Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 8170457
Centre d'intérêt: 33

Dandurand, Pierre.

Conditions de vie de la population étudiante universitaire québécoise / par Pierre Dandurand, Marcel Fournier avec la collab. de Chantale Hétu. -- [Québec] : Direction générale de l'enseignement supérieur ; [Montréal] : Université de Montréal, Département de sociologie, 1979.
263 p. ; 28 cm. -- (Etudes & recherches / Direction générale de l'enseignement supérieur du Québec)

Notes (part. bibliographiques) au bas des p.

ISBN 2-550-04148-8

Cote Dewey: 378.198'09714/D178c Cote LC: LA/418/.Q3

Descripteur(s): *Caractéristiques de l'étudiant *Caractéristiques socio-économiques *Attitude de l'étudiant *Evaluation par l'étudiant *Revenu de l'étudiant *Evaluation de l'enseignement *Milieu scolaire *Questionnaire *Universitaire (Niveau)

La réforme scolaire des années soixante a cherché, entre autres choses, à assurer un plus grand accès à l'université aux diverses couches sociales et à améliorer les conditions de vie de la population étudiante universitaire. Cette étude, près de vingt ans plus tard, entreprend de décrire le portrait socio-économique des étudiants universitaires. Sont abordés les thèmes suivants: L'appartenance sociale des étudiants et leur situation par rapport aux structures universitaires - Les pratiques pédagogiques des étudiants et leurs rapports avec les études - Leur situation financière et leurs sources de revenus - Leurs attitudes face à l'université et à leurs études.

L'enquête porte sur six universités francophones et trois anglophones. Un échantillon stratifié selon le cycle d'étude a été constitué (2047 étudiants du premier cycle et 476 du cycle supérieur), ce qui a eu pour effet d'amplifier la représentation du cycle d'étude supérieur. Le taux de rendement et le taux de réponse sont très satisfaisants pour le premier cycle (67,4% et 84,8%) et satisfaisants pour le cycle supérieur (50,6% et 73,3%). Les résultats ont été pondérés afin de rétablir la représentativité des répondants. Les appels téléphoniques qui ont servi à la cueillette des données se sont échelonnés de novembre à décembre 1978, sauf pour l'UQAM (janvier 1979). Le questionnaire utilisé est reproduit en annexe.

La situation financière des étudiants ne semble pas s'être améliorée depuis les années soixante et les étudiants ne paraissent pas être devenus davantage conformistes. L'ancienne fonction de l'université, qui consistait en la formation d'une classe dominante, demeure importante. S'y ajoute toutefois une autre fonction qui est de fournir une main-d'oeuvre hautement qualifiée. Ces deux fonctions contradictoires risquent, dans une conjoncture économique difficile, de

se révéler sources de tension. Si les tendances actuelles du système universitaire s'accentuent, on peut prévoir de nombreux affrontements pour les années à venir.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170457

ement du Québec
de l'Éducation
Direction générale
de l'enseignement supérieur

Pierre Dandurand
Marcel Fournier

Conditions de vie de la population étudiante universitaire québécoise

ETUDES & RECHERCHES
ETUDES & RECHERCHES
ETUDES & RECHERCHES
ETUDES & RECHERCHES
ETUDES & RECHERCHES
ETUDES & RECHERCHES
ETUDES & RECHERCHES
ETUDES & RECHERCHES
ETUDES & RECHERCHES
ETUDES & RECHERCHES
ETUDES & RECHERCHES
ETUDES & RECHERCHES

Mai 1979

E D U Q 8170457

CONDITIONS DE VIE
DE LA
POPULATION ETUDIANTE
UNIVERSITAIRE QUEBECOISE

PAR

PIERRE DANDURAND
MARCEL FOURNIER

avec la collaboration de

CHANTALE HETU

Département de sociologie
Université de Montréal
Mai 1979

Cette recherche a été effectuée dans le cadre de la Commission d'étude sur les Universités. Les auteurs désirent souligner la collaboration apportée par Léon Bernier, André Delisle et Chantale Hétu dans la réalisation de cette étude sur les conditions de vie de la population étudiante universitaire québécoise.

De plus, ils tiennent à remercier de façon toute particulière Muriel Garon-Audi; elle a assuré non seulement la liaison entre l'équipe de recherche et les membres de la Commission, mais elle a aussi été associée à des étapes importantes de ce rapport.

Pour répondre à l'intérêt manifesté envers cette étude, le ministère de l'Education procède à sa publication et à sa diffusion.

Ce texte présente le point de vue de leurs auteurs. Il ne revêt aucun caractère officiel et n'exprime pas nécessairement la pensée du ministère de l'Education sur les sujets traités. Il constitue néanmoins une source précieuse de renseignements de nature à alimenter la réflexion de toutes les personnes qui s'intéressent à la situation des étudiants universitaires québécois.

Secrétariat général
Direction générale de
l'enseignement supérieur

Dépôt légal: troisième trimestre 1980
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-04148-8

PLAN DU RAPPORT

Conditions de vie des étudiants universitaires québécois

	Page
Introduction: Une présentation de la population étudiante.....	4
I- Appartenance sociale et situation dans les structures universitaires.....	21
1) Origine sociale et régime d'études.....	23
2) Origine sociale des étudiants inscrits à temps plein et leur situation dans les structures universitaires.....	32
3) Origine sociale des étudiants et étudiantes.....	45
4) Situations respectives des étudiants et étudiantes à temps plein dans les structures universitaires.....	49
II- Pratiques pédagogiques et rapports aux études.....	61
1) Le temps consacré au travail scolaire.....	64
2) L'assiduité des étudiants.....	88
3) Modes de travail scolaire.....	92
4) Attitudes vis-à-vis les études et l'avenir professionnel.....	104
III- Situation financière et sources de revenus.....	113
1) Travail.....	114
2) Revenus.....	127
3) Satisfaction à l'égard de la situation économique.....	148
4) Revendications.....	160
5) Conclusion.....	171
IV- Attitudes face à l'université et aux études.....	175
1) Conception de l'université et du savoir scientifique.....	176
2) Evaluation de l'enseignement universitaire.....	183
3) Evaluation de l'université du point de vue social, administratif et national.....	188
4) Activités culturelles et loisirs à l'université.....	196

Page

V- Conclusion..... 202

VI- Annexes..... 222

1) Rapport d'échantillonnage et de collecte des données..... 223

2) Tableau du nombre d'entrevues effectuées par université..... 234

3) Classification des occupations..... 236

4) Classification des champs ou secteurs d'études..... 246

5) Copie du questionnaire..... 248

6) Tableaux additionnels..... 258

- Revenu annuel global et lieu de résidence des étudiants à temps plein..... 259

- Lieu de résidence des étudiants inscrits à temps plein et université fréquentée..... 260

- Endettement et université fréquentée par les étudiants à temps plein..... 261

- Satisfaction à l'égard de la situation financière et université fréquentée par les étudiants à temps plein..... 262

- Durée des déplacements et université fréquentée par les étudiants à temps plein..... 263

Introduction

PRÉSENTATION DE LA POPULATION ÉTUDIANTE

Depuis le début des années 60, le système universitaire québécois a connu une très forte expansion: il y a eu, en effet, une augmentation très importante du nombre des étudiants, la réorganisation d'anciennes institutions et la mise sur pied de nouvelles (par exemple, le réseau de l'Université du Québec) ainsi que l'élaboration de nombreux programmes de cours (ex: criminologie, andragogie, communications, etc.). Cette expansion a certes coïncidé avec une vague démographique, mais elle repose aussi sur d'importantes transformations de la structure économique et de la structure sociale québécoise: celle-ci doit répondre, en effet, à des besoins nombreux et variés, tant économiques (nécessité d'une main-d'oeuvre hautement spécialisée dans l'industrie et les services publics) que sociaux (mobilité ou promotion sociale). Aussi, n'est-il pas inexact de parler de la période de la "révolution tranquille" comme on le fait pour la "révolution scolaire".

Tout en visant la formation d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée, la "réforme scolaire" a aussi cherché à atteindre, au niveau universitaire, deux autres objectifs: d'une part, celui d'assurer aux diverses couches sociales un plus grand accès à l'université (démocratisation) et, d'autre part, en réponse aux revendications du mouvement étudiant, celui d'améliorer les conditions de vie des étudiants universitaires (programme de prêts-bourses, etc.). Qu'en est-il, une quinzaine d'années plus tard? Quelles sont les caractéristiques sociales de la population étudiante? Quelle est l'importance du travail rémunéré? Quelle est la situation financière des étudiants? Comment réagissent-ils face à cette situation? Quelles sont leurs revendications? Autant de questions qui se posent aujourd'hui au sujet de la population étudiante universitaire, questions dont nous traiterons par la suite dans les quatre grands chapitres qui constituent l'essentiel

de ce rapport. Ces chapitres portent sur les thèmes suivants: (1) l'appartenance sociale des étudiants et leur situation par rapport aux structures universitaires; (2) les pratiques pédagogiques des étudiants et leurs rapports avec les études; (3) la situation financière des étudiants et leurs sources de revenus; (4) les attitudes des étudiants face à l'université et à leurs études.

Cependant, avant même de présenter les résultats de notre recherche, il est indispensable de fournir quelques informations générales au sujet de la population et, en tout premier lieu, de l'échantillon d'étudiants qui a servi à l'enquête.

Ainsi, est-il bon de savoir dès maintenant que les informations présentées dans ce rapport proviennent de 1,617 entrevues réalisées auprès d'un échantillon stratifié d'étudiants à temps plein ou à temps partiel, inscrits aux premier, deuxième ou troisième cycles d'études. On a exclu de la population étudiante, les étudiants étrangers, les étudiants qui rédigent une thèse et, enfin, ceux qui sont inscrits uniquement à trois crédits. Pour s'assurer d'un nombre suffisant d'étudiants aux deuxième et troisième cycles, nous avons dû gonfler l'effectif de ces étudiants dans notre échantillon et pondérer les distributions en conséquence[1]. C'est pourquoi nous utiliserons dans les tableaux des distributions "procentuelles"

---

(1) Nous avons pris cette décision après avoir considéré les coûts que représentait le maintien de ces catégories d'étudiants, mais aussi en tenant compte des objectifs de la recherche, qui consistaient à mieux connaître les conditions de vie des étudiants. En ce sens, les conditions de vie des étudiants étrangers et celles des étudiants qui préparent une thèse nous apparaissaient trop singulières et semblaient un cheminement différent de celui qui convenait à l'ensemble de la population étudiante. Il aurait fallu en faire l'objet d'une autre démarche, d'une autre recherche. Pour ce qui est des étudiants à temps partiel, inscrits à moins de 6 crédits, nous nous sommes résignés à les exclure en considérant que la population que nous cherchions à atteindre prioritairement était constituée des gens qui consacraient une partie importante de leur temps aux études et qui devaient être théoriquement plus intégrés à la vie universitaire que la frange des étudiants inscrits à un seul cours. Malgré cette restriction, nous croyons avoir touché une portion significative des étudiants adultes. Les étudiants à temps partiel qui sont majoritairement des adultes, se différencient d'ailleurs très nettement des étudiants à plein temps, dans leurs réponses aux questions posées. Pour plus de détails sur l'échantillon, voir les Annexes 1 et 2.

et nous ne nous référerons aux nombres pondérés qu'à titre indicatif. Enfin, vu les grandes différences qui existent entre les étudiants inscrits à temps plein et ceux qui sont inscrits à temps partiel, nous présenterons les caractéristiques de la population étudiante en tenant compte de cette variable. La plus grande partie (72,2%) des étudiants interrogés sont inscrits à temps plein; les autres, soit 27,8%, sont inscrits à temps partiel. Afin d'esquisser un premier profil des étudiants universitaires, nous allons maintenant présenter les principales caractéristiques de cette population en ce qui concerne le sexe, l'âge, le niveau ou le champ d'études, etc..

Sexe

Entre les étudiants et les étudiantes, il y a quelques différences en ce qui concerne la représentation: dans l'ensemble, les étudiantes sont certes un peu moins nombreuses (45,5%) que les garçons (54,7%), mais cet écart est un peu moins grand parmi les étudiants à temps partiel.

Tableau 1: Sexe et régime d'études

Sexe	Régime d'études		
	Temps plein	Temps partiel	Total
Masculin	55.7	51,7	54,6
Féminin	44,3	48,3	45,4
TOTAL	100,0 (72,1)	100,0 (27,9)	100,0

n = 115,703

Age

Plus de la moitié (54,6%) des étudiants sont âgés de 20 à 29 ans. Ce pourcentage est beaucoup plus élevé chez les étudiants inscrits à temps plein (67,6%) (1)

---

(1) Il est à noter que les trois groupes d'âge les plus importants parmi les étudiants inscrits à temps plein sont constitués par des étudiants de 20 ans (17,5%), de 21 ans (18,6%) et de 22 ans (15,6%). Et si l'on ne retient que les étudiants inscrits au bac , ces pourcentages sont encore plus élevés: ils sont respectivement de 22,3%, de 20,5% et de 15,4%.

que chez les étudiants inscrits à temps partiel (20,4%). Parmi ces derniers, une grande partie (53,1%) sont âgés de 30 ans ou plus. Toutefois, très peu d'entre eux dépassent la quarantaine: le pourcentage des étudiants inscrits à temps partiel et âgés de 40 ans et plus est de 12,0%.

Tableau 2: Age et régime d'études

Âge	Régime d'études		
	Temps plein	Temps partiel	Total
Moins de 20 ans	13,2	1,2	9,8
20-24 ans	67,6	20,4	54,6
25-30 ans	13,0	25,3	16,5
30 ans et plus	6,2	53,1	19,1
TOTAL	100,0 (72,3)	100,0 (27,7)	100,0

n = 115,501

Etat civil

La majorité des étudiants universitaires sont célibataires (61,8%). Cependant, à ce point de vue, il y a une nette différence entre les étudiants inscrits à temps plein et ceux qui sont inscrits à temps partiel: de 81,5% qu'il est pour les premiers, le pourcentage d'étudiants célibataires tombe à 31,5% chez les seconds. Il est à remarquer qu'il existe une proportion d'étudiants "en union libre" (2,5%) et aussi quelques religieux ou membres du clergé (0,5%) sur les campus universitaires.

La très grande majorité (82,2%) des étudiants universitaires n'a pas d'enfants. Par ailleurs, il est rare (4,0%) qu'un étudiant ait plus de deux enfants.

Tableau 3: Etat civil et régime d'études

Etat civil	Régime d'études		
	Temps plein	Temps partiel	Total
Célibataire	81,8	31,5	61,8
Marié	13,4	61,2	26,7
Union libre	3,1	1,9	2,8
Veuf, séparé, divorcé	1,1	5,1	2,1
Religieux	0,6	0,3	0,5
TOTAL	100,0 (72,2)	100,0 (27,8)	100,0

n = 115,841

En ce qui concerne l'état civil, il y a de nettes différences entre les étudiants à temps plein et les étudiants à temps partiel.

Tableau 4: Nombre d'enfants et régime d'études

N. d'enfants	Régime d'études		
	Temps plein	Temps partiel	Total
Aucun	94,7	49,5	82,2
Un	2,3	17,0	6,4
Deux	1,8	22,0	7,4
Trois et plus	1,2	11,5	4,0
TOTAL	100,0 (72,2)	100,0 (27,8)	100,0

n = 115,845

Lieu de résidence

De prime abord, le lieu de résidence des étudiants apparaît largement diversifié: il y a autant d'étudiants qui demeurent chez leurs parents (36,6%) que d'étudiants qui demeurent en appartement (35,9%). De plus, une proportion non négligeable (20,3%) a sa propre maison. Mais, si l'on distingue les étudiants à temps plein des étudiants à temps partiel, la situation est différente: en effet, près de la moitié (45,2%) des étudiants inscrits à temps plein demeurent chez leurs parents. Ce pourcentage est inférieur à 15% parmi les étudiants inscrits à temps partiel. Quant au fait d'habiter sa propre maison, il n'est propre qu'aux étudiants inscrits à temps partiel, dont plus de la moitié déclarent avoir un tel lieu de résidence.

Tableau 5: Lieu de résidence et régime d'études

Lieu de résidence	Régime d'études		
	Temps plein	Temps partiel	Total
Parents	45,2	14,1	36,6
Chambre	9,1	0,7	6,8
Appartement (seul)	7,6	10,0	8,3
Appartement (avec d'autres personnes)	30,6	19,6	27,6
Maison appartenant à l'étudiant	7,2	54,5	20,3
Autres	0,4	1,0	0,5
TOTAL	100,0 (72,2)	100,0 (27,8)	

n = 115,841

Langue maternelle

Pour la plupart (75,7%), les étudiants universitaires sont de langue maternelle française. Cette proportion est légèrement plus élevée parmi les étudiants à temps partiel (78,9%). Quant aux étudiants dont la langue maternelle n'est ni le

français ni l'anglais, ils représentent 8,4% de la population interrogée (qui, il faut le rappeler, n'inclut pas les étudiants dits "étrangers", plus exactement les étudiants n'ayant pas le statut d'immigrant reçu).

Tableau 6: Langue maternelle et régime d'études

Langue maternelle	Régime d'études		
	Temps plein	Temps partiel	Total
Français	74,5	78,9	75,7
Anglais	17,7	11,3	15,9
Autres	7,8	9,8	8,4
TOTAL	100,0 (72,3)	100,0 (27,7)	100,0

n = 115,345

Institutions universitaires

Les deux principales universités francophones sont l'Université de Montréal (28,4) et l'Université du Québec (24,2%); vient ensuite l'Université Laval, dont la population est légèrement supérieure (17,8%) à celle de l'Université Concordia (14,2%) et de l'Université McGill (12,3%)(1). A l'intérieur du réseau de l'Université du Québec, l'UQAM et les autres constituantes regroupent respectivement 10,7% et 13,5% de l'ensemble de la population étudiante universitaire(2).

Le pourcentage d'étudiants de langue maternelle anglaise est habituellement faible (moins de 3%) dans les universités québécoises francophones. Par contre, l'on

---

(1) Dans notre échantillon, l'Université McGill est légèrement sous-représentée.
(2) Dans le cadre de notre analyse, nous nous référons habituellement à l'ensemble du réseau de l'Université du Québec (par exemple dans les tableaux). Toutefois, lorsque des différences significatives entre l'UQAM et les constituantes non-montréalaises apparaîtront, nous en tiendrons compte dans l'analyse des données.

retrouve dans les universités anglophones un nombre relativement élevé de francophones: ces étudiants représentent respectivement à l'Université McGill et à l'Université Concordia, 19,9% et 15,4% de l'ensemble de la population étudiante. C'est aussi dans ces deux universitésque se retrouvent les proportions les plus élevées d'étudiants dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, soit, respectivement, 18,2% et 32,0%. A cet égard, l'UQAM ne se différencie guère des autres constituantes du réseau, si ce n'est que le pourcentage d'étudiants inscrits à temps partiel est légèrement plus faible (38,9% en comparaison de 41,2% pour les autres constituantes).

Tableau 7: Université et langue maternelle

Langue	Université						
	Montréal	Laval	Sherbrooke	U.Québec	McGill	Concordia	Total
Français	95,0	97,0	96,4	97,2	19,9	15,4	75,7
Anglais	1,0	1,4	1,5	1,2	61,0	52,6	15,9
Autres	3,0	1,6	2,0	1,5	18,5	32,0	8,4
TOTAL	100,0 (28,4%)	100,0 (17,8%)	100,0 (6,7%)	100,0 (24,2%)	100,0 (12,3%)	100,0 (14,2%) n = 115,579	100,0

Les populations étudiantes des universités québécoises se différencient aussi par la présence plus ou moins grande d'étudiants inscrits à temps partiel: les universités du Québec et Concordia, ayant respectivement 40,2% et 35,2% d'étudiants de cette catégorie, apparaissent plus nettement comme des universités "d'éducation permanente ou récurrente". Mais, sur ce plan, celles-ci sont suivies de près par l'Université de Montréal (30,4%). Quant aux autres universités, elles ne recrutent qu'une faible proportion d'étudiants à temps partiel, particulièrement l'Université McGill (8,0%).

Tableau 8: Université et régime d'études

Université	Régime d'études		
	Temps plein	Temps partiel	Total
Montréal	69,6	30,4	100,0 (24,7)
Laval	83,7	16,3	100,0 (17,7)
Sherbrooke	75,0	25,0	100,0 (6,7)
U. Québec	59,8	40,2	100,0 (24,3)
McGill	92,0	8,0	100,0 (12,3)
Concordia	65,0	35,0	100,0 (14,3)
TOTAL	72,1	27,9	100,0

n = 115, 957

Champ disciplinaire

Les secteurs ou champs disciplinaires (1) qui recrutent les plus fortes proportions d'étudiants sont: les Sciences humaines (24,4%), l'Administration (21,4%) et l'Education (18,9%), c'est-à-dire des secteurs où l'on retrouve aussi de fortes proportions d'étudiants inscrits à temps partiel. Dans le secteur de l'Education, on compte en effet 49,1% d'étudiants à temps partiel, soit près de la moitié.

Tableau 9: Champ disciplinaire et régime d'études

Discipline	Régime d'études		
	Temps plein	Temps partiel	Total
Santé et Médecine	100,0	-	100,0 (4,8)
Paramédical	55,0	45,0	100,0 (2,6)
Sciences pures	87,6	12,4	100,0 (7,2)
Sciences appliquées	90,2	9,8	100,0 (11,2)
Sciences humaines	80,1	19,9	100,0 (24,4)
Education	50,9	49,1	100,0 (18,9)
Administration	62,6	37,4	100,0 (21,4)
Arts	74,6	25,4	100,0 (8,9)
TOTAL	100,0 (72,1)	100,0 (27,9)	100,0

n = 115,372

(1) Pour la différence de chacun de ces secteurs ou champs disciplinaires, voir l'Annexe.

La répartition des étudiants selon les divers champs disciplinaires est, certes, différente d'une université à l'autre, mais ces différences ne permettent pas de caractériser chacune d'entre elles de façon très nette, sauf sur certains points. Ainsi, c'est à l'Université de Montréal que se retrouve la proportion la plus élevée d'étudiants inscrits en Sciences de la santé. L'Université McGill se distingue, pour sa part, par la présence, parmi ses étudiants, d'une proportion plus élevée (13,9%) d'étudiants inscrits en Sciences pures. Enfin, les deux universités qui recueillent une forte proportion d'étudiants à temps partiel, se différencient l'une de l'autre par le champ disciplinaire que choisissent ces étudiants: pour l'Université du Québec, c'est l'Education (34,1%) et pour l'université Concordia, l'Administration (38,2%). Soulignons, cependant, qu'à l'intérieur même de l'ensemble du réseau de l'UQ, il existe aussi une légère différence entre les diverses constituantes: certes, dans l'ensemble, les Sciences de l'éducation apparaissent importantes, mais elles le sont beaucoup plus dans les constituantes non-montréalaises (38,8%) qu'à l'UQAM même (28,2%). Par ailleurs, à l'UQAM, la proportion d'étudiants en Sciences humaines (32,7%) et aussi en Arts (12,1%) est beaucoup plus élevée que dans les autres institutions (12,4% et 6,5%). Et en comparaison de l'Université de Montréal, l'UQAM, dont les secteurs "professionnels" (Médecine, Droit, etc.) et scientifiques sont très faibles, apparaît globalement plus orientée vers l'enseignement des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation et des Arts.

Tableau 10: Champ disciplinaire et université

Champ disciplinaire	Université						
	Montréal	Laval	Sherbrooke	U.Québec	McGill	Concordia	Total
Santé et Médecine	10,8	5,8	4,1	-	6,7	-	4,8
Paramédical	4,3	2,9	-	1,8	4,0	-	2,6
Sciences pures	6,5	4,2	8,7	5,1	13,9	9,5	7,2
Sciences appliquées	12,7	16,7	12,7	5,1	11,4	11,2	11,2
Sciences humaines	23,4	30,6	20,4	21,3	32,6	18,5	24,4
Education	16,5	15,9	25,5	34,1	10,2	5,6	19,0
Administration	21,6	13,0	26,0	23,4	11,1	38,2	21,9
Arts	4,2	10,7	2,6	9,0	10,1	17,1	9,0
TOTAL	100,0 (24,7)	100,0 (17,6)	100,0 (6,7)	100,0 (24,4)	100,0 (12,2)	100,0 (14,4)	100,0

n = 115,570

Niveau d'études

Plus de 80% des étudiants universitaires sont inscrits au niveau du baccalauréat; parmi les étudiants inscrits à temps plein, cette proportion est beaucoup plus élevée (85,4%) que parmi les étudiants inscrits à temps partiel (68%). Pour leur part, les étudiants à temps partiel se caractérisent par une plus forte présence (19,3%) au niveau des certificats, c'est-à-dire à des programmes qu'offrent habituellement des facultés ou services d'éducation permanente.

Tableau 11: Niveau d'études selon le régime d'études

Régime d'études			
Niveau	Temps plein	Niveau	Temps partiel
Bac 1	38,1	Bac 1	30,7
Bac 2	28,4	Bac 2	22,2
Bac 3	25,4	Bac 3	17,8
Maîtrise et Doctorat	8,1	Maîtrise et Doctorat	9,4
		Certificat	19,9
n = 77,951		n = 31,300	

Il est à noter que les plus fortes concentrations d'étudiants inscrits à des certificats se retrouvent dans les deux universités francophones montréalaises et,en particulier,à l'Université de Montréal qui réunit plus de 50% de l'ensemble de ces étudiants. Enfin, comme l'Université de Montréal, l'Université du Québec regroupe une proportion relativement élevée d'étudiants inscrits au niveau de certificats et se différencie de l'ensemble du réseau universitaire québécois par la faible proportion des étudiants qui préparent une maîtrise (2,0%) ou un doctorat (0,1%).

Tableau 12: Niveau d'études et université selon le régime d'études

A) Temps plein

Niveau	Université						
	Montréal	Laval	Sherbrooke	U.Québec	McGill	Concordia	Total
Bac 1	37,9	34,0	31,1	43,0	40,6	35,7	38,1
Bac 2	24,9	23,6	26,7	27,8	31,2	39,4	28,4
Bac 3	24,6	31,8	26,7	26,8	20,4	20,2	25,4
Maîtrise et Doctorat	12,6	10,6	11,4	2,4	7,7	4,7	8,1
TOTAL	100,0 (21,3)	100,0 (20,7)	100,0 (7,2)	100,0 (21,1)	100,0 (16,0)	100,0 (13,7)	100,0

n = 77,951

B) Temps partiel

Niveau	Université						
	Montréal	Laval	Sherbrooke	U.Québec	McGill	Concordia	Total
Bac 1	23,5	43,2	35,5	34,2	22,0	27,3	30,7
Bac 2	17,4	15,9	17,8	23,6	44,6	26,7	22,2
Bac 3	11,0	22,8	17,8	20,5	-	22,5	17,8
Maîtrise et Doctorat	10,6	12,3	6,7	1,9	33,4	17,2	9,4
Certificat	37,5	5,8	22,2	19,8	-	6,3	19,9
TOTAL	100,0 (26,0)	100,0 (10,3)	100,0 (5,7)	100,0 (36,2)	100,0 (3,6)	100,0 (18,4)	100,0

n = 31,300

Etudiants d'hier et d'aujourd'hui: quelques points de repère

Dans son ensemble, la population étudiante universitaire actuelle est très différente de celle qui fréquentait les campus universitaires au début des années 60. Et ces différences ne s'expliquent pas seulement par la présence plus grande d'étudiants inscrits à temps partiel. Même les étudiants inscrits à temps plein se distinguent,sous un certain nombre d'aspects, de leurs confrères de la décennie précédente. La population étudiante inscrite à temps plein dans les universités québécoises se caractérise de la façon suivante, si on la compare à celle que décrit l'enquête Brazeau (1).

- Le pourcentage des étudiantes est nettement supérieur: de 14% qu'il était en 1962, leur pourcentage est passé à 45,4%.

- La population étudiante à plein temps apparaît un peu plus âgée qu'en 1962. Le pourcentage des étudiantes "jeunes" (moins de 20 ans) a baissé (de 23% à 13%) alors même que celui des étudiants "âgés" (30 ans et plus a considérablement augmenté (de 3% à 6%).

- Tout comme en 1962, près de la moitié des étudiants inscrits à temps plein demeurent chez leurs parents, 46% et 45,1%. La différence importante se situe chez les étudiants qui habitent un appartement seuls ou avec d'autres. La proportion de ces étudiants qui était de 19%

---

(1) Les comparaisons sont basées sur les résultats de la recherche suivante: J.Brazeau, J. Dofny, G. Fortin et R. Sévigny, Les résultats d'une enquête auprès des étudiants dans les universités de langue française du Québec, Montréal, Département de sociologie, Université de Montréal, 1962. Notons que cette recherche est la seule qui fournisse un ensemble d'informations riche et pertinent sur les étudiants universitaires avant la Révolution tranquille. Malheureusement, elle ne concerne que les universités francophones de l'époque.

est maintenant de 38,2% (et de 45,4% si l'on ajoute ceux qui habitent leur propre maison). Par ailleurs, la proportion des étudiants logeant en chambre ou dans une résidence universitaire a considérablement diminué: elle est passée de 35% à 9,1%.

- En raison d'une catégorisation différente, il est difficile de comparer les deux populations selon les niveaux d'études et selon les secteurs ou champs disciplinaires. Il semble, cependant, que les secteurs ou champs disciplinaires dont l'importance relative a augmenté soient les suivants: les Arts et les Sciences humaines (de 18% à 33,3%), l'Administration (de 13% à 21,9%) et l'Education (de 11% à 19%). Par contre, le poids relatif du secteur Sciences (pures et appliquées) s'est considérablement affaibli: il tombe de 30% à 18,4%[1].

X

X X

La présentation des principales caractéristiques sociales et scolaires de la population étudiante universitaire (d'hier et d'aujourd'hui) est indispensable à la compréhension de ses comportements et de ses attitudes: par exemple, la seule augmentation du nombre des étudiantes risque d'entraîner des changements dans les pratiques pédagogiques. Il en est de même de l'augmentation de la proportion des étudiants mariés (parents d'enfants, etc.), qui affecte la situation économique des étudiants. Dans l'analyse qui suit, nous ne tiendrons cependant pas compte de l'ensemble des caractéristiques sociales et scolaires de la population étudiée; nous privilégierons, en raison de leur intérêt, les suivantes:

---

(1) En nombre absolu, les répartitions peuvent se présenter autrement. Voir G.Girard et autres, La production des universités québécoises et la population de formation universitaire au Québec. Etudes réalisées pour le compte de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, Etude 5, Québec, 1973.

parmi les caractéristiques sociales, le sexe et l'origine sociale, et parmi les caractéristiques scolaires, le régime d'études, le niveau d'études, le champ disciplinaire et l'université fréquentée par l'étudiant.

Chapitre I

APPARTENANCE SOCIALE ET SITUATION DANS LES STRUCTURES UNIVERSITAIRES

1) Origine sociale et régime d'études (temps plein/temps partiel)

2) Origine sociale des étudiants inscrits à temps plein et leur situation dans les structures universitaires

3) Origine sociale des étudiants et des étudiantes

4) Situation respective des étudiants et étudiantes à temps plein dans les structures universitaires

Le réseau universitaire est loin, on le sait, de constituer un tout indifférencié. A l'instar de ce qui s'observe ailleurs, le système universitaire québécois se présente comme une structure complexe, qu'on peut concevoir comme un ensemble de positions hiérarchisées, dans lesquelles sont distribués, de façon non aléatoire, les étudiants.

L'origine sociale et le sexe comptent parmi les "facteurs" susceptibles de marquer de façon importante la distribution des étudiants dans ces structures. C'est donc en fonction des catégories sociales et du sexe que nous établirons, ici, où se situent les étudiants des structures universitaires.

L'analyse qui suit présente, croyons-nous, des informations essentielles sur les étudiants et les fonctions de l'appareil universitaire. En effet, la mise en rapport de l'origine sociale et de la situation des étudiants dans les structures universitaires nous informe sur le processus de production des classes sociales dominantes. Et cela parce que, on le sait, la position que l'on occupe dans les structures universitaires est liée, pour une bonne part, à l'accès à des postes de contrôle, de pouvoir dans les structures sociales. C'est d'ailleurs ce qui fait que l'accessibilité aux études universitaires devient le lieu d'enjeux d'importance entre différents groupes sociaux, enjeux que l'on retrouve sous les politiques et sous la "rhétorique" de la démocratisation de l'enseignement supérieur.

Subséquemment, dans ce chapitre, nous allons présenter tout un tableau en quelque sorte figé de ces processus. En fait, les données de notre enquête permettent, en premier lieu, de produire un instantané de la situation actuelle des étudiants dans les structures universitaires en fonction de leur appartenance sociale et de leur sexe . En d'autres mots, elles nous permettent de faire état du degré de démocratisation de l'enseignement universitaire.

Pour bien saisir dans toute leur signification ces résultats, il faudrait pouvoir les resituer dans le contexte d'une évolution historique. Malheureusement, nous ne pourrons le faire qu'occasionnellement, car il s'agit là d'une tâche le plus souvent ardue ou même impossible, compte tenu de l'état des informations historiques déjà disponibles.

1) Origine sociale et régime d'études (temps plein et temps partiel

Pour déterminer l'origine sociale des étudiants, nous avons utilisé deux indicateurs "classiques": l'occupation du père et la scolarité des parents. Nous allons d'abord situer la population étudiante en fonction de ces paramètres pour ensuite décrire les rapports entre l'origine sociale et la place dans les structures universitaires.

La population des étudiants universitaires est constituée dans sa majorité, soit dans une proportion de 56%, de fils et filles de parents appartenant à différentes couches de la moyenne et petite bourgeoisie. Il n'y a pas là matière à se surprendre puisqu'il s'agit d'un phénomène maintes fois observé dans l'étude des milieux universitaires. En fait, ce qui est plus remarquable dans les résultats de cette enquête, c'est la place relativement importante (44%) des étudiants provenant des classes populaires, c'est-à-dire les cols blancs et les ouvriers.

Par cette proportion élevée d'étudiants provenant de milieux populaires, le modèle de recrutement social du réseau universitaire québécois se différencie nettement de ceux observés au niveau de l'enseignement universitaire dans des pays comme la France et l'Angleterre. Il apparaît, de fait, beaucoup

moins élitiste et se rapproche davantage du modèle américain[1].

Tableau 13: Occupation du père et régime d'études

Occupation	Régime d'études					
	Temps plein		Temps partiel		Total	
Cadres supérieurs	12,7	27,4	7,4	17,2	11,3	24,2
cadres moyens	14,7		9,8		12,9	
Professionnels	18,0	31,4	9,8	31,4	15,7	31,5
Petits propriétaires	13,5		21,6		15,8	
Cols blancs	13,7	41,4	18,6	51,2	15,1	44,1
Cols bleus	27,7		32,6		29,0	
	n = 83,973		n = 31,593		n = 113,665	

Bien que, comme nous venons de le souligner, les enfants d'ouvriers et de cols bleus occupent une place non négligeable parmi les étudiants universitaires au Québec, il suffit, pour rappeler l'effet de l'origine sociale sur le destin scolaire des jeunes, de signaler, par exemple, que les fils et filles de cadres supérieurs et moyens sont aussi nombreux dans le groupe des étudiants à plein temps que les fils et filles d'ouvriers (27,4% vs 27,7%); que les enfants dont le père occupe un emploi de professionnel (ou semi-professionnel) y sont plus nombreux (18%) que ceux dont le père détient un emploi de col blanc (13,7%).

---

(1) Les travaux sur ce sujet sont abondants. On pourra se référer en particulier, au chapitre II, "Education and Social Selection", du recueil de textes édité par J.Karabel et H.A. Halsey, Power and Ideology in Education, New York, Oxford University Press Inc., 1977. Pour ce qui est de la France, on se rapportera en particulier aux travaux bien connus de Pierre Bourdieu, par exemple, à l'ouvrage qu'il a écrit en collaboration avec Jean-Claude Passeron, Les Héritiers, Paris, Ed. de Minuit, 1964, et à un article intitulé "Classement, déclassement et reclassement" publié beaucoup plus récemment dans Actes de la Recherche en Sciences sociales, no 24, nov. 1978, pp. 7-22.

Ces comparaisons ne peuvent en elles-mêmes suffire à évaluer l'accès à l'université de jeunes venant de différents milieux sociaux. Pour procéder à cette évaluation, il faudrait pouvoir comparer la distribution, dans la population québécoise, des différents groupes professionnels, à celle que l'on observe chez des étudiants universitaires. Ce moyen, apparemment simple et facile, devient en pratique compliqué parce que les catégories occupationnelles utilisées dans les recensements de la population canadienne ne correspondent pas à celles utilisées dans notre recherche. Et cela, parce que les recenseurs se préoccupent peu d'avoir sur les occupations des données qui répondent aux exigences de l'analyse sociologique. Quoi qu'il en soit, à titre indicatif, nous présentons un tableau comparatif des occupations de la main-d'oeuvre masculine au Québec, selon le recensement de 1971 et les occupations des pères des étudiants à plein temps (1).

---

(1) Le choix des étudiants à plein temps vient de ce que la position sociale de ce groupe d'étudiants est liée directement à l'occupation du père, alors que les étudiants à temps partiel, dans une très grande majorité, ont un emploi: cet emploi est lui-même un plus juste indicateur de leur position sociale actuelle.

Tableau 14: Main-d'oeuvre masculine, Québec, 1971, selon certaines catégories professionnelles et occupation des pères des étudiants plein temps

	Main-d'oeuvre québécoise* %		Père des étudiants %	
Administrateurs	10,4		35,9	11,7 Cadres supérieurs
				14,7 Cadres moyens
				9,5 Petits propriétaires
Professions libérales	11,1		18,0	Professionnels
-Employés de bureau -Vendeurs-Service	21,4		13,7	Cols blancs
-Ouvriers de métiers et du transport	35,1			
-Manoeuvres	6,5	43,8	27,7	Cols bleus
-Mineurs, pêcheurs, -Bûcherons	2,2			
-Agriculteurs	4,7		4	Agriculteurs
non déclarés	8,4			
	99,8%		100%	

*Source: Recensement 1971, Cat. 94 - 725.

N.B. - Ceci est une première tentative de mise en rapport des données du recensement et de nos propres données. Une analyse plus fine de cette relation apparaîtra dans un numéro de la revue Sociologie et Société, en mai 1980.

Nous avons indiqué dans le Tableau 14 les deux catégories qui nous semblent pouvoir se comparer le plus adéquatement, c'est-à-dire celle qui regroupe, d'une part, les professionnels et les techniciens et, d'autre part, celle qui regroupe les différentes couches d'ouvriers. Et ces deux cas confirment la tendance selon laquelle les étudiants se recrutent plus aisément dans les classes plus privilégiées. Ainsi, par rapport à l'ensemble de la main-d'oeuvre masculine, les pères "professionnels" sont représentés trop largement (18% vs 11%), alors qu'inversement les pères "ouvriers" ne le sont pas assez (28% vs 44%). Ces données ne sont pas insignifiantes mais elles ne permettent qu'une comparaison très partielle. Par ailleurs, à partir du tableau précédent, on serait tenté de penser que les enfants de cadres sont sur-représentés à l'université et ceux des employés (cols bleus) sous-représentés. Ceci est probable, mais il faudrait procéder à un travail de pairage non fait (et difficile à réaliser entre les catégories du recensement et la classification des emplois utilisée dans notre recherche[1].

Si on compare maintenant l'origine sociale des étudiants inscrits à plein temps à celle des étudiants à temps partiel, on note une différence intéressante. Dans l'ensemble, les étudiants à temps partiel se recrutent auprès de milieux sociaux plus modestes. Pour la moitié d'entre eux, le père occupe un poste de col blanc ou de col bleu. Ces étudiants sont moins fréquemment fils ou filles de cadres supérieurs, de cadres moyens et de "professionnels" que les étudiants inscrits à plein temps. Par ailleurs, ils sont plus souvent issus de familles de petits propriétaires.

On retrouve chez les étudiants adultes de niveaux collégial et universitaire, les caractéristiques de l'ensemble des étudiants inscrits à temps partiel.

---

(1) Comme nous l'avons déjà souligné sur ce point, une analyse plus poussée apparaîtra dans un prochain numéro de la revue Sociologie et Sociétés, en mai 1980.

Ces étudiants sont d'origine un peu plus modeste que les étudiants inscrits à plein temps. Juste assez, allions-nous dire, pour justifier l'image de l'éducation des adultes, lieu et moment d'une seconde chance pour les classes populaires. "Juste assez" est peut-être une expression un peu forte, mais nous voulons, par là, faire ressortir que la population des étudiants à temps partiel, qui rejoint dans les faits la moyenne des "adultes" à l'université, n'est pas, de par sa situation sociale d'origine, aussi éloignée qu'on a tendance à le croire de celle des étudiants à plein temps dont le fort des effectifs se concentre, comme on le sait, chez les jeunes poursuivant des études au niveau du premier cycle universitaire.(1)

Scolarité des parents

A partir de l'observation des niveaux de scolarité des parents, on peut poursuivre l'analyse selon deux voies. Une première consiste à établir l'écart d'une génération à l'autre (parents/enfants) entre les niveaux de scolarisation, le niveau des parents constituant le paramètre de la position culturelle d'origine des étudiants. Une deuxième voie nous amène à examiner les rapports entre le capital scolaire des parents et son impact possible sur la carrière de leurs enfants.

Si l'on se place dans la première perspective, on constate que dans une proportion de plus de 80%, la population universitaire est constituée d'étudiants dont les pères et mères avaient 15 ans ou moins de scolarité. Ceci signifie à

---

(1) Voir à ce sujet, Jacqueline Robitaille, Les étudiants de l'Education Permanente au Collège du Vieux Montréal, Service de recherche, août 1972, pp. 128-129. Aussi, Yves Lamarche, Les fonctions sociales de l'éducation des adultes à l'université, Bureau de la recherche, Faculté de l'éducation permanente, Université de Montréal, 1975.

toutes fins pratiques que par rapport à leurs parents, la grande majorité des étudiants forment la première génération à accéder à des études universitaires; leurs parents, en majorité, n'avaient même pas atteint le niveau postsecondaire.

Cette façon de voir dramatise en quelque sorte la situation. L'université se présente comme une instance de promotion culturelle à caractère exemplaire. Peut-on,après de telles observations,parler d'héritage culturel et surtout de reproduction?

Tableau 15: Scolarité des parents selon le régime d'études

	Régime d'études					
	Temps plein		Temps partiel		Total	
Scolarité	Père	Mère	Père	Mère	Père	Mère
1-7 ans	27,3	24,8	41,7	38,0	31,2	28,4
9-11 ans	23,2	32,9	28,2	35,6	24,6	36,6
12-15 ans	25,6	34,4	20,6	22,9	24,2	31,2
16 et plus	22,1	6,6	7,8	1,6	18,2	5,2
	47,7	41,0	28,4	24,5		
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%
n =	77,558	79,445	29,477	29,921	107,035	109,366

La perméabilité du réseau universitaire semble faire du Québec une société où se trouve un très libre accès aux sphères de la culture "savante". Les étudiants apparaissent comme des agents libres sur le marché des études. Du moins, dans une certaine optique. Par exemple, il y a relativement peu de variation dans les proportions d'étudiants à plein temps dont le père à 1 à 7 ans de scolarité ou 16 et plus (soit 27% vs 22%). C'est-à-dire que la population est constituée presque à part légale d'étudiants dont les parents ont un degré de scolarité qui se situe à l'un ou l'autre des niveaux que nous avons établis.

Les éléments d'analyse exposés jusqu'à maintenant donnent déjà des réponses partielles aux deux questions que nous avons posées dès le début: (1) l'observation des niveaux de scolarisation des parents laisse entrevoir que les étudiants universitaires, dans leur ensemble, ont subi une promotion culturelle fort importante; (2) cette promotion, pour les étudiants à plein temps, semble se réaliser sur une base démocratique si l'on se réfère aux niveaux de scolarisation des pères. Ces premières constatations doivent cependant être précisées.

Ainsi, bien qu'il soit tout à fait indéniable que les niveaux de scolarisation des parents des étudiants universitaires de 1978 se révèlent relativement bas, il faut considérer que la plupart de ces parents ont dû fréquenter l'école dans les années 40 et au tout début des années 50, soit à un moment où une minorité de jeunes poursuivaient leurs études au-delà de la 9e ou de la 11e année. En ce sens, on voit très bien que chez les étudiants à plein temps, la proportion des pères ayant atteint 12 à 15 ans (25,6%) ou 16 ans (22,1%) d'études est nettement trop grande. Il en va de même pour ce qui est des mères de ce groupe d'étudiants. Par exemple, en 1951, le taux de scolarisation des jeunes de 15 à 19 ans était de 30% [1] et le taux de scolarisation des jeunes d'âge universitaire était estimé à environ 4% dans le tournant des années 50 [2]. En 1972, seulement 17,4% de la population québécoise de 14 ans et plus, avait atteint un niveau d'instruction postsecondaire[3].

---

(1) Relevé de l'enseignement élémentaire et secondaire 1961-62, Bureau fédéral de la statistique, Cat. 81-210 (mai 1964), Tableau 24.
(2) Voir A. Tremblay, "Le système scolaire", in J.C. Falardeau (éd.), Essai sur le Québec contemporain, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1953, p. 189.
(3) L'éducation au Canada, Ottawa, Statistique Canada, juin 1953, p. 519.

De leur côté, les étudiants à temps partiel se recrutent dans des couches sociales où les niveaux de scolarisation sont significativement plus faibles. Ceci confirme qu'ils se recrutent davantage dans les milieux populaires. Cependant, il faut aussi considérer que les parents des étudiants de ce groupe sont plus âgés et ont eu, par là, moins de chances de poursuivre des études. Ainsi, on peut poser l'hypothèse que les étudiants à temps partiel se différencient moins, à ce point de vue, des étudiants à plein temps que ne le laisse entrevoir une première lecture du tableau[1].

En définitive, si l'on tient compte des progrès considérables de la scolarisation au cours des 30 ou 40 dernières années au Québec, si l'on considère que la signification sociale de la poursuite des études aux niveaux secondaire, collégial et universitaire a considérablement changé (phénomène souvent identifié sous les termes d'inflation et de dévaluation des diplômes), les étudiants universitaires se situent sur une trajectoire qui les mène moins loin de leurs parents que ne le laisserait croire une lecture naïve du précédent tableau. Par ailleurs, il est aussi clair que lorsque les parents ont atteint des niveaux élevés d'études (de 12 à 15 ans ou 16 et plus), ceci facilite de beaucoup l'accès de leurs enfants à l'université. En ce sens, le haut niveau de scolarité des pères et mères des étudiants à plein temps, apparaît comme révélateur.

---

(1) Il reste que, sous cet aspect, l'écart est si considérable entre ces deux catégories d'étudiants qu'il semble que pour beaucoup de jeunes la "promotion culturelle" doive se faire en deux étapes: une scolarisation première puis un retour aux études après l'entrée sur le marché du travail. C'est là le phénomène de l'éducation des adultes.

2) Origine sociale des étudiants inscrits à plein temps et leur situation dans les structures universitaires

Nous allons tenter maintenant de voir à l'aide de quelques paramètres (universités, champ d'études, niveau d'études, etc.), comment la provenance sociale des étudiants inscrits à plein temps joue sur les places qui leur sont dévolues dans les structures universitaires.

Origine sociale et université

Pour l'ensemble du réseau universitaire, nous avons déjà brossé un profil de la population étudiante, du point de vue de l'origine sociale. Il s'agit maintenant de vérifier si, d'une institution à l'autre, c'est-à-dire d'une université à l'autre, l'appartenance sociale des étudiants diffère de façon appréciable, de sorte qu'on se trouverait devant un champ universitaire stratifié.

Effectivement, il y a des universités que l'on pourrait qualifier de populaires. Populaires dans le sens où les étudiants se recrutent, pour la moitié et plus, à même ces classes que constituent les petits employés (cols blancs) et les ouvriers (cols bleus).

Tableau 16: Occupation du père et université

Université	Occupation du père: Cadres supérieurs	Cadres moyens	professionnels	petits propriétaires	Cols blancs	Cols bleus	Total
Montréal	14,7	18,0	24,1	8,7	9,8	23,9	100,0
McGill	19,3	13,0	25,8	8,6	15,1	18,3	100,0
Sherbrooke	5,6	9,0	13,1	20,7	14,5	37,2	100,0
Laval	10,7	16,9	17,0	18,8	11,8	24,7	100,0
Concordia	17,1	17,9	16,9	10,0	15,7	22,4	100,0
U. Québec	7,2	7,1	8,3	17,3	17,8	42,3	100,0
TOTAL	12,7	14,7	18,0	13,5	13,7	27,7	100,0

n = 82,073

C'est le cas de l'Université de Sherbrooke et de l'Université du Québec[1]. De plus, on note dans ces deux universités une proportion relativement très faible de cadres supérieurs et moyens; 85% des étudiants de ces deux universités proviennent de classes populaires et de la petite bourgeoisie, en particulier des petits propriétaires et artisans ou agriculteurs (20,7% et 17,3%). La moyenne bourgeoisie y est, comme nous l'avons déjà souligné, bien peu présente.

Ce phénomène prend un relief particulier au moment où l'on compare le modèle de recrutement social de ces universités à celui qu'incarnent d'autres universités québécoises, soit McGill et Montréal. Dans ces deux derniers cas, le tiers des étudiants seulement provient de classes populaires. Par ailleurs, la population étudiante de ces universités est constituée, pour un autre tiers, de sujets issus de la "moyenne bourgeoisie" (cadres supérieurs et cadres moyens), alors que le dernier tiers se recrute dans la petite bourgeoisie, et tout spécialement, dans cette fraction que représentent les "professionnels". Dans ces deux universités, la classe ouvrière est très peu représentée (23,9% pour Montréal, 18,3% pour McGill). Les deux autres universités, Laval et Concordia se rapprochent du modèle observé à McGill et à Montréal. Par ailleurs, le seul trait vraiment distinctif sous ce rapport entre Laval et Concordia, est la proportion plus grande, à Laval, des fils et filles des petits propriétaires (18,8% à Laval, 10% à Concordia) et à Concordia des fils et filles des cadres supérieurs et de propriétaires-administrateurs de P.M.E. (17,1% à Concordia, 10,7% à Laval).

---

(1) Sur ce point, l'UQAM se différencie moins qu'on aurait pu s'y attendre des autres constituantes de l'Université du Québec. Dans ces dernières, on observe cependant une proportion plus élevée de petits propriétaires (25% vs 15% à l'UQAM) et une proportion moins élevée des cols blancs (15,3% vs 22,8%).

Si l'on compare maintenant les universités anglaises aux universités françaises, il apparaît que ce sont elles qui comptent dans leur population les proportions les plus fortes de jeunes issus des cadres supérieurs et moyens et, par ailleurs, les proportions les plus faibles de jeunes issus de la classe ouvrière. Ce phénomène n'est certes pas étranger à la structure de classes du groupe anglophone, ni au pouvoir d'attraction de l'anglais, langue donnant accès ou contribuant à garantir le maintien dans les couches sociales les plus élevées de la structure économique.

Bien qu'on ne puisse pas, dans les limites de la présente analyse, préciser ou vérifier l'importance de certains facteurs qui, en toute hypothèse, "jouent" sur les modèles de recrutement des universités, il nous apparaît opportun de les noter ici.

On vient de souligner que la composition de classe du groupe anglophone pouvait influer sur le recrutement social des universités anglaises. La réciproque s'applique évidemment aux universités du groupe francophone.

A ce premier facteur, viennent s'ajouter deux autres: soit un facteur "régional" et un facteur "institutionnel". Par facteur régional, nous entendons l'impact d'une structure économique régionale qui marque forcément les structures sociales et, par voie de conséquence, spécifie le bassin de recrutement d'une université. Ainsi, par exemple, on s'étonne peu de voir à l'Université de Sherbrooke une proportion fort limitée de fils de cadre supérieurs

et de propriétaires-administrateurs de P.M.E. Les cadres supérieurs sont certainement peu nombreux dans cette région alors qu'en termes absolus et relatifs, ils sont plus nombreux dans la région de Montréal.

Un dernier facteur est d'ordre institutionnel. En effet, on peut penser que le fait, pour certaines universités, de ne pas offrir certains programmes de formation, influe sur leur recrutement social. Par exemple, on peut croire qu'en partie, mais qu'en partie seulement, la forte proportion de fils et filles de "professionnels" à Montréal et McGill n'est pas sans relation avec la présence, dans ces universités, de l'enseignement du droit, de la médecine et autres sciences de la santé alors que, par ailleurs, ces facultés professionnelles n'existent pas dans les constituantes de l'Université du Québec.

Origine sociale et champ disciplinaire

La mise en relation du champ d'études des étudiants universitaires à plein temps et de la profession de leur père révèle des phénomènes fort intéressants.

Pour une part, les résultats confirment le statut social élevé des Sciences de la santé et aussi du secteur paramédical. C'est dans ce secteur d'études, dans ces "hauts" lieux universitaires que l'on trouve les plus faibles proportions de jeunes issus de milieux populaires, c'est-à-dire de parents qui sont des employés de bureau ou des ouvriers. Par contre, c'est

Tableau 17: Occupation du père et champ disciplinaire (Etudiants à temps plein)

Discipline	Occupation du père						
	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Professionnels	Petits propriétaires	Cols Blancs	Cols Bleus	Total
Santé-Médecine	29,0		43,7		27,3		100,0
	11,5	17,5	31,9	11,8	6,4	20,9	
Paramédical	58,5		18,3		23,2		100,0
	16,1	42,4	16,3	2,0	9,2	18,0	
Sciences pures	21,8		37,1		40,0		100,0
	11,0	10,8	26,0	11,1	15,0	25,0	
Sciences appliquées	23,8		34,0		42,1		100,0
	12,0	11,8	22,3	11,7	13,1	29,0	
Sciences humaines	24,5		30,5		44,7		100,0
	12,5	12,0	18,6	11,9	14,5	30,2	
Education	21,2		32,2		46,6		100,0
	11,5	9,7	8,9	23,3	15,8	30,8	
Administration	34,9		23,8		41,4		100,0
	16,7	18,2	10,4	13,4	11,3	30,1	
Arts & Lettres	25,9		34,7		38,4		100,0
	9,6	16,3	21,3	13,4	19,0	19,4	
TOTAL	12,7	14,7	18,0	13,5	13,7	27,7	100,0

n = 81,558

dans les Sciences de la santé qu'on retrouve la plus forte proportion des fils et filles de "professionnels", en fait 32%. Ce pourcentage pourrait laisser entendre qu'il y a là un phénomène important d'auto-reproduction des professions libérales. Dans le secteur paramédical, le recrutement se fait aussi dans les classes sociales élevées; ce serait même le secteur le plus sélectif, 60% ou presque des étudiants provenant du milieu des cadres supérieurs et moyens, des propriétaires de P.M.E.. Cependant, il faut ici être prudent, compte tenu du nombre relativement faible d'individus de cette catégorie (2,6% de l'ensemble des étudiants à plein temps).

Parmi les autres champs d'études se démarquant plus ou moins en fonction de l'origine sociale des étudiants, il y a le secteur de l'Administration, où l'on observe, à l'instar de la Santé-Médecine, une certaine tendance à l'auto-reproduction: environ 35% des étudiants de ce secteur se recrutant chez les cadres supérieurs et moyens. C'est dans ce secteur que les enfants de cadres sont proportionnellement les plus nombreux, en dehors du champ des études paramédicales. Par contre, en Administration, il y a relativement peu de fils et filles de "professionnels" et plus de jeunes venant directement du milieu ouvrier (30%) que dans le domaine des "études Santé-Médecine". Ainsi, le modèle de recrutement du secteur Administration est singulier: le recrutement se fait autour des deux pôles suivants: moyenne bourgeoisie (35%) et classes populaires (41%).

Le secteur des Sciences de l'éducation est celui où le recrutement se fait plus nettement au sein des classes populaires: 46,6% des étudiants y viennent du milieu des petits employés et de la classe ouvrière. Dans ce sens, c'est le secteur d'études où l'on rencontre le moins d'étudiants provenant des milieux professionnels (9%) et celui où les petits propriétaires,

artisans et agriculteurs, sont non seulement proportionnellement en plus grand nombre (23%) mais remarquablement plus nombreux. Le gros des effectifs (70%) des Sciences de l'éducation provient du milieu des petits propriétaires et des classes polulaires.

Les autres secteurs, Sciences pures, Sciences appliquées, Sciences humaines, suivent un modèle de recrutement assez semblable. Ils puisent leurs candidats dans des proportions de 20% et 24% auprès de la moyenne bourgeoisie, et de 40% à 45%, auprès des classes populaires; les milieux professionnels fournissent des effectifs importants qui varient, en fait, entre 19% et 26%. Il est intéressant, à notre avis, de noter que dans l'ordre cité, c'est-à-dire des Sciences pures aux Sciences humaines, il y a un glissement des classes plus élevées aux classes populaires. Dans cette perspective, les Sciences pures sont plus près des Sciences de la santé que les Sciences humaines.

On ne peut s'empêcher de relever en quoi ces dernières observations semblent toucher un point névralgique de l'ensemble du fonctionnement de l'appareil scolaire au Québec. Ce rapprochement entre les Sciences de la santé et de la médecine et les Sciences pures s'opère ouvertement chez nous, dès le secondaire III[1]. A partir de ce moment, une distinction apparaît matériellement entre les étudiants engagés dans une course qui leur permettra de se classer et de se maintenir au secondaire, puis au collégial, puis à l'université, dans la filière des secteurs valorisés d'études et la masse des autres étudiants plus ou moins relégués dans d'autres secteurs d'études ou qui

---

(1) En effet, c'est dès le secondaire III que les étudiants ont à faire des choix de cours de mathématiques et de sciences qui rendront possible leur passage au collégial dans les secteurs Sciences de la santé et Sciences "pures". De par ces choix de cours et le fait de se retrouver dans le groupe des élèves de la voie "enrichie" (sic), ces étudiants constituent déjà un groupe particulier.

décident de "laisser l'école"[1]. Qu'on y trouve, en bout de piste, une représentation trop grande des jeunes de classes favorisées n'a pas à surprendre. D'autant plus qu'une étude tenant compte du niveau de scolarité des pères renforce l'hypothèse de la sélection et du rapprochement des Sciences de la santé et des Sciences pures. Dans ces deux secteurs, en effet, on trouve des proportions élevées de jeunes dont les pères ont 16 ans et plus de scolarité, soit respectivement 36,9% et 30,2% comparativement à 14% des pères des étudiants en Sciences de l'éducation par exemple.

Tableau 18: Scolarité du père et champ disciplinaire, (étudiants à temps plein)

Discipline	Scolarité du père				
	1-7 ans	8-11 ans	12-15 ans	16 ans et plus	Total
Santé-Médecine	12,9	23,2	27,0	36,9	100,0
Paramédical	0,0	29,9	39,9	30,2	100,0
Sciences pures	24,7	16,9	25,2	32,0	100,0
Sciences appliquées	26,5	23,9	24,2	24,8	100,0
Sciences humaines	30,5	22,7	22,7	22,3	100,0
Education	43,1	23,4	18,3	14,6	100,0
Administration	23,4	25,9	28,3	18,1	100,0
Arts et Lettres	22,8	21,8	36,8	16,0	100,0
TOTAL	27,8	23,5	26,0	22,6	100,0

n = 75,823

(1) Voir entre autres: Alain Massot, Structures décisionnelles dans le processus de qualification-distribution du secondaire V à l'université, Thèse de doctorat, Département de sociologie, Université de Montréal, 1978 et Manuel Crespo, Justo Michelena, Les relations entre structure académique et inadaptation scolaire, Service des études C.E.C.M., avril 1977.

En ce qui a trait à la provenance des étudiants du secteur des Arts et Lettres, on retrouve un modèle semblable à celui que l'on a observé en Sciences pures et ou Sciences appliquées. Ce qui particularise le plus ces étudiants, c'est leur faible recrutement en milieu ouvrier et comme en contrepartie, l'importance des étudiants issus de la classe des petits employés (cols blancs)[1].

Origine sociale et niveau d'études

Tableau 19: Occupation du père et niveau d'études (étudiants à plein temps)

Occ. du père	Niveau				
	Bac 1	Bac 2	Bac 3	Maîtrise et doctorat	Total
Cadres supérieurs	13,2	11,2	12,9	16,5 +	12,8
Cadres moyens	16,0	11,9	14,5	11,4 -	14,1
Professionnels	16,7	16,7	16,6	23,6 +	17,2
Petits propriétaires	11,9	17,6	12,5	10,7 -	13,6
Cols blancs	12,4	14,9	16,1	14,9 -	14,2
Cols bleus	29,8	27,7	27,4	22,9 -	28,0
TOTAL	100,0 (38,1)	100,0 (28,3)	100,0 (25,4)	100,0 (8,2)	100,0

n = 76,448

La comparaison des étudiants de différentes origines sociales, en fonction des niveaux d'études, laisse voir qu'il n'existe pas, dans l'ensemble, une différenciation très forte de recrutement social des étudiants selon les niveaux. Ceci dit, on observe certaines tendances qui ne sont pas sans présenter

---

(1) Ce faible taux de représentation des classes populaires dans ces secteurs s'expliquerait, en partie, de la façon suivante: 1) Il y a une proportion assez élevée de femmes dans ce champ d'études (63% dans l'ensemble de notre échantillon); 2) les étudiants viennent, en grande partie, des classes populaires (55% de cols blancs et de cols bleus), les étudiantes de la moyenne et de la petite bourgeoisie (36% seulement de cols blancs - cols bleus), elles sont issues plus particulièrement de familles de cadres moyens et de "professionnels".

quelqu'intérêt; par exemple, la forte représentation (24%) des fils et filles de professionnels aux deuxième et troisième cycles et, en même temps, la représentation relativement faible à ces niveaux d'études, des fils et filles d'ouvriers(1).

Origine sociale et choix d'une discipline

Le fait de poursuivre ses études dans une discipline qui constitue un "1er choix", aurait pu être un avantage réservé, dans des proportions plus élevées, aux étudiants de classes supérieures.

Tableau 20: Occupation du père et choix d'une discipline (étudiants à temps plein)

Occ. du père	1er choix
Cadres supérieurs	88,0
Cadres moyens	84,0
Professionnels	78,0
Petits propriétaires	84,0
Cols blancs	84,0
Cols bleus	81,0
TOTAL	83,1

n = 81,921

(1) Le niveau de scolarité du père joue, semble-t-il, très fortement dans le cas des étudiants inscrits au doctorat. Par exemple, au niveau du doctorat, il y a 50% des étudiants dont le père a complété 16 ans ou plus d'études. Ce phénomène est particulièrement frappant, mais le nombre trop limité de répondants dans cette catégorie (3%) nous oblige à la plus grande prudence dans l'interprétation.

Le tableau précédent indique qu'il y a, effectivement, en fonction de l'occupation du père, des variations dans les proportions d'étudiants qui étudient dans la discipline qu'ils ont choisie au premier lieu. Cependant, si la situation des fils et filles de cadres supérieurs va dans le sens que nous indiquions précédemment, c'est-à-dire si ces étudiants sont relativement plus souvent inscrits dans un domaine qui relève de leur "premier choix", on s'étonne par ailleurs de constater que les enfants de professionnels se situent parmi ceux qui sont le moins souvent dans le domaine d'études de leur "premier choix". Ceci est d'autant plus frappant que leurs parents ont sans doute une meilleure connaissance des milieux universitaires. L'hypothèse la plus plausible pour expliquer ce phénomène est que ce groupe d'étudiants constitue peut-être, dans son ensemble, celui qui a les plus hautes aspirations quant aux études universitaires et qu'ainsi, les étudiants en cause misent sur des "premiers choix" qui, en quelque sorte, dépassent plus souvent leurs chances d'entrée dans certains départements ou certaines facultés. Par exemple, dans le champ des Sciences pures, champ où les enfants de professionnels sont fortement représentés comme nous l'avons déjà souligné, 45% de ces fils et filles de professionnels inscrits dans ce secteur d'études disent qu'il s'agit là, pour eux, d'un "second choix". Il est fort possible que, parmi ceux-ci, une proportion importante ait souhaité d'abord poursuivre des études dans le domaine de la santé.

En dehors de ce groupe, ce sont les étudiants du milieu ouvrier qui se trouvent le plus souvent relégués dans un domaine correspondant à leur deuxième ou troisième choix. Là encore, cependant, les variations ne sont pas très grandes.

Origine sociale et niveau d'études escompté

Lorsque l'on cherche à voir si les projets des étudiants relatifs aux niveaux d'études qu'ils comptent atteindre, varient en fonction de l'origine sociale, on voit se dégager un modèle de réponse qui confirme des rapports aux études différents selon l'occupation du père.

Tableau 21: Occupation du père et niveau d'études escompté (étudiants à temps plein)

Occ. du père	Niveau escompté			
	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat	Total
		45,5		
Cadres supérieurs	53,0	32,9	12,6	98,5
		34,9		
Cadres moyens	62,4	24,6	10,3	97,3
		51,0		
Professionnels	46,4	34,1	17,8	97,4
		29,6		
Petits propriétaires	68,5	22,0	7,6	98,1
		33,9		
Cols blancs	65,1	26,9	7,0	99,0
		33,5		
Cols bleus	65,4	27,3	6,2	98,9
		38,0		
TOTAL	60,4	28,0	10,2	98,4

n = 79,985

En premier lieu, sur ce point encore, les fils et filles de professionnels apparaissent nettement comme le seul groupe qui compte obtenir en majorité (52%) des diplômes de 2e et 3e cycles. Ils sont "suivis" de près par un seul autre groupe d'étudiants, ceux dont les pères appartiennent à la catégorie des cadres supérieurs.

Par ailleurs, les fils et filles de cadres moyens se distinguent peu des jeunes provenant des milieux de cols blancs ou de cols bleus. Les enfants de petits propriétaires, artisans et agriculteurs, sont ceux qui, de façon relative, pensent le plus souvent à une "carrière" universitaire relativement courte (68% comptent terminer avec le baccalauréat). Mais encore là, faut-il dire qu'ils se comportent grosso modo comme les fils et filles de cols blancs et de cols bleus.

3) Origine sociale des étudiants et étudiantes

On se souvient qu'au début des années 60, chez les étudiants universitaires, on ne comptait qu'une minorité de femmes (14% dans les universités francophones). Les résultats de cette recherche montrent qu'elles représentent maintenant presque la moitié (45%) de l'effectif des étudiants universitaires du Québec.

Avec la présence de plus en plus grande d'étudiants adultes, il s'agit sans doute là de l'une des transformations de première importance dans la composition de la population des étudiants de niveau universitaire au Québec (1).

---

(1) Il faut cependant être prudent dans l'analyse historique de la présence des femmes au niveau universitaire. On ne peut entrer ici, et pour le moment, dans

(suite page suivante)

Nous essayerons de voir maintenant si, derrière cette plus grande accessibilité, ne persistent pas des disparités moins évidentes, mais importantes, entre les hommes et les femmes dans les structures universitaires.

On ne peut, dans les limites mêmes de ce rapport, pousser sur ce point l'analyse dans ses différentes ramifications. Cependant, il est possible de répondre à quelques questions-clé: 1) quelle est l'origine sociale des femmes qui poursuivent des études universitaires? 2) quelle est leur situation dans les structures universitaires? A l'occasion, nous donnerons des indications sur les effets cumulés du sexe et de l'origine sociale.

Non seulement, dans un passé encore récent, peu de femmes accédaient aux études universitaires mais, encore, celles qui y accèdaient se recrutaient massivement dans les classes supérieures. A ce niveau d'enseignement, on trouvait donc une population féminine qui, sous ce rapport, se distinguait nettement de la population masculine comme l'indique très bien le tableau suivant. On y voit, en particulier, comment les filles de milieux ouvriers étaient faiblement représentées.

---

(1) (suite) la considération des différents facteurs qui peuvent expliquer la place grandissante occupée par les femmes parmi les étudiants universitaires. Il s'agit d'une question complexe qui va de l'étude du mouvement féministe à la participation accrue des femmes au marché du travail. Cependant, il est indispensable de rappeler que l'espace nouvellement occupé par les femmes dans les universités est lié, en partie, à l'intégration à ce niveau universitaire, au cours des années 60, des Ecoles normales et des Ecoles de Musique et d'Arts. Ces deux secteurs d'études recrutaient traditionnellement des majorités très fortes de filles. Sur ces questions, on pourra se référer, entre autres, au mémoire du Conseil du Statut de la Femme, L'accès à l'éducation pour les femmes du Québec, Conseil du Statut de la Femme, décembre, 1976, et au mémoire de la FAPUQ, La situation de la femme dans les universités québécoises, avril, 1978.

Tableau 22: Occupation du père selon le sexe - Universités francophones, 1961 (1)

	Hommes		Femmes	
Professionnels	8	14%	22	34%
Gérants-Administrateurs	6		12	
Semi-professionnels	2	38%	2	34%
Petis administrateurs, commerçants	26		24	
Cols blancs	10		8	
Ouvriers spécialisés	21	35%	12	19%
Ouvriers semi-spécialisés	6		4	
Manoeuvres	8		3	
Cultivateurs	11		6	
Occupations indéterminées	3		7	

(1) J. Brazeau et autres, Les résultats d'une enquête auprès des étudiants dans les universités de langue française au Québec, op. cit., Appendice D. Tableau 98.

Avec l'augmentation considérable du nombre des étudiants au niveau universitaire, on pouvait s'attendre à ce que, normalement, la base sociale du recrutement de ces étudiants se diversifie, s'élargisse. C'est effectivement ce qui s'est produit, de sorte qu'on trouve actuellement, dans le réseau universitaire, une population féminine se distinguant relativement peu de la population étudiante masculine. Cette transformation, considérable dans le milieu universitaire, peut, par ailleurs, avoir un impact important sur certaines professions. Nous reviendrons sur ce dernier point.

Tableau 23: Occupation du père, total et étudiants à temps plein* selon le sexe

Occ. du père	Ensemble des étudiants		Etudiants à temps plein	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Cadres supérieurs	10,7	10,9	11,4	14,2
	24,7	22,5	26,1	27,6
Cadres moyens	14,0	11,6	14,7	13,4
Professionnels	15,0	16,4	16,9	19,1
	28,3	36,3	28,6	35,0
Petits propriétaires	13,3	18,9	11,7	15,9
Cols blancs	15,5	14,7	14,3	13,2
	46,9	41,0	45,2	37,0
Cols bleus	31,4	26,3	30,9	23,8
TOTAL	100,0 (54,8)	100,0 (45,2)	100,0 (55,9)	100,0 (44,1)

n = 81,818

* Les différences sont peu significatives chez les étudiants à temps partiel. Il nous a semblé suffisant dans ces circonstances de présenter la distribution pour l'ensemble des étudiants et des étudiantes inscrits à temps plein.

Pour le moment, notons cependant que malgré ce changement dans les modèles de recrutement des femmes inscrites dans les universités, on observe, si l'on compare la population féminine à la population masculine, une tendance évidente à un recrutement plus élevé auprès de la petite bourgeoisie (35% vs 28%) et moins élevé auprès de la classe ouvrière (26% vs 31%). De là, on peut conclure que ce sont encore les filles d'ouvriers qui ont relativement le moins de chances d'accéder à des études universitaires.

4) Situations respectives des étudiants et étudiantes à temps plein dans les structures universitaires

Bien que le nombre de femmes ayant accès à l'université ait considérablement augmenté, nous avons vu qu'elles demeurent, comme groupe, encore sous-représentées. De plus, nous avons relevé que les filles des milieux populaires sont celles qui ont le moins facilement accès au monde des études universitaires.

Une fois admises à l'université, dans quels secteurs d'études se dirigent ces étudiantes? On sait déjà que certains secteurs semblent réservés aux femmes et que d'autres semblent demeurer "les chasses gardées" des hommes. Qu'en est-il plus précisément? Jusqu'à quel point la ségrégation traditionnellement observée dans la gamme des emplois dévolus aux femmes sur le marché du travail se répercute-t-elle encore au niveau universitaire, via les secteurs d'études? Est-ce que la distribution des femmes, en fonction des niveaux d'études, est semblable à celle des hommes? Les étudiantes s'adonnent-elles plus ou moins souvent à des études correspondant pour elles à un deuxième choix? Comptent-elles autant que les hommes poursuivre des études de 2e ou 3e cycle? Voilà ce à quoi nous allons tenter de répondre maintenant.

Mais, auparavant, apportons une première précision concernant les universités[1]. Les variations observées dans les proportions des hommes et des femmes selon les universités se sont révélées relativement peu importantes et nous semblent prendre leur sens de par la place particulière qu'occupent certains secteurs d'études accessibles dans les différentes universités. Nous avons donc décidé de ne pas nous attarder à cette question et de passer aux autres aspects précisant la situation des femmes dans les structures universitaires.

Nous indiquerons plus loin, s'il y a lieu, comment l'appartenance à une classe sociale (l'origine sociale) ajoute son propre effet à celui du sexe.

Champ disciplinaire des étudiants et étudiantes à temps plein

La répartition des hommes et des femmes selon les champs d'études est l'un des facteurs de base de la distribution des étudiants dans les structures universitaires. C'est aussi un point où se condensent à la fois l'effet des rapports sociaux historiquement construits entre hommes et femmes et l'effet, le poids, de la structure économique par le biais, en particulier, de la division sociale du travail.

L'examen de la représentation des hommes et des femmes selon le secteur d'études montre d'abord que certains champs demeurent nettement, soit ceux des femmes (le secteur paramédical), soit ceux des hommes (les Sciences appliquées). Nous désignons ces secteurs sous le terme de "chasse gardée" dans la mesure

---

(1) Inutile de revenir ici sur l'intégration au réseau universitaire des Ecoles Normales et des Ecoles d'Arts et de Musique. Nous avons déjà noté l'importance de ce phénomène.

où ces champs d'études mènent à des métiers traditionnellement étiquetés "masculins" (vg. ingénieur) ou "féminins" (vg. nursing). D'autres secteurs se caractérisent soit par un haut taux de féminité, soit par un haut taux de masculinité, c'est-à-dire une majorité (60% et plus) d'hommes ou de femmes. Dans la première catégorie, on peut classer les Sciences pures et les Sciences de l'administration; dans la seconde, l'Education ainsi que les Arts et les Lettres. Deux secteurs reçoivent des hommes et des femmes dans des proportions relativement égales, soit celui de la Santé et de la Médecine et celui des Sciences humaines.

En dehors des secteurs qui leur étaient traditionnellement réservés, l'Education, les Arts et Lettres et les études paramédicales, les femmes ont fait des percées importantes; d'abord, dans le champ de la Santé et de la Médecine, ensuite des Sciences "pures" et, jusqu'à un certain point, dans les Sciences administratives. Particulièrement remarquable est leur place majoritaire (54%) dans les Sciences de la santé; ce domaine regroupe, on le sait, les écoles professionnelles menant aux occupations les plus prestigieuses. Ainsi, les femmes ne se situent plus uniquement ou presque dans ces lieux de relégation que constituent souvent certains secteurs des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation, les Arts et Lettres et les études paramédicales. Cependant, il ne faut pas oublier que 64% des femmes inscrites à plein temps dans une université québécoise sont encore inscrites dans l'un ou l'autre de ces derniers secteurs, alors qu'on y trouve seulement 38% des hommes.

Tableau 24: Champ disciplinaire et sexe, (étudiants à plein temps)

Discipline	Hommes	Femmes	Total
Santé-Médecine	46	54	100,0
Paramédical	11	89	100,0
Sciences pures	60	40	100,0
Sciences appliquées	88	12	100,0
Sciences humaines	53	47	100,0
Education	25	75	100,0
Administration	70	30	100,0
Arts et Lettres	38	62	100,0
TOTAL	55	45	100,0

n = 81,523

Tableau 25: Sexe et champ disciplinaire, (étudiants à plein temps)

Discipline	Hommes	Femmes	Total
Santé-Médecine	5,4	8,0	4,7
Paramédical	0,4	3,9	1,4
Sciences pures	9,6	8,0	6,3
Sciences appliquées	22,3	3,8	10,1
Sciences humaines	26.1	28,8	19,6
Education	6,1	22,2	9,6
Administration	23,3	12,6	13,7
Arts et Lettres	6,1	12,6	6,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0
n =	45,630	35,893	81,523

De la comparaison des étudiants et étudiantes selon le champ d'études ressortent deux constatations. Premièrement, il y a des différences importantes entre hommes et femmes selon les secteurs d'études; ces différences s'articulent, pour une bonne part, à partir d'une division sociale du travail où, tendanciellement, les femmes se situent dans les secteurs préparant aux tâches de reproduction: éducation et sciences d'agrément (Arts et Lettres), certaines catégories de soins (études paramédicales), relations humaines, alors que les hommes, dans les catégories de la production (Sciences appliquées, Sciences pures) et de l'encadrement (Administration). Deuxièmement, les femmes ont envahi des secteurs dont elles étaient exclues ou presque: Santé et Médecine, Sciences pures, et Administration en particulier. Elles font donc aux hommes une concurrence des plus vives sur le plan universitaire. Il nous semble qu'une des raisons permettant de comprendre, d'expliquer ce phénomène réside dans la mise sur pied des cégeps, donnant aux femmes la possibilité de compléter des études collégiales. D'autre part, il faudrait aussi chercher à voir si cette accessibilité n'est pas liée au marché du travail; en particulier, à des processus de dévaluation, de déqualification des emplois. L'une des conséquences de ces derniers processus se traduit par une dévaluation des études universitaires elles-mêmes. Cela pourrait expliquer, pour une part tout au moins, la facilité relative avec laquelle des femmes peuvent investir certains champs professionnels de prestige qui leur étaient, jusque-là, moins accessibles.

Etudiants et étudiantes à temps plein, et niveau d'études

On aurait pu croire qu'il y aurait des différences bien marquées dans la distribution selon les niveaux d'études entre les hommes et les femmes. Il existe une certaine différence, mais elle est peu considérable. Dans des

proportions légèrement plus élevées que les hommes, les femmes se regroupent aux niveaux inférieurs de l'enseignement universitaire. Ceci confirme qu'elles ne sont pas encore dans une situation de pleine égalité. Cependant,cette dimension "niveaux d'études" est,pour elles,moins discriminante que la possibilité d'accéder aux études universitaires et de poursuivre des études dans n'importe quel champ disciplinaire, comme nous l'avons vu précédemment(1).

Tableau 26: Niveau d'études et sexe, étudiants à temps plein

Niveau	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Bac 1	36,9	39,8	38,2
Bac 2	28,5	28,0	28,3
Bac 3	26,1	24,6	25,4
Maîtrise et doctorat	8,5	7,6	8,1
TOTAL	100,0 (55,2)	100,0 (44,8)	100,0

n = 77,697

(1) Il est important de spécifier que nous n'avons pas distingué entre hommes et femmes au niveau du doctorat. Le nombre de répondants inscrits à un Ph.D. est trop restreint pour permettre une comparaison valable. Des études antérieures laisseraient croire qu'il y a,à ce niveau,des différences notables entre hommes et femmes. Voir,entre autres,l'étude du Conseil sur le Statut de la femme, op. cit. et celle de la FAPUQ, op. cit.

Malgré cette démarcation très faible entre étudiants et étudiantes selon les niveaux d'études, nous avons cherché à vérifier l'hypothèse selon laquelle l'étudiante qui vient d'un milieu populaire subirait un double handicap, de par son origine sociale et son appartenance à la population féminine. De fait,on a pu constater que les proportions des filles de cols blancs et de cols bleus (par rapport à l'ensemble des étudiants) sont les plus élevées au niveau du baccalauréat, et s'élèvent respectivement à 89,5% et à 90,5%. Cette relation n'est cependant pas linéaire puisque les fils de petits propriétaires les rejoignent à ce point de vue. Mais ceux-ci forment le seul groupe "masculin" qui se situe ainsi et, par ailleurs, ceux qui se concentrent dans les proportions les plus faibles au niveau du baccalauréat sont les fils de "professionnels" (77%). Somme toute, si l'hypothèse du double handicap n'est pas infirmée, elle n'est cependant pas vraiment confirmée.

Tableau 27: Proportion d'étudiants et d'étudiantes inscrits au baccalauréat selon l'occupation du père, étudiants à temps plein

	Hommes	Femmes
Cadres supérieurs	83,3	83,2
Cadres moyens	84,9	87,1
Professionnels	76,7	81,3
Petits propriétaires	89,5	85,5
Cols blancs	87,6	89,5
Cols bleus	86,1	90,5
TOTAL	84,6	86,5
n°	45,559	36,117

Etudiants et étudiantes à temps plein: niveau d'études escompté

A l'instar de ce qu'on a pu observer dans la répartition des garçons et filles selon le niveau atteint, il y a aussi peu de différences entre garçons et filles quant au niveau d'études qu'ils comptent atteindre. Cette légère différence se fait, cependant, encore une fois au détriment des filles.

Tableau 28: Niveau d'études escompté et sexe, (étudiants à plein temsp)

Niveau escompté		Sexe		
		Hommes	Femmes	Total
Baccalauréat	pas terminé	0,9	0,9	0,9
	terminé	59,3	61,7	60,4
Maîtrise		29,8	25,6	28,0
Doctorat		9,3	11,0	10,0
		39,1	36,6	38,0
Autres		0,7	0,7	0,7
TOTAL		100,0	100,0	100,0

n = 79,731

Par ailleurs, comme l'indique le tableau 29, l'origine sociale a, dans la détermination des attentes, un poids plus grand que l'appartenance au groupe des femmes ou des hommes.

Tableau 29: Proportion d'étudiants et d'étudiantes qui veulent poursuivre des études au-delà du baccalauréat, selon l'occupation du père, (étudiants à temps plein)

	Etudiants	Etudiantes	Ecarts étudiantes vs étudiants
Cadres supérieurs	47,4	44,3	- 3,1
Cadres moyens	36,2	32,1	- 4,1
Professionnels	55,2	48,5	- 6,7
Petits propriétaires	28,0	31,0	+ 3,0
Cols blancs	36,0	31,2	- 4,8
Cols bleus	34,1	32,5	- 1,6
TOTAL	39,1	36,6	- 2,5
n =	44,579	35,152	

Etudiants et étudiantes à temps plein et choix d'une discipline

Les étudiants et étudiantes, suivent, selon des proportions à peu près semblables, un programme d'études qu'ils ont choisi en premier lieu, en second lieu ou en troisième lieu. Mais, cette fois, une légère différence apparaît à l'avantage des filles.

Dans ce cas-ci, l'hypothèse du double désavantage semble infirmée: les filles ont tendance à suivre, proportionnellement plus souvent que les garçons, un programme d'études correspondant à leur premier choix.

Nous n'avons pas les données qui nous permettent de le vérifier; on peut se demander, cependant, si cette situation n'est pas liée à un niveau de réussite scolaire plus élevé, dans l'ensemble, chez les filles[1].

Tableau 30: Choix d'une discipline et sexe, (étudiants à temps plein)

Choix	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Premier	82,7	83,8	83,2
Deuxième	15,3	14,2	14,8
Troisième	1,5	1,6	1,5
Autres	0,5	0,4	0,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0
			n = 81,818

Conclusion sur la place respective des étudiants et étudiantes

Il est clair que ce qui distingue la distribution des filles et des garçons dans le champ des études universitaires, c'est, de façon tout à fait remarquable, le champ ou secteur d'études. Et ce champ ou secteur d'études, dans la mesure même où il correspond à des positions dans la division sociale du travail, constitue un élément de première importance dans le destin des individus et des groupes. A ce point de vue, la situation des femmes à l'université, malgré des transformations très importantes, comme cette tendance à investir de nouveaux domaines, reste souvent une situation de plus ou moins grande discrimination, plus ou moins grande relégations.

---

(1) Par exemple, M. Crespo et J. Michelena ont observé, au niveau secondaire, que proportionnellement, les filles sont plus nombreuses dans les "voies enrichies" qui supposent un degré élevé de réussite scolaire, op. cit., pp.28-29.

Selon d'autres paramètres, le niveau d'études atteint, le niveau d'études escompté, le "premier choix", les femmes se différencient relativement peu des hommes. De légères différences apparaissent cependant, le plus souvent au détriment des femmes.

Sans que l'on puisse la vérifier, on peut poser l'hypothèse que les modifications importantes de la situation des femmes dans le champ des études universitaires relèvent,pour une part, des structures et normes scolaires des niveaux pré-universitaires et,d'autre part, de changements dans le marché du travail.

Sur le plan interne, on peut se demander si l'accessibilité au niveau collégial n'a pas été un premier pas majeur. A cela s'ajoute la propension des filles à être plus "studieuses" que les garçons, et ainsi à mieux se classer. Dans la mesure où la sélection, lors de l'entrée à l'université, se fait plus sévère, particulièrement dans certaines disciplines, dans la mesure où la note académique se présente comme un critère ayant tous les attributs de la neutralité et constitue,d'autre part, un critère simple de classement quand on doit examiner un grand nombre de dossiers, les notes deviennent de plus en plus déterminantes(1). Et sous cet aspect, il existe une très forte compétition entre les filles et les garçons. On peut penser que cette situation a permis à plusieurs d'entre elles un accès, inespéré en d'autres circonstances, à des positions jusque-là réservées aux hommes.

Par ailleurs, sur le plan externe, un facteur important serait la dévaluation des études universitaires, dévaluation elle-même liée à des changements dans les professions et, de façon plus large, dans les milieux de travail.

---

(1) Et depuis, il faut bien le dire, que certaines facultés universitaires ne pratiquent plus une pratique de "numérus clausus" à l'endroit des femmes.

Que l'on pense,en particulier,aux changements qui menacent les "professions libérales" avec l'avènement possible, à ce niveau, du salariat. Mais il faut aussi rappeler que des proportions de plus en plus importantes de femmes désirent "faire carrière", entrer et demeurer sur le marché du travail[1]. Ce nouveau rapport au travail n'est sans doute pas étranger aux relations nouvelles de plusieurs d'entre elles avec les études et la carrière scolaire.

---

(1) Le taux de participation des femmes à la main-d'oeuvre se situe maintenant aux environs de 40%.

Chapitre II

PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ET RAPPORTS AUX ÉTUDES

1) Temps consacré au travail scolaire

2) Assiduité

3) Modes de travail scolaire

4) Attitudes vis-à-vis les études et l'avenir professionnel

Lors d'une "crise" scolaire, un personnage public dont nous oublions le nom avait lancé cette apostrophe qui se voulait un mot d'ordre: "Que les étudiants étudient, que les professeurs enseignent et que les administrateurs administrent". Evidemment,derrière cela, il y avait ce jugement à peine voilé: les étudiants n'étudient pas beaucoup, les professeurs professent sans trop de conviction, etc... Ainsi, on accole souvent à l'étudiant, l'image d'une personne qui, selon toutes les apparences, dispose d'une très grande liberté, de beaucoup de loisirs et qui mène plus ou moins une vie de dilettante. En définitive,celle de quelqu'un qui travaille peu. Nous verrons qu'en général, ce n'est pas le cas, et que cette conception de l'étudiant, un peu "romantique" ou "réprobatrice" selon le point de vue, demande à être singulièrement qualifiée.

Nous analyserons sous le thème de pratiques pédagogiques, en premier lieu, le temps que les étudiants consacrent chaque semaine à suivre des cours, à mener des travaux en laboratoire, à poursuivre des études personnelles. Ensuite, certaines façons dont ils s'acquittent de ce travail; en l'occurrence, leur plus ou moins grande assiduité aux cours, les conditions dans lesquelles ils poursuivent leurs études personnelles, c'est-à-dire à l'université ou chez eux, seuls ou en compagnie de collègues. Enfin sous le thème "attitude vis-à-vis les études et avenir professionnel", nous analyserons certaines attitudes des étudiants vis-à-vis leurs études et leur avenir professionnel, attitudes qui devraient nous éclairer sur la signification que revêtent pour eux leurs propres pratiques concernant les études.

On aborde donc là ce qui, théoriquement tout au moins, constitue l'essence, les activités fondamentales de la vie étudiante. Non seulement nous pourrons nous demander combien de temps les étudiants consacrent à leurs études, mais nous chercherons aussi, par le biais de cet examen, à voir jusqu'à quel point les étudiants s'engagent dans leurs études et s'intègrent plus ou moins au milieu de vie universitaire. Sur ces derniers aspects, les résultats de notre analyse ne seront, à ce moment-ci, que partiels. D'autres dimensions des conditions de vie des étudiants, certains jugements qu'ils portent sur les études et l'université, et certaines conduites analysées ailleurs viendront compléter, spécifier, les éléments d'analyse présentés dans cette partie du rapport.

Avant même d'aborder l'étude du temps consacré aux études et analyse des modes de travail scolaire, il faut rappeler quelques caractéristiques de la population étudiante observée, caractéristiques qui, dès le départ, font prendre conscience non seulement de l'hétérogénéité de cette population, mais surtout du fait qu'elle se compose, pour une bonne part, d'étudiants à temps partiel (28%), d'étudiants ayant au moment de l'enquête un emploi rémunéré (49%), soit à plein temps (26%), soit à temps partiel (22%). C'est-à-dire qu'il existe plusieurs catégories d'étudiants pour qui l'étude n'est que l'une des activités de travail.

On comprend l'importance de tenir compte de ces sous-groupes dans l'analyse du travail scolaire, particulièrement dans le cas des étudiants à temps partiel travaillant à plein temps. Il importe aussi de prendre en con-

sidération ces différents types de situation pour juger de l'intégration possible des étudiants au milieu universitaire. D'ores et déjà, il ressort que les étudiants qui se consacrent à plein temps à leurs études et qui n'ont pas de travail rémunéré, constituent un groupe, d'importance il est vrai, mais tout de même un groupe ou une catégorie d'étudiants parmi d'autres.

1) Temps consacré au travail scolaire

Une première évaluation d'ensemble

Dans les discussions sur le monde du travail, il est souvent question de la semaine de 40 heures ou de la semaine de 36 heures. Qu'en est-il de la semaine de l'étudiant? Peut-on parler de la même façon?

Nous tenterons de répondre tout d'abord à la deuxième question. Il nous apparaît difficile d'en parler en termes de durée, bien que par ailleurs, il nous semble important d'évaluer sur une base hebdomadaire le temps que les étudiants inscrits à l'université consacrent à leurs études. La comparaison est difficile pour au moins deux raisons. D'abord, il n'y a qu'une seule partie de la tâche de l'étudiant qui soit formellement circonscrite dans le temps: il s'agit des heures de cours, de laboratoire, de stage, exigées explicitement dans un programme donné d'études. En dehors de ces périodes "institutionnelles", on s'attend à ce que l'étudiant complète sa formation par des études personnelles, c'est-à-dire par une activité d'apprentissage où il dispose d'une latitude lui permettant de juger du temps nécessaire à ses études. On est ainsi loin du "9 à 5", lot d'une

majorité de travailleurs. Une seconde raison rend aussi la comparaison difficile: l'étudiant,a le plus souvent,un horaire de travail discontinu. Après un cours, par exemple, il peut retourner chez lui et ensuite revenir plus tard à l'université. Sans doute le caractère discontinu de son horaire et la liberté relative de prolonger ou de diminuer les heures d'études contribuent le plus à maintenir cette image déjà évoquée, de grande liberté, de légèreté de la tâche des étudiants. Le rythme de travail de l'étudiant est,ainsi,souvent brisé et, par ailleurs, son temps de travail risque de varier considérablement car il n'est pas rigoureusement fixé. C'est sur la somme de ce temps de travail et ses variations que nous nous attarderons maintenant.

Le premier élément "comptable" du travail scolaire est constitué des périodes de temps "institutionnel": heures de cours, de laboratoire, atelier, stage, etc. Nous avions demandé aux étudiants d'indiquer, en moyenne, combien d'heures ils consacrent chaque semaine à ces activités. Chez les étudiants inscrits à plein temps, 44% y consacrent de 15 à 19 heures: cette durée est mentionnée par le plus grand nombre d'étudiants. De plus, 30% des étudiants gravitent autour de ce "temps modal",de sorte que 75% des étudiants suivent entre 10 et 24 heures de cours par semaine.

Pour la plupart, les étudiants à temps partiel consacrent à leurs études de 5 à 9 heures par semaine.

Tableau 31: Heures de cours* par semaine selon le régime d'études

Heures de cours	Temps plein	Temps partiel
5 à 9 heures	7,3	83,3
10 à 14 heures	16,4	10,0
15 à 19 heures	43,9	3,7
20 à 24 heures	15,5	1,0
25 à 29 heures	8,3	0,7
30 heures et plus	8,6	1,4
TOTAL	100,0	100,0
n *	83,492	32,307

* Le terme "heures de cours" désigne ici les heures de laboratoire, de stage, d'internat exigées dans un programme d'études.

Si l'on examine maintenant le temps réservé à des études personnelles, celui-ci est, chez les étudiants à plein temps, beaucoup plus "dispersé", bien qu'il y ait une certaine concentration, encore une fois, autour de la catégorie "15 à 19 heures". Ainsi, les étudiants utilisent la latitude qui leur est allouée, quant à la durée de leur travail personnel. S'il s'établit des normes, et nous croyons que tel est le cas, elles sont beaucoup plus flexibles que celles qui régissent les heures de cours. Si le quart des sujets (25%) étudient moins de 15 heures par semaine, par ailleurs plus du tiers d'entre eux (37%) consacrent 25 heures et plus à des études personnelles.

Une forte proportion des étudiants à temps partiel se concentre dans quelques catégories, pour une raison bien évidente: ces étudiants suivent peu d'heures de cours et le nombre d'heures d'études personnelles s'en trouve, de soi, limité. Une deuxième raison peut expliquer, en partie, cette concentration. La très grande majorité de ces étudiants travaillent à plein temps. On comprend que leur disponibilité pour l'étude soit limitée.

Tableau 32: Heures d'études personnelles par semaine selon le régime d'études

Heures d'études	Temps plein	Temps partiel
Moins de 10 heures	11,1	57,0
10 à 14 heures	14,2	20,1
15 à 19 heures	19,2	12,0
20 à 24 heures	18,1	6,4
25 à 29 heures	11,3	1,5
30 à 39 heures	14,5	2,5
40 heures et plus	11,6	0,5
TOTAL	100,0	100,0
n =	83,579	37,221

Comme on le voit, les étudiants à temps partiel ont un comportement qui varie peu sur ce point. Ainsi, il nous apparaît relativement moins pertinent de nous attarder à des analyses plus fines de ce groupe, en ce qui concerne le travail scolaire.

Après ces premières observations, peut-on en arriver à préciser quel est, d'une façon plus globale, le temps de travail scolaire investi par les

étudiants dont l'activité principale est normalement l'étude, c'est-à-dire les étudiants inscrits à plein temps?

Si l'on fait la somme des heures de cours et des heures d'études personnelles de ces étudiants, on parvient à établir qu'ils consacrent en moyenne 41,9 heures par semaine à leur travail scolaire. En observant le tableau suivant, on notera effectivement que le quart des étudiants n'étudient pas beaucoup ou relativement peu, c'est-à-dire moins de 35 heures par semaine. Par contre, environ 30% ont une semaine "normale" de travail scolaire, dans le sens où ils consacrent autant de temps à cette activité que la majorité des autres travailleurs. De plus, 45% travaillent au-delà de 40 heures. Il faut donc reconnaître que dans leur ensemble, les étudiants étudient et ne flânent pas.

Tableau 33: Heures de travail scolaire (études personnelles + cours) par semaine, étudiants à temps plein

Heures de travail par semaine	
10 à 34	25,1
35 à 40	29,2
41 à 54	25,9
55 à 80	19,8
TOTAL	100,0
n =	83,421

$\bar{x}$ heures/semaine = 41,9 (écart type 13,5 heures)

Avant d'aborder l'étude des variations relatives au travail, en fonction des champs et niveaux d'études, etc., nous souhaitons relever deux points.

En premier lieu, nous voulons souligner un phénomène qui présente, à notre avis de l'intérêt. Contrairement à ce qu'on pourrait facilement croire, l'analyse révèle que les étudiants ayant un nombre d'heures, de cours ou de travaux de laboratoire assez élevé, ne diminuent pas nécessairement leurs heures de travail personnel. Au contraire, ils ont tendance à consacrer relativement plus de temps à leurs études, en dehors des cours et laboratoires. Ceci nous apparaît une indication du sérieux avec lequel bon nombre d'étudiants poursuivent leurs activités scolaires.

Le tableau suivant montre bien comment ce phénomène se manifeste dans le groupe numériquement le plus important, à savoir les étudiants à plein temps inscrits au baccalauréat. Parmi les étudiants inscrits à un plus grand nombre de cours, on observe une tendance très nette, indiscutable, à consacrer parallèlement plus de temps à des études personnelles.

Quant au travail scolaire global des étudiants, il ne suffit pas de le comptabiliser comme tel, ni de voir, comme nous venons de le faire, comment se partage selon un modèle plus ou moins prévu le temps consacré aux cours et aux études personnelles. Il importe de replacer ces activités de travail scolaire en relation avec une autre activité de travail poursuivie dans le cadre d'un emploi rémunéré. On sait que le tiers, environ, des étudiants inscrits à plein temps, occupe un emploi rémunéré, emploi à temps partiel, le plus souvent (27%),

Tableau 34: Heures d'études personnelles, selon certaines catégories d'heures de cours, étudiants à temps plein au niveau du baccalauréat

Heures d'études personnelles	Catégories d'heures de cours				
	10 à 14	15 à 19	20 à 24	25 à 29	Total
9 ou moins	15,9	9,4	8,0	7,7	10,7
10 à 14	19,6	14,5	11,1	10,4	14,1
15 à 19	16,0	27,6	19,8	17,4	20,5
20 à 24	23,5	17,8	20,5	17,0	18,5
25 à 29	9,3	9,8	14,9	17,1	11,3
	25,0	35,8	40,5	47,5	
30 à 39	9,1	14,7	15,9	13,3	14,0
40 et plus	6,6	11,3	9,7	17,1	10,0
TOTAL	100,0 (16,9)	100,0 (47,6)	100,0 (16,7)	100,0 (8,0)	100,0 (89,2)

n = 71,136

mais aussi quelquefois à plein temps. C'est donc dire que, si l'on veut évaluer en un sens plus large la semaine de travail de l'étudiant, il faut y ajouter le temps consacré à du travail rémunéré. On verra plus loin comment cette situation de travail "agit" sur le travail scolaire lui-même, sur engagement des étudiants dans leurs études. Pour le moment, nous nous contenterons de réévaluer les heures hebdomadaires de travail des étudiants en y incluant les heures consacrées à un emploi rémunéré.

Tableau 35: Heures de travail rémunéré par semaine (étudiants à temps plein exerçant un travail rémunéré)

Heures de travail rémunéré		
Moins de 10 heures	38,8	62,2
10 à 14 heures	23,4	
15 à 19 heures	13,1	23,1
20 à 24 heures	10,0	
25 à 29 heures	3,9	14,7
30 à 34 heures	5,2	
35 à 39 heures	4,5	
40 heures et plus	1,1	
TOTAL	100,0	
n =	27,444	

La majorité des étudiants à temps plein qui exercent un travail rémunéré y consacrent moins de 15 heures (62%). Par ailleurs, des fractions non négligeables de ceux qui ont un emploi, travaillent soit entre 15 et 25 heures (23%), soit plus de 25 heures (14%).

L'addition du temps de travail rémunéré au travail scolaire conduit à l'évaluation suivante: en moyenne les étudiants travaillent 46,8 heures par semaine. Compte tenu du fait que l'estimation du travail scolaire fixait à 41,9 heures, en moyenne, la durée de ce travail, ceci signifie que le travail rémunéré ajoute, en moyenne, dans une semaine, 5 heures de travail. On peut

Tableau 36: Heures totales de travail (travail rémunéré - travail soclaire des étudiants à temps plein

Heures totales de travail	
10 à 34	16,9
35 à 40	21,3
41 à 54	31,2
55 à 118	30,6
TOTAL	100,0
n =	83,044

x Heures/semaine - 46,8 heures (écart type: 14,168)

ainsi constater qu'en joignant travail scolaire et travail rémunéré, presque le tiers des étudiants ont des semaines de 55 heures et plus. Par ailleurs, peu d'étudiants travaillent moins de 35 heures.

Notons enfin que dans les calculs précédents, le temps des déplacements n'a pas été calculé. Pour venir à l'université, 42% des étudiants doivent faire un trajet de 30 minutes ou plus.

Ces déplacements, plus ceux que nécessite le travail rémunéré, diminuent d'autant les loisirs des étudiants.

Tableau 37: Durée des déplacements requis pour venir à l'université, étudiants à temps plein

Temps minutes	
Moins 15	26,2
15 à 29	31,2
30 à 59	30,3
60 et plus	12,3
TOTAL	100,0
n =	83,572

Etude de quelques variations relatives à la durée du travail scolaire des étudiants

Jusqu'à maintenant, nous avons considéré d'un bloc la population étudiante, calculant les heures de travail allouées à deux ordres d'activités scolaires, les cours et les études personnelles. Nous nous sommes contentés de montrer comment les étudiants, en particulier les étudiants à plein temps, se distribuaient selon la durée de ces activités et nous avons établi certaines moyennes. Bien sûr, tout ceci nous a permis de constater que les étudiants consacrent, en général, beaucoup de temps à leur travail mais que, par ailleurs, en termes de travail scolaire et de travail rémunéré, et peut-être n'avons-nous pas assez souligné ce point, la population étudiante est loin de former un tout monolithique. Certains étudiants travaillent en effet 55 heures et plus par semaine, alors que d'autres travaillent moins de 35 heures. Dans les pages qui suivent, nous allons, pour l'essentiel, vérifier comment certaines caractéristiques des étudiants ou de leur situation

peuvent influer sur le nombre d'heures réservées au travail scolaire. Après une tentative de comparaison dans le temps, nous aborderons l'étude des variations relatives au travail scolaire à partir d'un certain nombre de facteurs, soit le secteur d'études, le fait d'avoir ou non un travail rémunéré, le niveau d'études et l'université fréquentée.

Comparaison dans le temps: 1962-1978

Malgré son caractère relativement précaire, nous avons tenu à rapporter les résultats d'une comparaison entre le travail scolaire des étudiants universitaires des années 60 et les étudiants actuels. Il faut interpréter avec prudence cette relation, principalement parce que dans le premier cas (l'enquête Brazeau) il s'agit uniquement des universités francophones et que, d'autre part, les universités ont considérablement changé depuis ce temps. On y a intégré, entre autres, les anciennes écoles normales, les secteurs Arts et Lettres, les Sciences humaines; les Sciences pures se sont aussi développées au détriment de la place relative des facultés professionnelles. Ceci dit, il nous semble que la comparaison aide à caractériser la masse des étudiants actuels par rapport à une dimension essentielle de leurs activités scolaires. Les résultats de la comparaison indiquent que les deux groupes d'étudiants, ceux de 1962 et ceux de 1978, se distinguent nettement, d'abord quant à la place accordée aux cours et laboratoires par rapport à l'importance du temps employé à des études personnelles. Cette constatation nous semble tout à fait significative d'une transformation des pratiques pédagogiques. Les étudiants qu'on trouve actuellement sur les campus

québécois ont, dans l'ensemble moins d'activités pédagogiques encadrées, c'est-à-dire se réalisant à l'intérieur de cours et de laboratoires, que les étudiants de 1962. On peut penser qu'il s'agit là, en partie, d'un changement dans les conceptions pédagogiques qui ont présidé à l'élaboration des nouveaux programmes. Cependant, nous n'avons aucun moyen de vérifier systématiquement cette hypothèse. Il se peut aussi que ce soit là, en grande partie, un effet de la place relativement plus réduite de certains champs d'études universitaires de type professionnel tels que la Médecine, les Sciences appliquées qui exigent beaucoup de travail scolaire dans le cadre de cours, de laboratoires. Mais encore là, nous savons que le nombre de cours est sûrement lié au temps consacré au travail personnel. Donc, normalement, si les étudiants de 1962 s'étaient comportés comme ceux de 1978, ils auraient consacré beaucoup de temps aux études personnelles. La seconde observation à laquelle nous amène notre comparaison est que, précisément, les étudiants de 1962 consacraient relativement peu de temps à des études personnelles, si on les compare sur ce point avec les étudiants de 1978. Ainsi, tout se passe comme si, actuellement, le travail scolaire des étudiants se réalisait plus souvent dans un cadre plus libre, soit celui des études personnelles, que celui que connaissait l'étudiant des années 60.

Les étudiants actuels n'ont pas, on l'a vu, le même mode de travail scolaire. Une question demeure, question à laquelle nous aurions aimé pouvoir répondre: les étudiants travaillent-ils moins, maintenant, que les étudiants du début des années 60? Dans l'enquête Brazeau, on n'a pas calculé de moyenne et la comparaison devient ainsi difficile, sinon impossible. Les déplacements requis

Tableau 38: Comparaison des heures de cours et des études personnelles par semaine, (étudiants à temps plein de 1962* et de 1978)

Heures	Cours			Etudes personnelles		
	1962	1978		1962	1978	
1 - 14	11,0	23,7	67,6	39,0	25,3	44,5
15 - 19	10,0	43,9		23,0	19,2	
20 - 24	22,0	15,5		19,0	18,1	
25 - 29	23,0	8,3	63	25 + 17,0	37,4	55,5
30 - 34	18,0	3,8				
35 et plus	15,0	4,8				
Indéterminées	1,0					
TOTAL	100,0	100,0		100,0	100,0	
		n = 83,492			n = 83,579	

* Source: J. Brazeau et autres, Les résultats d'une enquête..., op. cit., 1962

par les cours et les laboratoires ainsi que par les études personnelles n'aident pas, non plus, à évaluer l'importance du temps consacré à l'ensemble du travail scolaire. Mais justement, ces déplacements tendraient à démontrer qu'il n'y a pas, en termes de travail scolaire global, de grandes différences entre la situation des étudiants, de 1962 à 1978. En conséquence, on peut croire que contrairement à l'idée qu'il existe un laxisme généralisé chez les étudiants, ceux-ci sont, en 1978, particulièrement engagés dans la poursuite d'études personnelles

et semblent ainsi avoir plus d'autonomie, ou être davantage laissés à eux-mêmes, selon l'optique choisie. La suite de notre analyse permettra peut-être d'apporter des précisions quant à ces interprétations.

Travail scolaire et champ disciplinaire.

Dans la partie précédente, nous avons déjà fait allusion à des programmes d'études qui exigeaient ou provoquaient (?) chez les étudiants des investissements plus considérables en termes de temps d'étude. Il semble bien que ce soit l'un des facteurs qui amène le plus de variations dans le temps que les étudiants consacrent à leurs études. Il s'agit d'un facteur d'ordre institutionnel, le programme d'études étant le lieu de condensation d'exigences liées à la fois aux positions sociales auxquelles ces programmes conduisent et, d'autre part, au maintien ou au renforcement de la légitimité "académique" des champs d'études en cause. C'est la conciliation de ces exigences dans des équilibres précaires (on pense aux facultés dites professionnelles où se font sentir de façon endémique les contradictions entre ce double système d'exigences) qui joue sur l'établissement des programmes d'études et des investissements demandés aux étudiants. A cela s'ajoutent, mais nous dirions de façon non-prépondérante, les difficultés plus ou moins grandes d'apprentissage liées à la nature même des connaissances à acquérir dans un champ d'études. Les investissements demandés aux étudiants, rappelons-le, ne sont pas toujours proportionnels aux rétributions monétaires et sociales qu'ils pourront en tirer. C'est le cas, notamment, des Sciences pures et même de certains secteurs des Sciences appliquées. (vg. Polytechnique).

Tableau 39: Heures de travail scolaire (cours - études personnelles) et champ disciplinaire, étudiants à temps plein

Champs d'études	Heures				
	10 - 34	35 - 40	41 - 54	55 +	Total
Santé-Médecine	6,7	9,6	83,7 (30,4 / 53,3)		100,0
Paramédical	15,6	32,8	51,6 (26,7 / 24,9)		100,0
Sciences pures	17,8	17,9	64,3 (37,2 / 27,1)		100,0
Sciences appliquées	11,6	21,1	67,3 (29,6 / 37,7)		100,0
Sciences humaines	30,8	34,7	44,4 (23,5 / 10,9)		100,0
Education	35,5	34,2	30,3 (20,8 / 9,5)		100,0
Administration	26,2	34,9	38,9 (23,5 / 15,4)		100,0
Arts et Lettres	33,6	29,7	36,6 (25,5 / 11,1)		100,0
TOTAL	25,2	29,1	45,7 (25,8 / 19,9)		100,0

n = 83,126

En définitive,il s'agit de se rappeler que les champs d'études ne sont pas seulement des champs d'études et que les variations observées dans le travail scolaire accompli par les étudiants selon les programmes, trouvent une bonne partie de leur explication dans ces faits, cette réalité que recouvre le champ d'études.

Mais, de fait, qu'en est-il exactement de ces variations? Comme on peut le constater dans le tableau précédent, la démarcation entre secteurs est très nette. Il est possible, en fait, de distinguer trois groupes de programmes. Parmi ces groupes, il y a d'abord le secteur de la Santé et de la Médecine qui est,de loin,celui qui impose les études les plus astreignantes: 84% des étudiants de ce secteur consacrent plus de 40 heures à leur travail scolaire. Bien plus, 53% font,en réalité,55 heures et plus d'études, de travaux de laboratoires et de stages par semaine. Le deuxième groupe est constitué par les Sciences pures et les Sciences appliquées. Dans ces secteurs, 60% des étudiants allouent plus de 40 heures à leur travail scolaire. Un dernier groupe comprend les Sciences humaines, l'Education, l'Administration, les Arts et Lettres, secteurs où seulement 30%à 40% environ des étudiants vont jusqu'à employer plus de 40 heures à leurs études.

Ces données ne provoquent pas de grandes surprises, sinon que les écarts sont peut-être plus considérables qu'on s'y attendait. Cependant, ces résultats font ressortir des différences qui se manifestent avec une clarté telle, qu'elles nous obligent à considérer le champ disciplinaire comme un déterminant structurel qui transcende nombre d'autres considérations sur les liens entre conditions de vie, études et situation dans les structures scolaires des étudiants universitaires. Il est facile de comprendre, par exemple, que le travail scolaire ou plus exactement

ce qu'il exige en fait de temps dans l'horaire d'une semaine marque, de façon fort importante, les conditions et le mode de vie des étudiants. Il est facile de comprendre que les investissements que l'on consent en travail scolaire sont liés aux positions auxquelles donnent accès les programmes d'études dans les structures socio-économiques. Encore que, sur ce dernier point, il faille absolument éviter toute relation univoque. Est-ce que le travail investi dans l'étude des Sciences pures, par exemple, s'explique par des considérations d'ordre économique? N'arrive-t-on pas, par exemple, avec des "investissements" moindres en Sciences administratives, à des "retours" plus intéressants? Dans un rapport de Statistique Canada, on relève que sur le marché du travail, en termes de rémunération"... l'amélioration de la situation financière relative dans les années 60, suivie d'un recul au cours des années 70, a été le lot des diplômés de toutes les disciplines"(1). A partir de ce que nous avons vu jusqu'à maintenant, rien ne permet de dire que cette détérioration de la situation financière entraîne un "désinvestissement". En tout cas, la comparaison de nos résultats avec ceux de l'enquête Brazeau laisse supposer qu'il n'y a pas eu un tel phénomène de "désinvestissement".

Travail scolaire et travail rémunéré

En dehors du programme ou secteur d'études, le fait, pour un étudiant inscrit à plein temps, d'avoir ou non un travail rémunéré durant l'année scolaire, nous semblait devoir "jouer" de façon importante sur la place occupée par

---

(1) Statistique Canada, Du monde des Etudes au Monde du Travail - Evolution et perspectives des années 60 aux années 80, Statistique Canada, Ottawa, 1978.

le travail scolaire. Somme toute, les énergies dont on dispose sont limitées et le fait d'avoir à investir temps et énergie dans un emploi rémunéré devrait amener à consacrer moins d'heures au travail scolaire.

C'est effectivement ce qui se produit lorsque l'on compare le temps consacré aux activités scolaires, selon que l'étudiant est sans emploi ou exerce une activité rémunérée à temps partiel ou à temps plein. Les plus grandes différences se situent évidemment entre les étudiants sans emploi et ceux qui ont un emploi à plein temps. En effet, 60% de ces derniers allouent moins de 35 heures par semaine à des cours ou à des études personnelles, alors que 50% des étudiants sans emploi rémunéré consacrent, eux, plus de 40 heures à leurs travaux scolaires. Il faut se rappeler que les étudiants ayant un emploi rémunéré à plein temps représentent une fraction très réduite, soit 6%, de l'ensemble des étudiants inscrits à plein temps à des études universitaires. Les étudiants ayant un emploi à temps partiel sont beaucoup plus nombreux, comme on le sait, (27%) et, chez eux, le fait d'occuper un tel emploi influe peu sur le temps qu'ils accordent au travail scolaire. Ces étudiants ont tendance à consacrer moins de temps aux activités scolaires; cependant, on pourrait croire qu'ils se différencieraient davantage des étudiants sans emploi. Là où l'écart entre ces deux groupes d'étudiants apparaît avec plus de netteté, c'est dans la catégorie qui touche ceux qui consacrent 55 heures et plus au travail scolaire. Ceci est tout à fait compréhensible.

Cette relation que nous venons d'observer entre travail rémunéré et heures de travail scolaire, pourrait laisser croire que les étudiants sont libres de se trouver un emploi rémunéré et qu'une des conséquences sur leurs études sera,

Tableau 40: Heures de travail scolaire et travail rémunéré. (étudiants à temps plein)

Travail rémunéré	Heures de travail scolaire				
	10 - 34	35 - 40	41 - 54	55 +	Total
Aucun	21,8	28,7	26,3	23,3	100,0 (66,9)
A temps partiel	25,7	32,3	27,3	14,7	100,0 (27,1)
A plein temps	59,1	21,0	16,0	3,7	100,0 (6,0)
TOTAL	25,1	29,2	25,9	19,8	100,0
					n = 83,421

éventuellement, de pouvoir consacrer moins de temps à leur travail scolaire. Evidemment, le fait de s'astreindre parallèlement à des études et à un travail rémunéré n'est pas sans lien avec la condition économique des étudiants ou avec leur désir de bien "vivre". Nous aborderons ailleurs cet aspect. Pour le moment, signalons que ce ne sont pas seulement des conditions économiques qui influencent le choix d'avoir ou non un emploi rémunéré, mais aussi des exigences scolaires. Cependant, il semble bien que celles-ci aient un effet réduit puisqu'il faut, ou être obligé, ou s'obliger soi-même à effectuer du travail scolaire pendant 55 heures et plus par semaine pour que ce travail ait apparemment une incidence marquée sur le travail rémunéré. Nous apporterons des précisions sur cette question lorsque nous analyserons les relations entre travail scolaire et niveau d'études.

Travail scolaire et niveau d'études

Souvent, on laisse entendre que les exigences relatives au travail scolaire varient selon les niveaux d'études ou même les années d'études à l'intérieur d'un

cycle comme celui qui conduit au baccalauréat. Les données que nous avons sur ce point nous permettent d'affirmer, pour une part, que les étudiants, qu'ils soient inscrits en première, deuxième ou troisième année du baccalauréat, accordent, dans l'ensemble, le même temps à leurs travaux scolaires, c'est-à-dire que, en général, chez les étudiants universitaires inscrits à ce niveau, on ne note pas, par exemple, un travail plus intense durant la première année à l'université qu'en troisième année. Il se peut que l'homogénéité observée chez ces étudiants cache des différences en fonction des

Tableau 41: Heures de travail scolaire et niveau d'études, (étudiants à temps plein)

Heures de travail scolaire	Niveau				
	Bac 1	Bac 2	Bac 3	Maît. et Doct.	Total
10-34	23,0	27,1	25,8	31,5	25,6
35-40	36,0	27,0	30,9	18,3	30,7
41-54	24,2	27,3	23,7	32,6	25,6
55 et plus	16,6	18,6	19,6	17,5	18,0
TOTAL	100,0 (38,1)	100,0 (28,4)	100,0 (25,4)	100,0 (8,1)	100,0

n = 77,951

programmes d'études. Mais, s'il en était ainsi, il faudrait que les exigences moindres de certains secteurs d'études soient simultanément compensées par les exigences plus élevées d'autres programmes, de façon que les différences s'annulent dans l'ensemble, ce qui nous apparaît peu probable.

Si, d'une année à l'autre, il n'y a pas, au premier cycle, des différences importantes dans la répartition du temps de travail, il n'en va pas exactement de même lorsque l'on passe du premier cycle au deuxième cycle et du deuxième au troisième. Au niveau de la maîtrise et du doctorat, les étudiants ont des

comportements différents par rapport au travail scolaire; ils étudient peu ou beaucoup: le tiers d'entre eux environ fait moins de 35 heures de travail scolaire par semaine, peu font de 35 à 40 heures et environ 50% font plus de 40 heures. Ceci peut s'expliquer en partie par le fait qu'à ces niveaux, les étudiants ont souvent une scolarité relativement réduite et sont ainsi moins contraints à une présence régulière à l'université. Un corollaire de cette situation est aussi le fait qu'à ces niveaux les étudiants, en quelque sorte plus libres, auront plus souvent un travail rémunéré. C'est ce qu'indiquent clairement les tableaux suivants.

Tableau 42: Niveau d'études et heures de cours*, (étudiants à temps plein)

Niveau	Heures de cours					
	5 - 9	10 - 14	15 - 19	20 - 24	25 et plus	Total
Bac 1	4,7	17,9	48,5	17,2	11,6	100,0 (38,1)
Bac 2	4,5	17,1	48,5	14,6	15,3	100,0 (28,4)
Bac 3	4,5	15,6	45,1	18,1	16,7	100,0 (25,5)
Maîtrise et Doctorat	35,9	18,2	28,3	9,5	8,3	100,0 (8,1)
TOTAL	7,1	17,1	46,0	16,1		100,0
						n = 77,840

* Les heures de cours comprennent aussi, rappelons-le, les laboratoires et les stages.

Tableau 43: Niveau d'études et travail rémunéré, (étudiants à temps plein)

Niveau	Travail rémunéré			
	Aucun	Temps partiel	Temps plein	Total
Bac 1	72,0	24,0	4,0	100,0 (38,1)
Bac 2	66,4	29,7	3,9	100,0 (28,4)
Bac 3	65,9	27,2	6,9	100,0 (25,4)
Maîtrise et Doctorat	46,4	40,3	13,4	100,0 (8,1)
TOTAL	66,8	27,7	5,5	100,0 n = 77,951

Le dernier tableau révèle un phénomène qui est assez troublant: plus de 50% des étudiants à plein temps des deuxième et troisième cycles ont un emploi rémunéré, dont 13%, un emploi rémunéré à plein temps. Ceci aide sans doute à comprendre leur comportement relatif à leur travail scolaire. Mais on peut se demander ce que sous-tend un tel partage des investissements de temps chez des étudiants qui sont parvenus aux niveaux de la maîtrise et du doctorat.

Travail scolaire et université fréquentée

Il s'agit ici de vérifier si, dans certaines universités du Québec, les exigences sont plus élevées que dans d'autres, tout au moins si cela se manifeste dans la répartition des heures de travail scolaire des étudiants. On rejoint l'image du "sérieux" des études, mais cette image telle qu'elle apparaît souvent, c'est-à-dire associée à quelques institutions.

Dans la plupart des universités, la répartition des heures de travail scolaire chez les étudiants suit le même modèle, c'est-à-dire que dans les mêmes proportions, les étudiants consacrent hebdomadairement à leurs cours et études personnelles des périodes variant de 10 à 34 heures, de 35 à 40 heures, de 41 à 54 heures, ou 55 heures et plus.

Deux universités seulement se distinguent: l'Université du Québec, et principalement l'UQAM, où les étudiants ont tendance à allouer moins de temps à leurs études, et surtout Concordia, où ce phénomène est encore plus prononcé. En effet, dans cette dernière université, par exemple, 40% des étudiants consacrent moins de 35 heures à leur travail scolaire, alors que dans l'ensemble des universités, ce pourcentage est de 25%.

Tableau 44: Heures de travail scolaire et université fréquentée

Heures	Université						
	Montréal	McGill	Sherbrooke	Laval	Concordia	U.Québec	Total
10-34	22,0	21,4	21,8	19,7	40,4	28,2	25,1
35-40	27,4	24,5	23,8	31,3	30,2	34,0	29,2
41-54	24,4	27,7	29,2	31,9	19,5	23,3	25,9
55 et plus	26,1	26,4	25,2	17,1	9,9	14,5	19,8
TOTAL	100,0 (23,7)	100,0 (15,6)	100,0 (7,0)	100,0 (20,6)	100,0 (13,0)	100,0 (20,2)	100,0

n = 83,421

Il faut éviter de porter ici un jugement trop rapide sur les différences relatives aux exigences scolaires entre ces deux universités et les autres. Dans ces deux universités, nous avons constaté que les étudiants étaient inscrits à un moins grand nombre d'heures de cours que dans l'ensemble des universités.

Voici comment la situation se présente:

Tableau 45: Heures de cours dans certaines universités, étudiants à temps plein au premier cycle

Universités	Heures de cours					
	5 à 9	10 à 14	15 à 19	20 à 24	25 et plus	Total
Concordia	9,2	35,6	39,3	11,2	4,8	100,0
		44,8			16,0	
Université du Québec	3,8	16,1	62,9	9,7	7,6	100,0
		19,9			17,3	
Ensemble des universités	4,6	17,0	47,6	16,6	14,1	100,0
		21,6			30,7	

n = 71,207

Ce moins grand nombre d'heures de cours explique, pour une bonne part, que dans ces deux universités, le temps consacré au travail scolaire soit plus réduit chez une proportion importante d'étudiants. Ainsi, le exigences scolaires n'y sont pas nécessairement moindres, mais l'image que projettent ces universités peut être affectée par la présence importante d'étudiants moins "occupés" à leurs études.

2) L'assiduité des étudiants

L'assiduité est,en quelque sorte, un vieux thème de la culture scolaire. Il fut un temps où existaient des prix d'assiduité pour souligner le mérite de celui ou celle qui avait suivi avec le plus de constance les activités scolaires. Il s'agissait de valoriser un type de comportement correspondant à l'écolier idéal, de transmettre aussi des dispositions stables vis-à-vis le travail et d'assurer l'acquisition de certaines qualités fort utiles et appréciées dans le "vrai" monde du travail. Il n'est pas fortuit que l'on ait été appelé, en parlant d'heures de travail, à faire référence à ce monde du travail et que le terme "assiduité" nous y renvoie à nouveau. Préparer les jeunes adultes à travailler dans des cadres où ils auront, pour une part importante, à gérer eux-mêmes l'un des aspects importants de la formation universitaire. Dans ce contexte, développer la constance dans le travail, ce à quoi sert pour une part l'assiduité, n'est pas sans bien-fondé. En tout cas, l'assiduité rappelle que la formation universitaire n'est pas qu'acquisition de connaissances,mais aussi, sinon surtout, le lieu d'une formation "morale".

L'assiduité revêt aussi,pour nous,d'autres significations; elle nous sert en particulier d'indicateur de l'état de l'université,et en même temps,du degré d'engagement des étudiants dans leurs études. Assurément, un faible taux d'assiduité, ou si l'on veut un taux élevé d'absentéisme, pourrait, s'il était généralisé, signifier qu'il existe un malaise profond dans le réseau universitaire. De même, un taux d'assiduité particulièrement faible dans l'un des secteurs du champ universitaire pourrait aussi rendre visibles des problèmes plus localisés.

Il est clair, si l'on en juge d'après les réponses relatives à la présence aux cours et aux laboratoires que, dans l'ensemble, les étudiants universitaires sont assidus. Plus de 50% des étudiants n'avaient en effet manqué aucun cours, plus de 40% en avaient manqué seulement quelques-uns et 4%, le quart ou plus.(1)

Tableau 46: Assiduité des étudiants aux cours et régime d'études

Régime d'études	Cours manqués			
	Aucun	Quelques-uns	Le quart et plus	Total
Temps plein	48,9	46,6	4,5	100,0(76,5)
Temps partiel	63,7	35,9	0,4	100,0(23,5)
TOTAL	52,4	44,0	3,6	100,0

n = 93,086

Voyons maintenant, en contrôlant certains facteurs, s'il existe des variations en ce qui concerne l'assiduité des étudiants. Ainsi, on observe que les étudiants à temps partiel sont plus assidus que les étudiants à plein temps, alors qu'on aurait pu penser que l'on obtiendrait des résultats inverses puisque l'étudiant à plein temps est,de façon générale, plus disponible pour ses études. Les résultats laissent donc entendre que l'étudiant à temps partiel est relativement plus engagé dans ses études.

Chez les étudiants à plein temps, on note,en fonction des niveaux une certaine variation qui se fait sentir surtout entre ceux qui n'ont manqué aucun cours et ceux qui en ont manqué quelques-uns. Cette variation peut apparaître importante puisqu'au niveau du baccalauréat, 49% des étudiants ne se sont

(1) Il est évident que le "moment" de la réponse peut jouer un rôle important. La très grande majorité des sujets a été amenée à répondre à cette question sur l'assistance aux cours dans une période relativement concentrée (du 17 novembre 1978 au 12 décembre 1978). Les étudiants de l'UQAM ont répondu au début de janvier 1979 (soit du 8 au 12 janvier) en fonction de leur assiduité au trimestre précédent. Rien ne laisse croire que ceci ait biaisé les réponses de façon importante. Ces réponses ont été données, pour la majorité des étudiants, dans le dernier mois du trimestre d'automne et pour une fraction d'entre eux, à la fin de ce trimestre.

pas absentés et que ce pourcentage passe à plus de 60% chez les étudiants qui préparent une maîtrise ou un doctorat. Cependant,il ne faut pas oublier que le nombre de cours à suivre selon le niveau varie considérablement. La probabilité même de manquer des cours diminue d'autant lorsque l'on passe d'un niveau à un autre, soit du premier au deuxième cycle et du deuxième au troisième.

L'assiduité varie aussi en fonction des universités. Pour des raisons que nous ne pouvons expliquer, ce sont les étudiants des universités anglophones qui ont tendance à être les moins assidus.

Tableau 47: Assiduité des étudiants et université
étudiants à temps plein, premier cycle

Universités	Cours manqués					
	Aucun	Quelques-uns	Environ le quart	Environ la moitié	Plus de la moitié	Total
Montréal	51,1	45,8	1,6	1,0	0,5	100,0
McGill	39,5	52,4	7,5	0,6	0,0	100,0
Sherbrooke	60,3	36,5	1,6	0,0	1,6	100,0
Laval	53,6	41,8	4,1	0,5	0,0	100,0
Concordia	29,7	63,0	7,3	0,0	0,0	100,0
U. du Québec	58,4	40,0	0,5	0,0	1,1	100,0
TOTAL	48,9	46,6	3,6	0,4	0,5	100,0

n = 71,195

Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, il n'y a pas de différence marquée dans l'assiduité des étudiants, selon les secteurs d'études. On a vu que dans certains champs disciplinaires, les étudiants consentaient à investir beaucoup en termes de temps de travail scolaire. Ceci aurait pu faire en sorte qu'on se trouve, dans c s secteurs, en présence d'étudiants plus "sérieux" et qui, par

conséquent, manquent moins de cours. Ce n'est pas le cas, du moins pas de façon significative.

Lorsque l'on établit une relation entre le nombre total des heures de travail des étudiants et l'assiduité, nous obtenons des résultats surprenants à première vue. Plus l'étudiant a une semaine de travail bien remplie, plus il a tendance à être assidu.

Tableau 48: Assiduité et heures totales de travail (travail scolaire - travail rémunéré), étudiants à temps plein, 1er cycle

Heures de travail	Cours manqués					
	Aucun	Quelques-uns	Environ le quart	Environ la moitié	Plus de la moitié	Total
10 - 34	40,4	52,4	6,0	0,6	0,6	100,0
35 - 40	48,1	48,1	2,9	0,5	0,5	100,0
41 - 54	49,8	46,4	3,1	0,7	0,0	100,0
55 - 64	53,9	43,2	2,2	0,0	0,7	100,0
65 et plus	55,5	40,1	3,3	0,0	1,0	100,0
TOTAL	49,1	46,6	3,4	0,4	0,5	100,0

n = 70,977

Il faut cependant rappeler que ceci confirme des observations faites antérieurement, selon lesquelles les étudiants les plus disponibles sont souvent les moins engagés et inversement. Ce qu'il y a de particulier dans ce cas-ci, c'est que ce phénomène est ou semble peu lié aux secteurs d'études où les étudiants sont inscrits.

En conclusion, en dehors des quelques variations observées, il ressort que l'étude de l'assiduité semble indiquer que, dans l'ensemble, les étudiants s'engagent réellement dans leurs études.

3) Modes de travail scolaire

L'assiduité aux cours et le temps consacré aux études personnelles sont déjà des paramètres importants dans la description des pratiques des étudiants universitaires. Ils ne nous disent cependant pas de quelle façon, dans quelles conditions les étudiants poursuivent leurs études. Deux aspects de ce "comment" nous intéressaient particulièrement; nous nous demandions où les étudiants accomplissaient leur travail personnel en dehors des heures de cours et s'ils faisaient ce travail seul ou en compagnie de collègues. Il est bien évident que les réponses à ces questions ne constituent pas un résumé relatif aux modes de travail scolaire des étudiants universitaires. Loin de là. Cependant, il nous semblait important d'avoir des indications sur l'utilisation que les étudiants font du campus à des fins de travail scolaire personnel. C'était là le moyen d'avoir des données sur le degré d'utilisation d'un lieu dont les aménagements ont souvent été l'objet d'investissements considérables, en même temps que celui de voir si l'université constituait un milieu de travail en dehors des heures de cours et de laboratoires. Autrement dit, si l'université était autre chose qu'un simple lieu où l'on donne ou suit des cours. Par ailleurs, nous voulions aussi tenter de vérifier si, à la suite de certains mouvements pédagogiques, à la suite des pratiques qui, nous disait-on, s'implantaient dans les CEGEP, le travail en équipe, le travail avec des collègues, ne s'instaurait pas comme un mode dominant, tout au moins comme un mode important. Passait-on d'une pédagogie de la compétition à une pédagogie de la coopération? Nous n'avions pas le loisir d'explorer bien avant cette question. Les quelques données dont nous disposons sur les habitudes de travail des étudiants permettent cependant d'apporter des éléments de réponse à ces questions.

Lieux où se poursuivent les études personnelles

En majorité, les étudiants (54%) disent qu'ils poursuivent presque toujours leurs études personnelles à la maison. Environ 12% accomplissent presque toujours les travaux scolaires à l'université. C'est donc dire que dans l'ensemble, la population étudiante a tendance à se retrouver "à la maison" pour effectuer en dehors des heures de cours ses travaux scolaires.(1)

Sous ce rapport, il existe cependant une différenciation bien marquée entre les étudiants à plein temps et les étudiants à temps partiel. En grande majorité (70%), ces derniers font leurs travaux scolaires à la maison. On a là une autre indication de leur marginalité relative: en dehors des cours, l'université n'est pas très fréquemment pour eux un lieu où l'on poursuit ses activités d'apprentissage. Bien que les étudiants à plein temps soient loin de "presque toujours étudier à l'université" (14%), une proportion importante utilise autant l'université que la maison comme lieu d'études.

Tableau 49: Lieu des études personnelles et régime d'études

Régime d'études	Lieu*			
	Université	Université/Maison	Maison	Total
Plein temps	14,2	37,3	48,5	100,0
Temps partiel	7,1	22,6	70,3	100,0
TOTAL	12,3	33,2	54,5	100,0

n = 115,626

*Université - presque toujours l'université; Université/Maison - autant l'université que la maison; Maison - presque toujours la maison.

---

(1) Notons au passage qu'un des principaux objets de critique des étudiants vis-à-vis l'université, est la qualité des locaux (voir au Chapitre IV, les pages 183 et suivantes). Il est par ailleurs assez évident que peu d'espaces ont été aménagés sur les campus universitaires, en dehors des bibliothèques, afin de faciliter le travail sur place des étudiants.

Il est difficile, il faut bien le dire, de dégager toute la signification de tels résultats. S'il est assez évident que les indications précédentes confirment le statut de marginalité de l'étudiant à temps partiel, peut-on considérer que le fait de constater qu'environ la moitié des étudiants inscrits à plein temps poursuivent presque toujours à l'université ou autant à l'université qu'à la maison leurs études personnelles, démontre que l'université constitue bel et bien un milieu de vie et de travail en dehors des temps forts que sont les cours, les laboratoires? Pour nous, la réponse à cette question c'est qu'il n'y a pas qu'<u>un</u> mode d'utilisation de l'université, mais plusieurs modes adoptés, en fait, par des groupes différents d'étudiants. Pour certains, l'université semble bien constituer un milieu important où l'on poursuit des activités "libres" de travail; pour d'autres, et ceux-ci constituent, de fait, le groupe le plus important, c'est à la maison que se poursuivent ces activités.

Cette utilisation différente est liée, entre autres, à la situation des étudiants dans les structures universitaires. On a déjà vu l'effet du régime d'études. Chez les étudiants inscrits à plein temps, le niveau d'études semble aussi avoir un effet sur le lieu des études personnelles: comparativement aux étudiants inscrits au baccalauréat, ceux qui sont au niveau de la maîtrise et du doctorat étudient plus souvent à l'université. Ceci laisserait entendre qu'à ces niveaux, on est plus intégré au milieu universitaire. Ainsi, alors qu'il y a entre 10% et 15% des étudiants du baccalauréat qui poursuivent presque toujours à l'université leur travail scolaire, dans le cas des étudiants qui préparent une maîtrise ou un doctorat, ce pourcentage monte à 21%.

Tableau 50: Lieu des études personnelles et niveau d'études, (étudiants à temps plein)

Lieu	Niveau				
	Bac 1	Bac 2	Bac 3	Maîtrise et doctorat	Total
Université	9,9	17,3	15,4	21,4	14,3
Université/ Maison	39,2	40,7	34,9	39,0	38,5
Maison	51,0	42,0	49,7	39,6	47,2
TOTAL	100,0 (38,1)	100,0 (28,4)	100,0 (25,3)	100,0 (8,1)	100,0

n = 77,865

En fonction des universités, encore une fois, on observe que les étudiants des établissements anglophones se singularisent. Ce sont eux qui ont le plus tendance à poursuivre leurs études personnelles sur le campus. A Concordia et à McGill, respectivement 26% et 21% des étudiants du 1er cycle affirment qu'ils étudient toujours à l'université, alors que dans les universités francophones, ces proportions atteignent au plus 14%. S'agit-il là d'un trait culturel des étudiants anglophones? Nous ne pouvons actuellement le vérifier.

Un point nous apparaît par ailleurs assez important à souligner. Le peu de variations entre les différentes universités francophones laisse croire que l'aménagement physique des lieux (et il y a une diversité effective entre

les universités sous ce rapport) jouerait relativement peu sur leur utilisation. Il faudrait cependant pousser l'analyse pour élucider valablement cette question.

Tableau 51: Lieu des études personnelles et université (Etudiants à temps plein, premier cycle)

Université	Lieu			
	Université	Université/maison	Maison	Total
Montréal	8,2	40,5	51,3	100,0
Sherbrooke	14,3	33,3	52,4	100,0
Laval	8,7	32,1	59,2	100,0
Université du Québec	9,7	45,4	44,9	100,0
McGill	21,2	38,0	40,9	100,0
Concordia	26,5	35,9	37,6	100,0
TOTAL	13,8	38,3	47,9	

n = 71,196

En fonction des champs disciplinaires, on observe que les étudiants de "Santé-Médecine", du secteur paramédical et des Sciences de l'éducation ont plus que d'autres, tendance à accomplir leurs études personnelles à la maison. Par ailleurs, c'est en Sciences pures, en Sciences appliquées et en Administration que des fractions relativement plus élevées d'étudiants demeurent presque toujours sur le campus pour poursuivre leurs études personnelles. Ces variations sont moins marquées que celles que nous avons relevées dans les paragraphes précédents; c'est donc dire que le champ d'études semble avoir un impact moins grand dans la détermination de cet aspect du travail scolaire que les autres variables analysées jusqu'ici.

Tableau 52: Lieu des études personnelles et champ disciplinaire (Étudiants à temps plein, premier cycle)

Discipline	Lieu			
	Université	Université/maison	Maison	Total
Santé-Médecine	9,9	27,2	62,9	100,0
Paramédical	9,4	32,9	57,8	100,0
Sciences pures	16,6	35,6	47,8	100,0
Sciences appliquées	17,2	43,1	39,8	100,0
Sciences humaines	12,6	41,7	45,0	100,0
Education	7,0	37,5	55,5	100,0
Administration	17,4	35,6	47,0	100,0
Arts et Lettres	14,8	35,4	49,8	100,0
TOTAL	13,8	38,3	47,9	

n = 71,052

Une dernière indication: le fait d'avoir un travail rémunéré à temps partiel ne change rien au lieu d'études des étudiants; cependant ceux qui ont un travail rémunéré à plein temps font beaucoup plus fréquemment (72%) leurs études personnelles à la maison.

Tableau 53: Lieu des études personnelles et travail rémunéré

Travail rémunéré	Lieu			
	Université	Université/Maison	Maison	Total
Aucun	14,4	38,4	47,3	100,0
A temps partiel	15,3	38,5	46,2	100,0
A temps plein	8,3	19,6	72,1	100,0
TOTAL	14,3	37,3	48,4	100,0

n = 83,350

Etudes avec des collègues

Nous avons déjà expliqué pourquoi nous souhaitions évaluer, ne fût-ce que grossièrement, jusqu'à quel point les étudiants universitaires travaillaient avec des collègues. Les données que nous avons nous permettent de distinguer sous ce rapport trois groupes d'étudiants. Un premier groupe est constitué d'étudiants qui étudient régulièrement avec des collègues, donc d'étudiants qui, pouvons-nous croire, ont adapté des pratiques de coopération, d'entraide.

A l'autre extrême, se situe un groupe d'étudiants qui travaillent toujours seuls. Il se peut que cette pratique cache des phénomènes de compétition, mais rien ne permet de l'affirmer. Par contre, on pourrait qualifier d'autodidactes des étudiants, dans la mesure où ils poursuivent sur leur propre élan une part importante de leurs études. Entre ces deux groupes se situe un groupe intermédiaire, celui de ceux qui étudient occasionnellement avec d'autres.

C'est justement ce groupe "intermédiaire" qui englobe la proportion la plus importante des étudiants universitaires, soit 53%. Par ordre de grandeur, suit le groupe des étudiants qui travaillent toujours seuls (32%), soit les "autodidactes", et enfin ceux qui travaillent régulièrement avec d'autres, soit les "coopérants" (15%). Ce simple résultat nous indique clairement que les pratiques de coopération sur le plan de l'apprentissage, pratiques de coopération établies sur une base assez régulière, sont limitées. Beaucoup plus fortes (32%) sont les pratiques autodidactes, le travail solitaire de l'étudiant universitaire.

Tableau 54: Etudes avec des collègues et régime d'études

Régime d'études	Mode d'étude			
	Seul	Occasionnellement avec des collègues	Régulièrement avec des collègues	Total
Temps plein	29,3	54,3	16,3	100,0
Temps partiel	38,4	48,8	12,8	100,0
TOTAL	31,9	52,8	15,3	100,0

n = 115,832

Le fait d'être inscrit à temps partiel ou à temps plein joue relativement peu sur le mode de travail des étudiants. Il est vrai que les étudiants à temps partiel étudient plus souvent seuls (38% vs 29%). Cependant, si l'on tient compte qu'en général, ils ont déjà un travail à plein temps et étudient chez eux, on aurait pu s'attendre à trouver une proportion encore plus élevée d'étudiants à temps partiel travaillant toujours seuls et réciproquement, une proportion plus faible travaillant régulièrement avec d'autres. On peut ainsi penser que les étudiants à temps partiel sont plus enclins à adopter des pratiques d'entraide dans leur travail.

Si l'on regarde les variations relatives à ces pratiques en fonction de la situation des étudiants à plein temps dans les structures universitaires, on constate, en premier lieu, qu'il y a peu de différence sous cet aspect entre les étudiants, qu'ils soient inscrits aux niveaux du baccalauréat, de la maîtrise ou du doctorat. La différence la plus notable, relativement apparaît de façon d'ailleurs difficilement explicable au niveau du bac 3. A ce niveau, plus d'étudiants étudient régulièrement avec des collègues.

Tableau 55: Etudes avec des collègues et niveau d'études (étudiants à temps plein)

Etudes avec des collègues	Niveaux				
	Bac 1	Bac 2	Bac 3	Maîtrise et doctorat	Total
Seul	28,4	27,0	30,2	29,7	28,5
Occasionnellement avec des collègues	57,8	58,1	48,0	55,1	55,2
Régulièrement avec des collègues	13,8	14,9	21,8	15,2	16,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

n = 77,912

Par ailleurs, l'importance des groupes d'étudiants qui travaillent en solitaires ou avec d'autres diffère selon les institutions. Encore une fois, les universités anglophones se distinguent: on observe dans ces universités les proportions les plus élevées d'étudiants qui poursuivent toujours seuls leurs études personnelles, soit 39% des étudiants de Concordia et 37% des étudiants de McGill. Rappelons que dans ces deux universités, relativement beaucoup d'étudiants travaillent presque toujours à la maison. En fait, tout se passe comme si l'on observait dans ces universités, une tendance marquée vers ce qu'on pourrait nommer une "privitisation" du travail scolaire, en dehors, évidemment, des cours et laboratoires. Les étudiants de l'Université Laval se rapprochent de ce modèle. Par contre, ceux de Sherbrooke et de l'Université du Québec se situent au pôle opposé: le quart des étudiants poursuivent leurs études personnelles avec des collègues(1).

---

(1) Il semblerait que la localisation géographique de l'Université soit relativement déterminante. A l'intérieur du réseau de l'U.Q. les pratiques étudiantes varient selon l'université: les pratiques d'entraide pédagogique sont,en effet, un peu plus fréquentes dans les constituantes non-montréalaises.

Tableau 56: Etudes avec des collègues et université fréquentée (étudiants à temps plein, premier cycle)

Université	Mode d'étude			
	Seuls	Occasionnellement avec des collègues	Régulièrement avec des collègues	Total
Montréal	21,5	59,7	18,8	100,0
Sherbrooke	17,5	57,1	25,4	100,0
Laval	29,1	57,7	13,2	100,0
Université du Québec	25,3	46,8	28,0	100,0
McGill	36,8	55,1	8,1	100,0
Concordia	39,4	57,4	3,2	100,0
TOTAL	28,6	55,1	16,3	100,0

n = 71,282

A l'instar de ce qu'on a noté à propos des lieux où les étudiants se livrent à des études personnelles, c'est seulement dans le cas où les étudiants ont un emploi rémunéré à plein temps que se manifeste une différence appréciable en ce qui concerne le travail avec des collègues. Ceux qui ont un travail rémunéré à plein temps étudient beaucoup plus fréquemment seuls (44% contre 31% de ceux qui travaillent à temps partiel et 27% de ceux qui n'ont aucun travail rémunéré).

Tableau 57: Etudes avec des collègues et travail rémunéré (Etudiants à temps plein)

Travail rémunéré	Mode d'étude			
	Seul	Occasionnellement avec des collègues	Régulièrement avec des collègues	Total
Aucun	27,2	55,2	17,5	100,0
A temps partiel	31,5	54,8	13,8	100,0
A temps plein	44,3	41,0	14,7	100,0
TOTAL	29,4	54,2	16,4	

n = 83,469

Enfin, le mode de travail des étudiants varie considérablement en fonction des champs disciplinaires. Mais il varie de façon, pour nous, "erratique", c'est-à-dire dans des directions qui nous apparaissent, pour le moment, le plus souvent inexplicables. Que, par exemple, dans presque 40% des cas, les étudiants du secteur Santé-Médecine accomplissent seuls leurs études personnelles, cela peut s'expliquer par le fait que le temps qu'ils passent à l'université est, en général, déjà bien rempli par les cours et les laboratoires. Ceci dit, comment comprendre par ailleurs que 55% des étudiants du secteur Arts et Lettres travaillent seuls alors que leur travail et leur situation scolaire sont, on le sait, bien différents de ceux du secteur de la santé? On pourrait prolonger la liste des interrogations que suscitent ces résultats. Cette entreprise nous semble pour le moment futile. Il faudrait pouvoir pousser l'analyse plus loin, pour tenter de comprendre cet aspect des pratiques étudiantes.

Face à cette situation, nous avons cru bon, malgré tout, de reproduire ici le tableau montrant la distribution des étudiants à plein temps du 1er cycle

selon le mode de travail. Il peut être intéressant de constater l'importance des groupes d'étudiants qui travaillent seuls ou régulièrement avec d'autres, selon les champs d'études. Il s'agit d'une information qui contribue à mieux définir la situation des étudiants inscrits dans différents champs d'études.

Tableau 58: Etudes avec des collègues et champ disciplinaire (étudiants à temps plein, premier cycle)

Discipline	Mode d'étude			
	Seul	Occasionnellement avec des collègues	Régulièrement avec des collègues	Total
Santé-Médecine	38,8	53,0	8,0	100,0
Paramédical	9,5	71,0	19,5	100,0
Sciences pures	30,0	53,2	16,8	100,0
Sciences appliquées	18,8	60,0	21,3	100,0
Sciences humaines	34,8	51,8	13,5	100,0
Education	20,7	57,3	21,9	100,0
Administration	18,6	64,6	16,8	100,0
Arts et Lettres	55,2	35,5	9,3	100,0
TOTAL	28,6	55,1	16,3	100,0

n = 71,138

4) Attitudes vis-a-vis les études et l'avenir professionnel

A l'analyse de divers aspects des études et des pratiques étudiantes, il convient d'ajouter celle du mode d'engagement ou du type de motivation des étudiants qui décident d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures. Les étudiants éprouvent-ils de l'intérêt pour l'étude elle-même ou pour la vie étudiante qu'ils mènent? Que pensent-ils venir chercher à l'université? Veulent-ils seulement obtenir un diplôme qui donne accès à une carrière professionnelle? Comment envisagent-ils leur avenir professionnel? Autant de questions que les étudiants se posent et que nous avons formulées sous la forme de cinq propositions afin de mieux cerner l'attitude des étudiants à l'égard à la fois de leur vie universitaire (matières scolaires, vie étudiante) et de leur carrière prochaine (importance du diplôme, inquiétude face à l'entrée sur le marché du travail, etc.).

Globalement, on peut présenter comme suit les attitudes des étudiants universitaires quant à leurs études actuelles et à leur avenir prochain, sur le plan professionnel:

En premier lieu, les étudiants manifestent un grand intérêt pour les matières enseignées: près de 85% des étudiants avouent,en effet,qu'ils "aiment la plupart des matières qu'ils ont à étudier". Mais paradoxalement, ces mêmes étudiants ne semblent pas s'intéresser particulièrement à la vie étudiante que permet la poursuite d'études à l'université: moins de 40% des étudiants reconnaissent que "ce qui les intéresse à l'université, c'est de vivre une vie d'étudiant".

En second lieu, au faible intérêt qu'inspire la vie étudiante universitaire, correspond une conception largement utilitariste des études universitaires: pour plus de la moitié des étudiants, ce qui importe d'abord "c'est

d'obtenir un diplôme". Toutefois, ceux-ci sont un peu moins nombreux (48,3%) à dire que "ce n'est pas tant leurs études qui les intéressent que la profession qu'elles leur permettront d'exercer".

Enfin, l'inquiétude à l'égard de l'avenir professionnel n'est pas partagée par l'ensemble des étudiants: il n'y a qu'un peu plus du quart des étudiants (25,9%) qui "ne savent pas trop où cela va les mener".

Le régime d'études

Tout porte à croire que le mode d'engagement ou le type de motivation des étudiants varie en fonction même de leur mode d'inscription à l'université: selon cette hypothèse, les étudiants inscrits à temps plein seraient plus dilettantes, savourant les plaisirs de la vie étudiante et ne se préoccupant guère de leur avenir professionnel: pour leur part, les étudiants inscrits à temps partiel apparaîtraient plus utilitaristes, cherchant par l'obtention d'un diplôme universitaire à améliorer leur niveau de vie ou leur position sociale.

Effectivement, les étudiants inscrits à temps partiel se distinguent de leurs confrères inscrits à temps plein par leur plus faible intérêt pour la vie étudiante elle-même (21,0% en comparaison de 52,8%) et aussi par une préoccupation un peu plus grande pour l'obtention d'un diplôme (55,9% en comparaison de 52,9%). Cependant, à cette importance accordée à l'obtention d'un diplôme,ne correspond pas une attitude similaire à l'égard de la profession future: peut-être parce qu'ils détiennent déjà un emploi régulier, les étudiants inscrits à temps partiel sont proportionnellement un peu moins

nombreux (40,3%) à affirmer que "ce ne sont pas tant les études qui les intéressent que la profession qu'elles leur permettront d'exercer". De plus, ces étudiants inscrits à temps partiel, qui sont, il faut le rappeler, moins critiques à l'égard de l'enseignement et de l'université, apparaissent s'intéresser un peu plus aux "matières qu'ils ont à étudier". Enfin, ils sont proportionnellement plus nombreux à "savoir où cela (la poursuite d'études universitaires) va les mener".

Tableau 59: Motivation à l'égard des études selon le régime d'études (% d'étudiants favorables aux diverses propositions)

Régime d'études	Propositions				
	Intérêt pour les matières	Intérêt pour la profession	Intérêt pour le diplôme	Intérêt pour la vie étudiante	Savoir où cela va les mener (1)
Temps plein	83,2	51,1	52,9	52,2	71,5
Temps partiel	87,6	40,9	55,4	21,0	77,4
TOTAL	84,4	48,3	53,6	43,9	73,1
n =	115,665	112,449	115,274	118,532	114,719

(1) Cette proposition étant formulée de façon négative, nous avons retenu le pourcentage de réponses défavorables.

Le niveau d'études

La motivation des étudiants semble varier quelque peu en fonction non seulement du mode d'inscription, mais aussi du cycle d'études. Les étudiants inscrits à temps plein aux cycles supérieurs semblent en effet s'intéresser davantage aux études elles-mêmes; dans une proportion plus élevée, ils

manifestent un intérêt plus grand pour la matière enseignée et se préoccupent moins de leur avenir professionnel ou de l'obtention d'un diplôme. Enfin, à cette attitude, qui peut s'expliquer par le fait de détenir déjà un diplôme, correspond une plus grande détermination: parmi les étudiants inscrits à la maîtrise ou au doctorat, un plus grand nombre, proportionnellement, "sait où cela va les mener". Toutefois, ces étudiants sont relativement moins orientés vers la vie étudiante que ceux qui sont au niveau du baccalauréat.

Tableau 60: Motivation à l'égard des études selon le cycle d'études chez les étudiants à temps plein (% d'étudiants favorables aux diverses propositions)

Niveau	Propositions				
	Intérêt pour les matières	Intérêt pour la profession	Intérêt pour le diplôme	Intérêt pour la vie étudiante	Savoir où cela va les mener
Bac 1	81,5	51,6	56,8	59,8	70,9
Bac 2	82,2	52,1	55,1	54,1	69,1
Bac 3	85,4	50,7	48,2	45,0	71,9
Maîtrise et Doctorat	87,3	43,0	44,1	31,1	78,8
TOTAL	83,2	50,8	53,1	52,1	71,3
n =	77,904	75,560	77,660	76,984	77,026

Le champ disciplinaire

En regard de la vie étudiante, le champ disciplinaire choisi par l'étudiant est tout aussi important, sinon plus, que le niveau d'études: en fonction même de sa situation dans la structure universitaire et aussi de la valeur sociale des diplômes qu'il décerne, chacun des secteurs disciplinaires inculque à ses étudiants une façon de percevoir à la fois les études universitaires et

l'accès aux carrières professionnelles. Ainsi, les étudiants qui apparaissent les plus "dilettantes" se retrouvent dans les disciplines les moins professionnelles; les étudiants qui se préoccupent peu du diplôme, qui s'intéressent plus aux études actuelles qu'à la profession future, sont plus souvent des étudiants inscrits en Sciences pures, en Sciences humaines et en Arts. Pour plus de 60% des étudiants inscrits en Arts, ce n'est pas tant la profession future que les études actuelles qui suscitent de l'intérêt. En comparaison, les étudiants inscrits dans des disciplines professionnelles (Santé-Médecine, Sciences appliquées, Administration) sont plus nombreux à se préoccuper soit de l'obtention d'un diplôme (Administration), soit de l'exercice d'une profession future (Santé-Médecine, Sciences appliquées et Administration)[1].

Tableau 61: Motivation à l'égard des études et champ disciplinaire (pourcentage d'étudiants à temps plein, favorables aux diverses propositions, au premier cycle

Discipline	Propositions				
	Intérêt pour les matières	Intérêt pour la profession	Intérêt pour le diplôme	Intérêt pour la vie étudiante	Savoir où cela va les mener
Santé-Médecine	84,0	64,3	47,0	43,4	68,3
Paramédical	90,3	53,1	65,0	52,2	90,5
Sciences pures	89,5	33,4	44,8	47,9	67,5
Sciences appliquées	74,0	63,1	54,6	51,7	68,8
Sciences humaines	83,9	44,9	50,7	51,5	64,9
Education	84,3	55,2	51,9	61,1	76,3
Administration	78,6	63,4	68,2	59,9	76,0
Arts	89,8	39,1	43,5	53,6	70,0
TOTAL	82,7	51,6	53,9	54,1	70,6
n =	71,138	69,051	70,919	70,360	70,292

(1) Il est étonnant de constater que même dans des champs disciplinaires menant à des emplois très professionnalisés comme les Sciences appliquées et "Santé-Médecine", une proportion importante d'étudiants (environ 30%) ne savent apparemment pas où les études vont les mener.

L'université

L'attitude à l'égard des études varie d'une université à une autre, principalement des universités anglophones aux universités francophones: les étudiants inscrits au premier cycle et à temps plein dans les universités anglophones (McGill et Concordia) apparaissent en effet plus intéressés par les matières enseignées, plus passionnés par les études actuelles que par l'exercice d'une profession et enfin, plus fascinés par la vie étudiante. Ceux-ci se conforment ainsi à l'image du "vrai étudiant", mais ce dilettantisme n'est que partiel puisque dans les universités anglophones, un plus grand nombre d'étudiants affirment proportionnellement que "ce qui les intéresse, c'est d'abord d'obtenir un diplôme". Par ailleurs, ces mêmes étudiants manifestent moins d'inquiétude à l'égard de leur avenir professionnel: ils savent plus souvent "où cela va les mener".

Entre les étudiants des universités francophones, il existe aussi quelques différences, mais elles sont habituellement peu significatives: les seules différences qui méritent d'être soulignées concernant, d'une part, l'intérêt pour la vie étudiante - cet intérêt est relativement plus faible à l'Université de Sherbrooke (38.4%) - et, d'autre part, l'attitude face à l'avenir - près de 30% des étudiants à l'Université de Montréal et plus de 40% à l'Université Laval ne savent pas "où leurs études vont les mener".

Tableau 62: Motivation à l'égard des études et université (pourcentage des étudiants à temps plein, favorables aux diverses propositions au premier cycle

Université	Propositions				
	Intérêt pour les matières	Intérêt pour la profession	Intérêt pour le diplôme	Intérêt pour la vie étudiante	Savoir où cela va les mener
Montréal	79,6	53,9	51,4	50,5	69,4
Laval	79,1	55,0	42,0	51,8	58,4
Sherbrooke	79,4	57,4	52,4	38,7	77,4
U. du Québec	83,9	58,9	54,3	58,7	75,5
McGill	87,0	36,4	60,5	52,4	74,1
Concordia	87,3	46,7	66,9	64,9	74,4
TOTAL	82,7	51,6	53,9	54,1	70,6
n =	71,282	69,195	71,063	70,504	70,436

Les attitudes à l'égard des études et aussi à l'égard de l'avenir professionnel semblent donc varier quelque peu en fonction des modes d'inscription à des études universitaires (statut, niveau, disciplines et université). Et, comme ces modes d'inscription ou d'insertion dans les milieux universitaires ne sont pas totalement indépendants des caractéristiques sociales des divers groupes ou catégories d'étudiants, l'on peut s'attendre à ce qu'en fonction même de leur trajectoire sociale et de leurs caractéristiques sociales, les étudiants adoptent des attitudes différentes.

Ainsi, même si les différences ne sont pas très fortes, il y a, en fonction du sexe, un rapport aux études et à l'avenir professionnel qui n'est pas le même: en comparaison de leurs confrères, les étudiantes apparaissent plus dilettantes (grand intérêt pour les matières enseignées, plus faible intérêt pour l'exercice de la profession future, plus grande indifférence à l'égard de l'obtention d'un diplôme, plus grande préoccupation pour la vie étudiante, etc.). En même temps, celles-ci manifestent un peu plus d'inquiétude à l'égard de l'avenir: elles savent moins quelle sera la rentabilité de l'investissement qu'elles effectuent actuellement.

Tableau 63: Pourcentage d'étudiants favorables aux diverses propositions concernant la motivation à l'égard des études, selon le sexe

Sexe	Propositions				
	Intérêt pour les matières	Intérêt pour la profession	Intérêt pour le diplôme	Intérêt pour la vie étudiante	Savoir où cela va les mener
Hommes	82,8	50,6	56,6	43,0	74,4
Femmes	86,5	45,5	50,2	45,1	71,9
TOTAL	84,5	48,3	53,6	44,2	73,3

L'autre facteur social qui peut exercer une influence sur l'attitude à l'égard des études et de l'avenir professionnel est l'origine de l'étudiant. Les étudiants issus des classes sociales élevées apparaissent,certes, un peu plus dilettantes que les autres - faible préoccupation pour la profession (42,8%), le diplôme (50,9%), en même temps qu'ils semblent mieux savoir "où ils vont" (72,8%). Pour leur part, les étudiants dont le père est ouvrier manifestent une attitude plus utilitariste (55,8% étudient pour le diplôme) même s'ils savent moins bien où "leurs études vont les mener" (68,9%). Cependant,ces différences ne sont jamais très fortes et, si l'on prend en considération l'ensemble des catégories socio-professionnelles, elles sont mal identifiables: par exemple, il y a un pourcentage tout aussi faible de fils de professionnels (70,5%) que de fils d'ouvriers cols bleus, qui ne savent pas où "cela va les mener"; par ailleurs, la catégorie qui regroupe la proportion la plus élevée d'étudiants qui "savent où cela va les mener" est celle des fils de cols blancs (77,6%).

Tout comme les attitudes à l'égard de l'université (que nous analyserons au Chapitre IV), celles que les étudiants adoptent à l'égard des études et de l'avenir professionnel ne sont pas très influencées par des trajectoires sociales différentes: elles le sont beaucoup plus par le mode d'insertion (temps plein/partiel) et par le lieu d'insertion (champs disciplinaires). Toutefois, le principe de différenciation n'est pas tout à fait le même: à l'opposition entre disciplines "scientifiques" (avec laboratoire) et disciplines "non scientifiques" (sans laboratoire), il faut substituer l'opposition entre disciplines "professionnelles" (Médecine-Santé, Sciences appliquées, Administration) et disciplines "non professionnelles" (Sciences pures, Sciences humaines et Arts): plus que la nature même de la formation ou de l'apprentissage, c'est la

nature du ou des marchés du travail - par exemple, leur plus ou moins facile accessibilité qui devient déterminante: tout se passe comme si les étudiants avaient d'autant plus de chances d'adopter une attitude dilettante à l'égard de leurs études qu'ils se trouvent inscrits dans des disciplines "culturelles" qui ne donnent pas un accès facile et direct à un ensemble de postes bien définis et où l'on retrouve, faut-il le préciser, de plus fortes proportions d'étudiantes. Ces étudiants et étudiantes n'auraient guère d'autres choix que de "tirer profit" de leur situation présente, de vivre leur "vie d'étudiant" en s'intéressant aux matières qu'ils étudient et en se préoccupant peu de leur avenir professionnel prochain.

Chapitre III

SITUATION FINANCIÈRE DES ÉTUDIANTS ET SOURCES DE REVENUS

1) Travail

2) Revenus (d'un travail régulier, salaires d'été, bourses et aide familiale)

3) Satisfaction à l'égard de la situation économique et dettes

4) Revendications

5) Conclusion

1) Travail

L'image que l'on se fait parfois d'un étudiant universitaire, le représente soit assis dans une salle de cours ou dans une bibliothèque, soit debout derrière une table de laboratoire: sérieux et attentif, celui-ci semble totalement absorbé par ses études. Même si l'on tend de plus en plus à faire apparaître cette image comme fausse, celle-ci ne colle pas moins à une certaine réalité: les études universitaires sont toujours, en effet, une période pendant laquelle une partie importante des étudiants se consacre à l'acquisition de connaissances et d'habiletés professionnelles. Toutefois, les caractéristiques sociales et les conditions de vie de l'étudiant universitaire ont changé, entraînant une modification des attitudes vis-à-vis le travail (et les études): d'une part, un nombre important d'étudiants inscrits à temps partiel, détiennent un emploi régulier; d'autre part, des étudiants inscrits à temps plein se retrouvent aussi, mais à temps partiel, sur le marché du travail. Quelle est l'ampleur de ces phénomènes? Ces conduites,ou mieux ces stratégies,sont-elles le produit de conditions sociales spécifiques?

Considérations générales

De prime abord, la proportion des étudiants universitaires qui affirment exercer un travail rémunéré au cours de l'année scolaire apparaît élevée: celle-ci est de 48,8%. Mais cette proportion relativement élevée s'explique,en grande partie,par la présence de plus en plus nombreuse sur les campus, d'étudiants inscrits à temps partiel. En effet, parmi ces derniers, qui constituent près de 30% de la population étudiée, on retrouve un pourcentage élevé d'étudiants occupant un emploi (89%). De plus, dans cette même catégorie d'étudiants,se concentre la plus grande proportion d'étudiants

occupant à temps plein un emploi rémunéré: près de 80% des étudiants à temps partiel ont un emploi à temps plein. Pour leur part, les étudiants inscrits à temps plein exercent, dans une proportion moindre (33,2%), un travail et, lorsque tel est le cas, il s'agit habituellement d'un travail à temps partiel: sur l'ensemble des étudiants inscrits à temps complet, il n'y a que 6,1% d'étudiants ayant un emploi rémunéré à temps plein.

Tableau 64: Travail rémunéré selon le régime d'études

Régime d'études	travail rémunéré			
	Aucun	Temps plein	Temps partiel	Total
Temps plein	66,9	6,0	27,1 (33,1%)	100%
Temps partiel	10,9	78,4	10,7 (89,1%)	100%
TOTAL	51,3	26,1	22,6 (48,7%)	100%

n = 115,922

Le travail selon le sexe, le niveau d'études et la discipline chez les étudiants à temps partiel

Parce que la plupart des étudiants à temps partiel ont un emploi régulier, les variations en fonction du sexe, du niveau d'études ou de la discipline n'apparaissent guère significatives. Quelle que soit la variable prise en considération, la proportion des étudiants à temps partiel qui travaillent est le plus souvent supérieure à 80%: par exemple, qu'ils soient inscrits au baccalauréat

ou à la maîtrise, les étudiants occupent pour la plupart un emploi. Il en est de même en fonction des disciplines: sauf en Santé et Médecine et en Sciences appliquées, deux disciplines regroupant une très forte majorité d'étudiants à temps plein, une proportion très élevée des étudiants inscrits à temps partiel exerce habituellement une activité rémunérée. Les seules autres exceptions concernent les étudiants de deux secteurs disciplinaires, inscrits à la maîtrise: en effet, en Sciences humaines et sociales, et en Arts et Lettres des proportions un peu moins élevées d'étudiants des cycles supérieurs ont un emploi (en Sciences humaines et en Arts et Lettres, ces pourcentages sont, au niveau de la maîtrise, respectivement de 61,5% et de 59,3%).

Les étudiants à temps plein

En ce qui a trait à l'exercice d'un emploi rémunéré pendant l'année, les variations selon le sexe, le niveau d'études ou la discipline, sont en fait, beaucoup plus grandes au sein de la population étudiante inscrite à plein temps. Il apparaît, en effet, que plus les études sont avancées, plus la proportion d'étudiants ayant un emploi est élevée, et que plus souvent, cet emploi rémunéré est un emploi à temps plein. Toutefois, ces différences sont plus grandes entre les cycles inférieur et supérieur eux-mêmes (maîtrise et doctorat): d'environ 30% au niveau du baccalauréat, la proportion des étudiants inscrits à temps plein qui exercent un emploi passe à plus de 50% aux cycles supérieurs.

Tableau 65: Travail rémunéré et niveau d'études, étudiants à temps plein

Niveau	Travail rémunéré			
	Aucun	Temps partiel	Temps plein	Total
Bac 1	72,0	24,0	4,0	100,0
Bac 2	66,4	29,7	3,9	100,0
Bac 3	65,9	27,2	6,9	100,0
Maîtrise et doctorat	46,4	40,3	13,4	100,0
TOTAL	66,8	27,7	5,5	100,0

n = 77,951

Par ailleurs, si l'on observe non seulement le niveau d'études mais aussi le champ ou secteur disciplinaire, d'autres différences apparaissent au sein de la population étudiante inscrite à plein temps dans les universités québécoises. Ainsi, au niveau du baccalauréat, les secteurs disciplinaires où la proportion d'étudiants occupant un emploi est plus élevée, sont les Arts et Lettres et les Sciences de l'éducation (entre 30% et 40%). Dans tous les autres secteurs disciplinaires, cette proportion est habituellement inférieure à 30%. Dans le secteur médical, la proportion d'étudiants qui exercent un emploi est particulièrement faible. Pour leur part, dans leur ensemble, les étudiants en Sciences pures n'ont pas, à l'égard du travail, un comportement très différent de celui des autres étudiants universitaires: plus de 30% des étudiants inscrits à temps plein exercent un emploi et, comme les autres étudiants, ils travaillent à temps partiel.

Tableau 66: Pourcentage d'étudiants occupant un emploi (temps partiel et temps plein) selon le niveau d'études et le secteur disciplinaire (étudiants à temps plein)

Discipline	Niveau d'études				
	Bac 1	Bac 2	Bac 3	Maîtrise et Doctorat	Total
Médecine-Santé	29,3	11,0	12,8	49,7	22,9
Paramédical	0,0	13,1	50,5	100,0	19,8
Sciences pures	30,8	32,6	29,6	66,2	34,3
Sciences appliquées	18,8	32,0	26,7	50,6	26,9
Sciences humaines	30,4	33,6	32,0	48,6	33,4
Education	23,9	42,7	43,4	68,3	37,3
Administration	33,9	32,5	33,8	32,6	33,3
Arts et Lettres	28,8	42,0	47,8	76,0	41,0
TOTAL	27,8	33,7	34,2	53,6	33,2

n = 77,656

Au niveau des cycles supérieurs (maîtrise et doctorat), la proportion des étudiants qui travaillent est nettement plus élevée, particulièrement dans le secteur des Arts et des Lettres (76,0%), en Sciences de l'éducation (68,8%) et en Sciences pures (66,2%). Mais,le plus souvent, comme au niveau du baccalauréat, il s'agit d'un travail à temps partiel; seuls les étudiants des Sciences de l'éducation, inscrits à la maîtrise et au doctorat, continuent à se livrer en plus grand nombre à un travail à temps plein: plus de la moitié des étudiants inscrits dans ces secteurs à la maîtrise et au doctorat sont dans ce cas.

Enfin, quant à l'exercice d'une activité rémunérée pendant l'année universitaire,il n'y a que peu de différences entre les étudiants temps plein au niveau du baccalauréat, dans les diverses universités québécoises, anglophones et francophones. De fait, le pourcentage d'étudiants qui occupent un emploi n'est inférieur à 25% qu'à l'Université de Sherbrooke.

L'Université Concordia se différencie aussi quelque peu par un pourcentage plus élevé d'étudiants (37,5%) occupant, à temps partiel, un emploi rémunéré. Il est à noter qu'à l'Université McGill, il n'y a qu'une infime partie des étudiants inscrits au baccalauréat qui occupent un emploi à plein temps(0,9%).

Tableau 67: Travail rémunéré et université (étudiants à temps plein, premier cycle)

Université	Travail rémunéré			
	Aucun	Temps partiel	Temps plein	Total
Montréal	66,9	27,1	6,1	100,0
Laval	68,9	25,0	6,1	100,0
Sherbrooke	85,7	12,7	1,6	100,0
U. du Québec	68,3	25,3	6,5	100,0
McGill	72,3	26,8	0,9	100,0
Concordia	58,2	37,5	4,3	100,0
TOTAL	68,5	26,7	4,8	100,0

n = 71,282

Nature du travail

L'exercice d'un travail à temps plein ou à temps partiel est devenu une réalité quotidienne pour bon nombre d'étudiants universitaires inscrits à plein temps. Mais,le plus souvent,il ne s'agit pas, sauf pour les étudiants des cycles supérieurs, d'un emploi relié d'une façon ou d'une autre aux études que ces derniers poursuivent. En effet, parmi les étudiants inscrits à temps plein au niveau du baccalauréat, ceux qui exercent une activité rémunérée n'ont,le plus souvent,qu'un emploi peu qualifié: ils sont employés de bureau ou employés dans les secteurs des services. Par ailleurs, très peu (5,7%) d'étudiants de ce niveau ont des emplois reliés à la recherche; ces emplois sont occupés par les étudiants inscrits à plein temps à la maîtrise et au doctorat : pour les étudiants de ces niveaux, la recherche constitue l'un des plus importants secteurs

d'emploi (38,9%). C'est aussi parmi les étudiants inscrits à plein temps aux cycles supérieurs,qu'on retrouve une proportion plus élevée (30%) d'étudiants ayant, à temps partiel habituellement, un poste de cadre ou de professionnel. Pour les étudiants de ces niveaux, les emplois semi-professionnels, et,en particulier,ceux qui relèvent de l'enseignement,sont aussi importants mais à un degré moindre (21,8%): il s'agit alors d'emplois occupés par des étudiants inscrits souvent dans des secteurs reliés aux Sciences de l'éducation.

Tableau 68: Nature du travail et niveaux d'études (Etudiants à temps plein, exerçant une activité rémunérée

Nature du travail	Niveau				
	Bac 1	Bac 2	Bac 3	Maîtrise et doctorat	Total
Cadre et professionnels	7,7	9,3	8,1	29,5	10,6
Semi-professionnels	16,1	19,4	20,3	21,8	18,9
Col blancs	41,9	37,6	23,8	4,6	31,1
Employés de service	31,0	24,7	28,2	5,2	25,1
Cols bleus	4,2	5,3	5,9	0,0	4,4
Chercheurs	0,9	3,7	13,7	38,9	10,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

n = 25,810

De telles différences quant à la nature du travail qu'effectuent, à temps partiel ou à temps plein, les étudiants inscrits à temps complet existent aussi en fonction des secteurs ou champs disciplinaires dans lesquels les étudiants poursuivent leurs études. Ainsi, parmi les étudiants en Sciences de l'éducation qui travaillent tout en étant inscrits à temps plein, plus de 30% ont un emploi dans l'enseignement. Une telle concentration existe aussi pour les emplois de cadres et les professions libérales: ces occupations qui sont "rares" pour des étudiants à temps plein (7,7%), sont, dans une proportion plus élevée, détenues par des étudiants en administration (13,1%) et en Sciences appliquées (14,8%). De telles concentrations s'expliquent probablement par le fait que des disciplines comme l'Administration, l'Education et les Sciences appliquées attirent souvent des gens ayant déjà un emploi régulier ou une spécialisation et qui entendent se perfectionner grâce à des études universitaires. D'ailleurs, parmi les étudiants inscrits à temps partiel au baccalauréat, principalement en Education et en Administration on retrouve les proportions les plus élevées d'étudiants occupant aussi des postes correspondant aux études qu'ils poursuivent: par exemple, plus de 80% des étudiants inscrits à temps partiel à un baccalauréat en Education occupent, lorsqu'ils continuent d'exercer une activité, un poste dans le secteur de l'enseignement[1]. Une tendance similaire s'observe dans le secteur des Sciences de l'administration: parmi les étudiants inscrits à temps partiel, on retrouve dans ces secteurs, non seulement une proportion plus élevée d'étudiants qui travaillent, mais aussi une proportion plus élevée exerçant un travail en tant que cadres ou professionnels (36,9%).

---

(1) Parmi les étudiants qui, inscrits à temps partiel au niveau du baccalauréat en Sciences pures, continuent à travailler, on retrouve aussi une proportion élevée de personnes qui font de l'enseignement (49,0%); mais ces étudiants ne représentent qu'une infime partie de la population étudiante.

Tableau 69: Pourcentage d'étudiants ayant un emploi (t. partiel et t. plein) selon le champ disciplinaire et la nature de l'emploi(étudiants à temps plein, premier cycle)

Discipline	Nature de l'emploi						
	Cadres profs	Semi-prof. enseignants	Cols blancs	Employés de service	Cols bleus	Recher-che	Total
Médecine	9,6	22,8	45,6	---	---	22,0	100,0
Paramédical	---	33,7	---	66,3	---	---	100,0
Sciences pures	---	15,6	37,4	33,7	11,8	11,6	100,0
Sciences appliquées	14,8	7,2	19,4	34,3	12,1	16,0	100,0
Sciences humaines	4,0	20,2	43,2	22,9	3,4	6,3	100,0
Education	4,5	36,7	15,8	38,7	---	2,3	100,0
Administration	13,1	3,0	39,1	32,9	8,5	3,3	100,0
Arts	11,2	24,5	46,5	11,8	---	5,6	100,0
TOTAL	7,7	18,5	34,8	28,2	5,1	5,7	100,0

n = 22,353

Tableau 70: Pourcentage d'étudiants ayant un emploi (t. partiel et t. plein) selon le champ disciplinaire et la nature de l'emploi (étudiants à temps partiel, premier cycle)

Disciplines	Nature de l'emploi						
	Cadres profs	Semi-prof. enseignants	Cols blancs	Employés de service	Cols bleus	Recherche	Total
Paramédical	25,0	75,0	---	---	---	---	100,0(3,3)
Sciences pures	---	87,2	---	12,8	---	---	100,0(3,5)
Sciences appliquées	28,7	14,5	38,1	---	18,7	---	100,0(4,4)
Sciences humaines	15,4	54,8	19,3	6,3	4,3	---	100,0(18,9)
Education	6,3	88,8	1,2	3,7	---	---	100,0(33,2)
Administration	36,9	19,1	35,8	4,2	4,0	---	100,0(28,4)
Arts	18,1	40,6	30,9	5,9	---	5,0	100,0(8,2)
TOTAL	19,0	54,8	18,5	4,5	2,8	0,4	100,0

n = 19,474

Le travail d'été

Au travail à temps plein ou à temps partiel durant l'année universitaire, comme autre source importante de revenus pour les étudiants, s'ajoute le travail pendant la période des vacances d'été. Dans l'ensemble de la population étudiante universitaire, au cours de l'été dernier, un peu moins de 20% des étudiants (1978) n'auraient eu aucun emploi (ni régulier, ni temporaire saisonnier). Mais, si l'on exclut tous ceux qui ont un travail régulier durant l'année à plein temps et qui représentent 25% de la population globale, il apparaît qu'une proportion un peu plus élevée (26,5%) d'étudiants n'ont pas travaillé au cours de l'été dernier.

La probabilité d'obtenir un emploi d'été n'apparaît pas liée au degré de scolarisation universitaire puisque plus les années de scolarité augmentent, plus le pourcentage d'étudiants inscrits à temps plein durant l'année scolaire, et n'ayant pas un emploi d'été, s'accroît: de 21,9% au niveau du baccalauréat, ce pourcentage passe à plus de 30% aux cycles supérieurs. Un tel état de fait s'explique largement par la présence, aux cycles supérieurs, d'une proportion plus élevée d'étudiants ayant un emploi durant l'année scolaire ou qui obtiennent des bourses d'études. Par ailleurs, tout porte à croire que les étudiants de certains secteurs disciplinaires ont plus de difficulté à trouver un emploi d'été. Au niveau du baccalauréat, tel est principalement le cas des étudiants en Santé et Médecine et, à un moindre degré, des étudiants en Education et en Arts et Lettres. Les secteurs disciplinaires où l'accès à un emploi d'été semble plus facile sont les Sciences appliquées et l'Administration. Pour les étudiants des cycles supérieurs, la situation est quelque peu

différente. Les secteurs des Sciences pures, et aussi des Arts et Lettres, regroupent la plus forte proportion d'étudiants des grades supérieurs n'obtenant pas un travail pendant la période d'été. Notons enfin que la probabilité d'obtenir un emploi durant l'été est aussi fonction de la localisation de l'université: cette probabilité est,en effet,plus faible pour les étudiants inscrits à plein temps à l'Université de Sherbrooke (74,3%), à l'Université Laval (73,9%) et dans les constituantes non-montréalaises de l'Université du Québec (67,1%).

Tableau 71: Pourcentage d'étudiants n'obtenant pas d'emploi d'été selon le champ disciplinaire et le niveau d'études. (Etudiants à temps plein)

Discipline	Niveau				
	Bac 1	Bac 2	Bac 3	Maîtrise et Doctorat	Total
Santé-Médecine	12,3	33,4	37,3	11,5	25,4
Paramédical	37,8	28,2	0,0	0,0	25,1
Sciences pures	34,8	9,2	12,4	66,8	23,8
Sciences appliquées	12,8	11,3	8,1	38,3	12,8
Sciences humaines	27,7	19,7	29,3	17,3	25,0
Education	29,1	22,7	37,3	42,2	29,9
Administration	12,9	17,6	16,6	33,2	16,5
Arts et Lettres	32,8	31,9	20,6	44,3	30,9
TOTAL	23,8	19,2	22,4	31,6	22,7

n = 72,671

2) Revenus

1. Revenus provenant d'un travail régulier durant l'année universitaire

La question des revenus au sein de la population étudiante est l'une des plus difficiles à traiter puisque l'évaluation de ces revenus nécessite la prise en considération des diverses sources de revenus (travail à temps plein ou à temps partiel, aide des parents, travail d'été, prêts et emprunts). De toute évidence, eu égard aux revenus, la population étudiante est loin d'être homogène. Par exemple, une partie des étudiants, surtout des étudiants à temps partiel, bénéficie de conditions économiques relativement favorables. Ainsi, parmi les étudiants inscrits à temps partiel au baccalauréat et à la maîtrise, une majorité d'étudiants estime que le revenu brut qu'ils tirent d'un travail (le plus souvent à temps plein) est supérieur à 10 000,00 $. On retrouve des proportions élevées d'étudiants fortunés, principalement dans les secteurs recrutant au niveau du baccalauréat une proportion élevée d'étudiants à temps partiel, à savoir les Sciences de l'éducation et les Sciences administratives. Dans ces deux secteurs, le pourcentage d'étudiants dont le revenu annuel brut atteint plus de 10 000,00 $ est supérieur à 80% et environ 30% ont des revenus supérieurs à 20 000,00 $.

Il en est tout autrement pour les étudiants inscrits à temps plein. Alors qu'au baccalauréat, 12,1% des étudiants à temps partiel affirment n'avoir aucun revenu d'un travail régulier, ce pourcentage atteint 70,3% pour les étudiants inscrits à temps complet au même niveau. Et il n'y a qu'une faible minorité (3%) dont le revenu provenant d'un travail régulier durant l'année académique, serait supérieur à 10 000, 00 $. Pour les étudiants inscrits à temps plein au baccalauréat, il faut donc conclure que le travail régulier au cours de l'année universitaire n'est pas une source très importante de revenus. Seule

une faible partie de ces étudiants bénéficie de cette source de revenus, et ceux qui en jouissent n'en retirent habituellement que peu d'argent; parmi les sujets affirmant qu'ils tirent un revenu d'un travail régulier, près de 50% obtiennent un revenu inférieur à 2 000,00 $. Au niveau de la maîtrise et du Ph.D., la situation des étudiants inscrits à temps complet diffère quelque peu. Non seulement un plus grand nombre disent qu'ils tirent un revenu d'un travail régulier (52%), mais aussi un revenu plus élevé d'un tel travail durant l'année universitaire: 14,7% des étudiants inscrits à la maîtrise et au Ph.D. retirent d'un travail régulier, un salaire équivalent ou supérieur à 5 000,00 $. Et tout comme chez les étudiants à temps partiel, on retrouve, en Sciences de l'éducation, la proportion la plus importante d'étudiants qui obtiennent, pour un travail régulier, les salaires les plus élevés (supérieurs à 10 000,00 $). Cependant, même au niveau des cycles supérieurs, il faut reconnaître qu'une proportion élevée d'étudiants exerçant un travail régulier n'en tire qu'un faible revenu (le plus souvent inférieur à 5 000,00 $).

Autres sources de revenus: salaires d'été, bourses et aide provenant de la famille

Pour la plupart des étudiants inscrits à temps partiel, la principale source de revenus est le travail régulier durant l'année universitaire; il n'en est pas de même, cependant, chez les étudiants à temps complet: ceux-ci doivent aussi compter sur des revenus obtenus durant l'été, des bourses et une aide provenant de leur famille.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, la plus grande partie des étudiants à temps complet (76,7%) obtient, au cours de l'été, un salaire. Mais, pour une proportion relativement élevée, le salaire retiré d'un tel travail,

Tableau 72: Niveau d'études et revenu d'un travail régulier durant l'année universitaire (étudiants à plein temps)

Niveau	Revenu					
	Aucun	Moins de 2 000$	2 000$ à 5 000$	5 000$ à 10 000$	Plus de 10 000$	Total
Bac 1	73,4	11,5	9,4	2,8	2,9	100,0
Bac 2	68,4	17,0	9,1	2,9	2,6	100,0
Bac 3	67,8	15,3	10,9	2,6	3,4	100,0
Maîtrise et doctorat	48,0	19,0	22,3	4,4	10,3	100,0
TOTAL	68,5	14,7	10,4	2,9	3,5	100,0

n = 76,090

Tableau 73: Champ disciplinaire et revenu d'un travail régulier durant l'année universitaire (étudiants à temps plein, premier cycle)

Discipline	Revenu					
	Aucun	Moins de 2 000$	2 000$ à 5 000$	5 000$ à 10 000$	Plus de 10 000$	Total
Santé	83,8	8,0	4,1	4,1	0,0	100,0
Paramédical	85,4	9,7	0,0	4,9	0,0	100,0
Sciences pures	71,7	12,4	10,9	2,5	2,4	100,0
Sciences appliquées	76,4	16,0	4,4	0,8	2,4	100,0
Sciences humaines	69,8	15,4	9,4	1,9	3,3	100,0
Education	65,9	18,8	8,0	2,5	4,8	100,0
Administration	68,0	11,8	14,1	4,9	1,1	100,0
Arts	64,8	11,8	13,9	3,7	5,8	100,0
Autres	100,0	-	-	-	-	100,0
TOTAL	70,3	14,3	9,7	2,8	3,0	100,0

n = 69,639

quel que soit leur niveau d'études, n'atteint pas 2 000,00 $. A toute fin pratique, seuls les étudiants inscrits à plein temps à la maîtrise et au doctorat obtiennent, dans une proportion plus élevée (48,2%), un salaire de plus de 2 000,00 $.

Tableau 74: Niveau d'études et revenu d'un travail d'été (étudiants à plein temps)

Niveau	Revenu				
	Moins de 1 000$	1 000$ à 2 000$	2 000$ à 3 000$	3 000$ et plus	Total
Bac 1	24,7	45,8	16,1	13,3	100,0
			29,4		
Bac 2	19,5	45,2	22,9	12,5	100,0
			35,4		
Bac 3	12,0	39,2	27,1	21,6	100,0
			48,7		
Maîtrise et doctorat	17,3	34,2	22,1	26,4	100,0
			48,5		
TOTAL	19,4	43,2	21,3	16,0	100,0
			37,3		

n = 54,917

Bourses

Par ailleurs, il n'y a que le quart des étudiants inscrits à temps complet (21,8%) qui bénéficient,au cours de l'année universitaire 1978-79, d'une bourse décernée par le gouvernement ou par un autre organisme. Ce pourcentage est similaire pour les étudiants à temps partiel (20,9%). Par contre, le montant de la bourse est habituellement plus faible: pour la plupart des boursiers à temps partiel (97,4%), ce montant est en effet inférieur à 1 000,00 $. Par comparaison, parmi les boursiers à temps plein, le pourcentage des étudiants dont

la bourse se situe en-deçà de ce montant est plus faible (42,2%). Toutefois, très peu d'étudiants obtiennent une bourse supérieure à 2 000,00 $ (17,9%) et, habituellement, il s'agit d'étudiants inscrits à temps complet aux cycles supérieurs.

Tableau 75: Niveau d'études et montant de la bourse (étudiants à temps plein bénéficiant d'une bourse d'études)

Niveau	Montant			
	Moins de 1 000$	1 000$ à 2 000$	2 000$ et plus	Total
Bac 1	41,7	52,6	5,7	100,0
Bac 2	52,9	40,2	6,9	100,0
Bac 3	45,3	36,0	18,7	100,0
Maîtrise et doctorat	17,7	14,0	68,3	100,0
TOTAL	42,2	39,8	17,9	100,0
				n = 13,827

Selon les secteurs disciplinaires, apparaissent aussi certaines variations: la proportion des étudiants boursiers inscrits au baccalauréat est moindre dans le secteur des Sciences pures et appliquées que dans les autres secteurs. Par contre, c'est dans le secteur des Sciences pures que l'on retrouve le pourcentage de boursiers le plus élevé au niveau des cycles supérieurs.

Tableau 76: Pourcentage d'étudiants obtenant une bourse d'études, selon le champ disciplinaire et le niveau d'études, (étudiants à temps plein)

Discipline	Niveau				
	Bac 1	Bac 2	Bac 3	Maîtrise et doctorat	Total
Médecine-Santé	59,8	10,7	14,6	21,1	27,4
Paramédical	11,0	50,0	32,0	32,3	29,8
Sciences pures	15,7	3,9	12,9	65,9	16,9
Sciences appliquées	5,3	13,8	20,8	33,1	14,0
Sciences humaines	21,1	17,8	29,3	31,4	23,3
Education	19,4	34,9	24,0	53,8	27,3
Administration	14,4	21,9	15,5	17,7	17,3
Arts et Lettres	32,5	25,8	28,1	29,6	29,5
TOTAL	18,8	20,9	22,7	34,5	21,7

n = 75,775

Enfin, entre les universités, il y a certaines différences quant au pourcentage de boursiers. Dans les universités anglophones (à Concordia et à McGill), le pourcentage des étudiants qui, étant inscrits à plein temps, sont boursiers,est nettement plus faible (4,2% et 19,4%) que dans les universités francophones, et principalement dans les universités localisées à l'extérieur de la région métropolitaine (27,3% pour les étudiants des constituantes non-montréalaises de l'U.Q., 27,3% pour les étudiants de l'Université de Sherbrooke et 30,8% pour les étudiants de l'Université Laval), ce pourcentage est supérieur

à 20%. Ces différences sont encore plus marquées en ce qui a trait à la proportion de bourses supérieures à 2 000,00$: les universités Concordia et du Québec, qui recrutent une forte proportion d'étudiants à temps partiel et qui ont développé plus faiblement les cycles supérieurs, ne regroupent qu'une faible proportion d'étudiants dont la bourse est élevée.

Aide provenant de la famille

Dans l'ensemble des étudiants, une majorité (63,6%), tout comme pour les bourses, ne reçoit aucune aide financière de la part de la famille. Cette indépendance financière caractérise plus particulièrement les étudiants à temps partiel; en effet, peu d'entre eux (0,6%) reçoivent une aide de la part de leur famille; il s'agit, le plus souvent (près de 70% des cas), d'un montant inférieur à 1 000,00 $. Pour les étudiants inscrits à temps complet, qui souvent ne tirent qu'un faible revenu d'un emploi à temps partiel ou d'un travail d'été, la situation est différente: la proportion des étudiants recevant une aide financière de la famille s'élève à 44,3% et l'on trouve aussi une proportion plus élevée d'étudiants recevant un montant supérieur à 1 000,00 $. De plus, l'importance de cette source de revenus varie en fonction même du niveau scolaire: en comparaison des étudiants des cycles supérieurs (17,6%), la proportion des étudiants qui reçoivent une aide financière de leur famille est plus grande au premier cycle, et principalement, pendant les deux premières années. Et il s'agit habituellement d'un appui financier plus substantiel.

Par ailleurs, le pourcentage des étudiants à temps complet que leur famille aide financièrement ne semble pas varier en fonction des secteurs disciplinaires, si ce n'est que ce pourcentage semble légèrement plus faible en Education (22%) et en Administration (30,4%), deux secteurs comptant une forte proportion d'étudiants ayant un emploi régulier à temps partiel ou à temps

plein. Le secteur Santé et Médecine compte la proportion la plus élevée d'étudiants à la charge de leurs parents, soit plus de la moitié des étudiants (50,9%) de ce secteur, où très peu d'étudiants ont un emploi régulier durant l'année universitaire.

Tableau 77: Niveau d'études et aide provenant de la famille (étudiants à plein temps)

Niveau		Montant			
	Aucun	Moins de 500$	500$ à 1 000$	1 000$ et plus	Total
			52,9		
Bac 1	47,1	16,0	19,3	17,6	100,0
			46,9		
Bac 2	53,1	13,5	18,1	15,3	100,0
			37,3		
Bac 3	62,7	13,5	9,7	14,1	100,0
			17,6		
Maîtrise et doctorat	82,4	8,2	4,6	4,8	100,0
			44,4		
TOTAL	55,6	14,0	15,3	15,0	100,0

n = 77,951

Enfin, le pourcentage d'étudiants bénéficiant d'une aide familiale varie d'une université à l'autre. En effet, on remarque un pourcentage assez élevé à McGill (46,6%) et un pourcentage beaucoup plus faible à l'Université du Québec (24,8%). En raison des milieux où se recrutent les étudiants de ces

deux universités, on peut se demander si la probabilité de recevoir un appui financier de la famille n'est pas fonction du statut socio-professionnel des parents et si cette source de revenus ne vient pas combler l'absence d'une autre source, à savoir les bourses d'études gouvernementales. En effet, il apparaît que plus le statut socio-professionnel est élevé, plus la proportion d'étudiants recourant à un appui financier de leurs parents s'élève et plus le montant de cette aide s'accroît. Ainsi, 55,6% des étudiants issus des classes supérieures, en comparaison de 46,5% dans les classes moyennes et de 39,0% dans les classes populaires, affirment qu'ils reçoivent une aide financière de leur famille. Par ailleurs, c'est aussi dans les classes supérieures que l'on retrouve des proportions plus faibles d'étudiants qui obtiennent une bourse d'études, et le plus souvent, il s'agit d'une bourse inférieure à 1 000,00 $.

Tableau 78: Occupation du père et montant de l'aide financière. (étudiants à temps plein)

Occupation du père	Montant				
	Aucune	Moins de 500$	500$ à 1 000$	1 000$ et plus	Total
			55,6		
Cadres sup. P.M.E.	44,4	12,3	23,7	19,6	100,0
			46,5		
Cadres moyens petits propriétaires, professionnels	53,4	12,9	14,2	19,4	100,0
			39,0		
Cols blancs Cols bleus	61,0	16,3	13,6	9,1	100,0
			44,6		
TOTAL	55,4	14,2	15,2	15,2	100,0

n = 81,689

Sources de revenus et origine sociale des étudiants à temps complet

Parmi l'ensemble des sources de revenus dont disposent les étudiants à temps complet, le travail d'été, l'assurance-chômage et le soutien des parents apparaissent comme des sources de revenus complémentaires. Seulement 7,1% des étudiants à temps complet subsistent uniquement grâce à l'une ou l'autre de ces sources de revenus. Parmi les étudiants à temps complet - où le tiers des étudiants occupe un emploi durant l'année académique, rappelons-le - voici les combinaisons de sources de revenus les plus fréquentes:

8,5%	travail durant l'année	+	emploi d'été		
14,6%	travail durant l'année	+	emploi d'été	+	aide de la part des parents
10,9%	emprunt	+	emploi d'été		
10,9%	emprunt	+	emploi d'été	+	aide de la part des parents

Si l'on ne retient maintenant que les principales sources de revenus, travail, emprunt, bourses et leurs combinaisons, il ressort que 36,6% des étudiants subsistent quasi uniquement grâce au travail rémunéré et 34,4% grâce aux emprunts. Certaines classes sociales recourent relativement davantage à la combinaison de sources de revenus. Rappelons encore que notre attention ne porte que sur les principales ressources.

Ainsi, les enfants des cadres supérieurs et des représentants de PME tirent leurs revenus relativement plus souvent du seul travail (40,4%), du travail joint à un emprunt (11,8%) et du travail joint à une bourse (6,7%). Les fils de cadres moyens, eux aussi, tirent davantage de revenus du seul travail (43,9%) et du travail joint à un emprunt (8,2%). Les fils de professionnels, pour leur part, misent surtout sur le seul travail (46,1%). Les fils de "petits

propriétaires, artisans et agriculteurs" recourent à peine plus fréquemment au seul emprunt (36,2%), à la combinaison du travail et des bourses (8,6%) ou à la combinaison de prêts et de bourses (16,9%). Les fils de cols blancs et d'employés de service sont plus portés à s'endetter (41,9%) ou à travailler en bénéficiant de prêts et bourses (4,1%). Quant aux fils de cols bleus eux aussi, ils s'endettent relativement plus souvent (36,5%) - mais moins que les cols blancs - et bénéficient fréquemment de prêts et de bourses (18,7%).

Tableau 79: Occupation du père et principales sources de revenus (étudiants à temps plein)

Occupation du père	Sources						
	Travail	Emprunt	Travail + prêts	Travail + bourses	Prêts + bourses	Travail + prêts + bourses	Total
Cadres supérieurs, PME	40,4	30,4	11,8	6,7	9,4	1,2	100,0
Cadres moyens	43,9	31,7	8,2	4,7	11,0	0,5	100,0
Professionnels	46,1	28,6	5,2	5,2	14,1	0,8	100,0
Petits propriétaires, artisans agriculteurs	29,3	36,2	5,3	8,6	16,9	3,6	100,0
Cols blancs employés de service	28,4	41,9	7,7	2,7	15,1	4,1	100,0
Cols bleus	32,2	36,5	6,0	4,7	18,7	1,8	100,0
TOTAL	29003 36,6	27214 34,4	5564 7,0	4188 5,3	11759 14,8	1466 1,9	100,0 n = 79,193

Tableau 80: Occupation du père et sources complémentaires de revenus (étudiants à temps plein)

Occupation du père	Sources								Total
	Aucune source	Emploi d'été	Aide des parents	Emploi d'été + aide	Assurance chômage	Travail + ass. chômage	Aide ass. chôm.	Travail + ass. chôm. + aide des parents	
Cadres supérieurs PME	10,2	26,1	13,8	39,8	2,4	3,3	1,4	3,1	100,0
Cadres moyens	8,1	40,9	4,9	33,8	4,3	1,4	2,9	3,8	100,0
Professionnels	14,0	26,5	8,4	39,9	4,9	1,2	2,5	2,7	100,0
Petits propriétaires, artisans, agriculteurs	19,3	29,6	10,1	29,2	4,6	2,9	1,5	2,9	100,0
Cols blancs et employés de service	15,6	33,5	6,1	29,8	4,8	3,4	2,7	4,1	100,0
Cols bleus	13,6	36,5	5,1	27,8	4,9	6,7	1,8	3,7	100,0
TOTAL	13,5	32,7	7,7	32,7	4,4	3,6	2,1	3,4	100,0

n = 78,350

Bien que 13,5% des étudiants à temps complet ne bénéficient d'aucune de ces sources de revenus, il ressort de notre étude que les deux sources de revenus complémentaires les plus fréquentes sont en travail estival dans 32,7% des cas et le travail d'été, associé à l'aide des parents, dans 32,7% des cas également.

Le recours à certaines sources complémentaires varie en fonction des classes sociales. Ainsi, dans les classes supérieures, on compte davantage (que l'ensemble) sur le seul soutien des parents (13,8%) et sur le travail estival associé au soutien de la famille (39,8%). Chez les fils de cadres moyens, on relève une seule source particulièrement importante; le travail d'été (40,9%). Parmi les fils de professionnels, 39,9%, qui constituent les deux sources les plus fréquentes de revenus d'appoint. Une proportion relativement forte (19,3%) de fils de "petits propriétaires-agriculteurs-artisans" ne compte sur aucun revenu d'appoint et une proportion moins forte (10,1%), sur la seule aide des parents. Les fils de cols blancs et d'employés de service ne se distinguent pas de l'ensemble, et les cols bleus comptent davantage sur le seul travail estival (36,5%) et sur le travail estival joint aux prestations d'assurance-chômage (6,7%). Il ressort que les fils de cols blancs et d'employés de service, de même que les fils de cols bleus sont relativement moins souvent assurés du soutien de leurs parents, par opposition aux étudiants issus d'autres classes sociales.

Revenu annuel global

Il n'est guère facile d'évaluer le revenu annuel global dont disposent les étudiants, tout comme celui d'autres groupes sociaux ou professionnels

qui tirent leurs revenus de sources multiples. Plutôt que de demander directement à l'étudiant d'additionner ses revenus provenant de diverses sources - ce qui amènerait peut-être à sous-évaluer ses revenus - il a semblé préférable de lui demander de fournir des informations précises sur chacune des sources de revenus (travail régulier à temps plein ou à temps partiel, travail d'été, assurance-chômage, bourses, emprunts, aide familiale). En raison du mode même d'enregistrement de ces informations (par intervalles de 500 00 $ à 1 000,00$ etc.), l'addition des divers montants ne fournit évidemment qu'une évaluation approximative du revenu annuel global de l'étudiant [1], mais elle permet néanmoins de mieux cerner la diversité des situations économiques dans lesquelles se retrouvent les différents groupes ou catégories d'étudiants universitaires.

De toute évidence, la situation économique des étudiants inscrits à temps partiel n'est nullement comparable à celle des étudiants inscrits à temps complet. Alors qu'il est relativement rare (16,9%) qu'un étudiant à temps partiel n'ait qu'un revenu annuel inférieur à 3 000,00 $, le pourcentage d'étudiants inscrits à temps complet,bénéficiant d'un tel revenu,est nettement supérieur (48,7%). Cette situation économique très différente s'explique,en grande partie,par la présence, dans les deux secteurs disciplinaires recrutant le plus grand nombre d'étudiants à temps partiel, à savoir les Sciences de l'éducation et l'administration, de fortes proportions d'étudiants qui bénéficient d'un revenu élevé, dépassant non seulement 10 000,00 $ mais aussi 20 000,00 $: dans ces deux secteurs disciplinaires, il y a,parmi les étudiants inscrits à temps

---

(1) A ces diverses sources de revenus, il aurait fallu aussi additionner, lorsque l'étudiant est marié ou vit en union libre, le revenu du conjoint. Parmi les étudiants inscrits à temps plein, 14% sont mariés ou vivent en union libre et parmi ceux-ci, près de 50% déclarent que leur conjoint a un revenu annuel supérieur à 10 000,00 $.

partiel, respectivement 34,9% et 23,3% des étudiants dont le revenu annuel global est supérieur à 20 000,00 $ (au slogan "Qui s'instruit, s'enrichit", il y aurait peut-être lieu de substituer le suivant: "Qui s'enrichit, s'instruit"). D'autre part, il n'y a pas de grandes différences entre les étudiants inscrits à temps partiel, dans les diverses universités québécoises, si ce n'est que la proportion de ceux qui bénéficient de revenus supérieurs à 20 000,00 $ est légèrement plus élevée dans les deux "grandes" universités montréalaises: alors que cette proportion varie dans les autres universités entre 15% (Concordia) et 20% (Université du Québec et Laval), elle est de 27% à l'Université McGill et de 35,4% à l'Université de Montréal.

Talbeau 81: Champ disciplinaire et revenu annuel global, (étudiants à temps partiel)

Discipline	Revenus				
	moins de 3 000$	3 000$ à 10 000$	10 000$ à 20 000$	20 000$ à et plus	Total
Paramédical	20,3	11,3	60,3	8,3	100,0
Sciences pures	7,9	36,5	38,8	16,8	100,0
Sciences appliquées	22,5	14,2	43,3	22,2	100,0
Sciences humaines	18,1	23,5	44,3	14,0	100,0
Education	11,9	7,5	35,7	34,9	100,0
Administration	14,9	13,4	48,3	23,3	100,0
Arts	38,2	19,2	30,2	12,4	100,0
TOTAL	16,9	14,2	45,3	23,7	100,0

n = 32,161

Pour les étudiants inscrits à temps complet, la situation est toute autre: la proportion des étudiants dont le revenu annuel se chiffre à plus de 10 000,00$ est très faible (5,1%). En fait, la majorité des étudiants (83%) disposent d'un revenu annuel global inférieur à 5 000,00 $. Et si l'on considère qu'un revenu annuel inférieur à 3 000,00 $ est, en milieu étudiant universitaire, largement insuffisant et qu'il se situe en deçà du "seuil de pauvreté"(1), il apparaît que plus de la moitié des étudiants (51,6%) se trouvent dans une situation financière difficile. Quant à la probabilité de se trouver dans une telle situation, elle est fonction inverse du degré de scolarité (et aussi, peut-on ajouter, du degré d'accès à des bourses d'études plus nombreuses et plus élevées): le pourcentage d'étudiants moins bien nantis est supérieur à 50% au niveau du bac et il tombe à moins de 30%.

Tableau 82: Niveau d'études et revenu annuel global (étudiants à plein temps)

Niveau	Revenu				
	Moins de 2 000$	2 000$ à 3 000	3 000$ à 5 000$	5 000$ et plus	Total
Bac 1	31,0	26,8	28,8	13,4	100,0
		57,8			
Bac 2	26,8	25,6	33,9	13,7	100,0
		52,4			
Bac 3	23,0	24,4	34,3	18,3	100,0
		47,4			
Maîtr. et doctorat	20,3	12,6	25,0	42,2	100,0
		32,9			
TOTAL	26,9	24,7	31,4	17,0	100,0
		51,6			

n = 77,951

(1) Le seuil est établi sur la base du calcul suivant: coût du logement (100$ par mois durant 12 mois soit 1 200$) dépenses diverses en alimentation, vêtements, transport, etc., (100$ par mois durant 12 mois soit 1 200$) et frais de scolarité et achat de livres (600$).

En ce qui concerne la situation financière, il existe aussi des différences entre les étudiants des divers secteurs disciplinaires, mais celles-ci apparaissent faibles: la proportion des étudiants qui ont un revenu annuel inférieur à 3 000,00 $ varie habituellement entre 45% et 55%, sauf dans les Sciences de l'administration où l'on retrouve une proportion moins élevée d'étudiants "pauvres" (43,6%) et dans le secteur paramédical, où la proportion des étudiants dans cette situation est exceptionnellement élevée (71,5%). Ces différences s'expliquent,dans une large mesure,par le degré d'accès de ces étudiants au marché du travail (à temps plein ou partiel, durant l'été, etc.). Il faut aussi noter la présence, en Sciences de la santé et en Sciences pures, de proportions relativement élevées d'étudiants "plus que pauvres": le pourcentage d'étudiants dont le niveau annuel est inférieur à 2 000,00 $ est,en effet,respectivement de 28,4% et de 32,4%. Enfin, certaines disciplines se distinguent par la faible homogénéité de la population étudiante à temps plein sur le plan financier: tel est le cas des Sciences de l'éducation, où l'on retrouve à la fois une proportion relativement élevée d'étudiants qui ont un revenu inférieur à 3 000,00 $ (56,9%) et une proportion relativement élevée d'étudiants mieux nantis (8,4% des étudiants ont un revenu supérieur à 10 000,00$).

Tableau 83: Champ disciplinaire et revenu annuel global (étudiants à temps plein)

Discipline	Revenu				
	moins de 2 000$	2 000$ à 3 000$	3 000$ à 5 000$	5 000$ et plus	Total
		52,5			
Santé	28,4	24,1	29,2	18,4	100,0
		71,5			
Paramédical	22,3	49,2	19,8	8,6	100,0
		51,5			
Sciences pures	32,4	19,1	29,5	19,1	100,0
		47,4			
Sciences appliquées	21,3	26,1	40,2	12,4	100,0
		46,1			
Sciences humaines	27,5	18,6	34,9	19,1	100,0
		56,9			
Education	26,0	30,9	25,7	17,4	100,0
		43,6			
Administration	19,6	23,9	34,9	21,6	100,0
		49,4			
Arts	23,3	26,1	29,5	21,1	100,0
		48,7			
TOTAL	24,8	23,9	32,9	18,3	100,0
					n = 83,211

Très significative est aussi l'appartenance à l'un ou l'autre établissement du système universitaire québécois: aussi paradoxal que cela puisse paraître, les deux universités montréalaises anglophones (McGill et Concordia) comptent les plus fortes proportions (respectivement 57,9% et 54,1%) d'étudiants dont le revenu annuel global est en deçà de 3 000,00$. Et sous ce rapport, celles-ci s'opposent aux deux autres universités québécoises francophones importantes, celle de Montréal et de l'Université du Québec[1]. Entre les deux pôles, se situent les deux autres universités, l'Université Laval et l'Université de Sherbrooke qui sont localisées à l'extérieur de la région métropolitaine, la première se rapprochant des universités anglophones et la seconde des autres universités francophones (mais dont elle se distingue de la proportion élevée d'étudiants ayant un revenu annuel de 3 000,00 $ à 5 000,00$).

Tableau 84: Université et revenu annuel global (étudiants à temps plein)

Université	Revenu				
	moins de 2 000$	2 000$ à 3 000$	3 000$ à 5 000$	5 000$ et plus	Total
		44,7			
Montréal	22,3	22,4	31,5	23,9	100,0
		50,0			
Laval	23,4	26,6	32,2	17,4	100,0
		42,1			
Sherbrooke	20,4	21,7	47,5	10,4	100,0
		44,6			
U. du Québec	21,7	22,9	34,4	21,0	100,0
		57,9			
McGill	32,6	25,3	31,4	10,4	100,0
		54,1			
Concordia	29,8	24,3	27,2	18,8	100,0
		48,7			
TOTAL	24,8	23,9	32,9	18,3	100,0
					n = 83,509

(1) A l'intérieur du réseau de l'U.Q., il y a une différence entre les étudiants de l'UQAM et ceux des autres constituantes: à l'UQAM, la proportion d'étudiants dont les revenus annuels sont inférieurs à 3 000$ est nettement inférieure (40,4%) à celle que l'on observe ailleurs dans le réseau de l'U.Q; dans les autres constituantes, 50% des étudiants sont dans une situation financière similaire.

Evidemment, on peut penser que ces quelques variations relèvent moins du secteur disciplinaire ou de l'université fréquentée que de certaines caractéristiques de diverses catégories d'étudiants. A cet égard, il n'est pas sans intérêt de noter que les étudiantes, plus souvent sans emploi durant l'année scolaire ou les vacances d'été, jouissent de revenus moindres que les étudiants: plus de 55%, en comparaisor de 43,4% pour les étudiants, ont un revenu annuel en deçà de 3 000,00 $. Et l'on pourrait penser que l'origine sociale (profession du père) explique aussi, en partie, le fait que certains étudiants disposent de revenus élevés, d'autres de faibles revenus. Or, contrairement à l'idée communément admise, il ne semble pas y avoir de relation significative entre le revenu de l'étudiant et son origine sociale (profession du père). De fait, on retrouve proportionnellement parmi les étudiants qui ne bénéficient pas d'un revenu supérieur à 3 000,00$, autant de sujets issus de classes populaires que de sujets issus de classes supérieures. Et si l'on retient le seuil de 2 000,00 $, la proportion d'étudiants issus de classes supérieures est plus élevée: 31,8% en comparaison de 24,4% pour les classes populaires et de 22,0% pour les classes moyennes. En outre, qu'ils soient issus de classes supérieures (5,6%) ou de classes populaires (5,2%), les étudiants jouissent rarement d'un revenu annuel global supérieur à 10 000,00 $. Parmi les étudiants, une catégorie paraît peut-être plus favorisée économiquement en raison de son milieu d'origine: il s'agit de fils de "petits propriétaires-artisans-agriculteurs". Ils comptent la plus faible proportion ayant un revenu supérieur à 10 000,00 $ (11,1%). Enfin, parmi les classes populaires, il y a quelques différences entre fils de "cols blancs" et fils de "cols bleus": les fils de "cols blancs" apparaissent moins favorisés quant au revenu annuel global (52,1% ont un revenu annuel global inférieur à 3 000,00 $).

Tableau 85: Occupation du père et revenu annuel global
(Etudiants à temps plein)

Occupation du père		Revenu					
		moins de 2 000$	2 000$ à 3 000$	3 000$ à 5 000$	5 000$ et plus	(10 000$ et plus)	Total
Cadres supérieurs PME		31,8	17,8	28,7	21,9	(5,6)	100,0
Cadres moyens		22,6	28,5	29,3	19,5	(2,2)	100,0
Petits propriétaires	22	18,1	26,2	34,1	21,7	(11,8)	4,8 100,0
Professionnels		24,6	24,6	36,9	13,9	(2,7)	100,0
Cols blancs		30,6	21,5	30,2	17,6	(4,4)	100,0
	24,9						5,2
Cols bleus		22,1	23,5	36,2	18,2	(5,9)	100,0
TOTAL		24,4	23,9	33,2	18,4	(5,3)	100,0

n = 81,922

3) Satisfaction à l'égard de la situation économique

Sans être totalement déterminé par les conditions de vie réelles, le degré de satisfaction à l'égard de la situation économique n'en demeure pas moins habituellement associé à ces conditions: en effet, le degré de satisfaction risque d'être d'autant plus élevé que les conditions économiques sont meilleures. Toutefois, certaines catégories d'étudiants sont plus fortement influencées, dans l'évaluation de leur situation économique, par leur perception de la conjoncture ou, tout simplement, de leur position sociale. Par exemple, l'évaluation par un étudiant de son degré de satisfaction à l'égard de sa situation économique n'apparaît pas indépendante de l'image qu'il se fait de la conjoncture (crise économique, chômage élevé, etc.) ou, ce qui semble plus important, de sa définition de la "condition étudiante" (études, loisirs peu nombreux, faibles revenus, etc.). Enfin, il y a de fortes chances que les étudiants aient adapté leur niveau et leur style de vie à leurs revenus et que, par exemple, ils aient été, en fonction de faibles revenus, amenés a demeurer chez leurs parents plutôt qu'à prendre un appartement.

Si l'on compare les étudiants inscrits à temps plein en tenant compte à la fois de leur lieu de résidence et de leurs revenus annuels globaux[1], il semble bien qu'il en soit ainsi: alors que la proportion des étudiants qui vivent en chambre ou en appartement et bénéficient d'un revenu inférieur de 2 000,00 $ est d'environ 19%, celle des étudiants qui ont le même revenu mais demeurent chez leurs parents, est de près de 30%. Et inversement, il y a chez les étudiants qui demeurent en appartement (seuls ou avec d'autres, une proportion beaucoup plus élevée (plus de 40% en comparaison de 25%) qui ont un revenu annuel de 3 000,00 $ à 5 000,00 $. Il y a, cependant, parmi les étudiants qui affirment

---

(1) voir tableau en annexe

qu'ils habitent leur propre maison, une proportion relativement élevée de sujets (33,8%) qui bénéficient d'un revenu personnel inférieur à 2 000,00 $: il s'agit, peut-on penser, soit d'étudiants dont le conjoint travaille, soit d'étudiants à qui la maison de leurs parents apparaît comme leur "propre" maison.

Compte tenu de ces divers facteurs (conditions d'existence et lieu de résidence, représentation de l'étudiant, etc.),il ne faut pas s'étonner si, à la question "Comment considérez-vous votre situation financière pour la présente année universitaire", beaucoup d'étudiants répondent "très satisfaisante" (26,3%) ou "plutôt satisfaisante" (52,6%). Quant aux "insatisfaits" (plutôt et très insatisfaits), ils peuvent sembler minoritaires dans ce contexte. Mais ils n'en représentent pas moins les 20% de l'ensemble de la population étudiante universitaire.

Si, du point de vue des études,la situation des étudiants à temps partiel peut apparaître difficile (horaires particuliers, faible disponibilité, fatigue, etc.), elle n'en est pas moins, sur le plan de la satisfaction (économique) doublement avantageuse: la situation de ces étudiants permet l'identification à la "vie étudiante", tout en assurant une insertion sur le marché du travail (et souvent une sécurité d'emploi) et des revenus annuels élevés. Pour près de 90% de ces étudiants, la situation financière actuelle est soit "très satisfaisante", soit "plutôt satisfaisante".

Tableau 86: Régime d'études et degré de satisfaction à l'égard de la situation financière

Régime d'études	Très satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt insatisfait	Très insatisfait	Total
Temps plein	23,8	51,4	18,7	6,2	100,0
Temps partiel	33,2	56,1	6,9	3,8	100,0
TOTAL	26,4	52,7	15,5	5,5	100,0

n = 115,399

Chez les étudiants inscrits à temps complet, le niveau de satisfaction apparaît aussi relativement élevé mais le quart (24,9%) des étudiants manifestent son insatisfaction. Il n'y a cependant pas de relation très forte entre le degré de satisfaction et le niveau d'études: chez les étudiants à temps complet au baccalauréat, dont les revenus sont plus faibles, l'insatisfaction n'est que légèrement supérieure (25,0% en comparaison de 23,7% pour les étudiants des cycles supérieurs).

Tableau 87: Niveau d'études et degré de satisfaction à l'égard de la situation financière (étudiants à temps plein)

Niveau	Très satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt insatisfait	Très insatisfait	Total
			24,5		
Bac 1	23,9	51,6	18,8	5,7	100,0
			25,7		
Bac 2	22,8	51,4	20,6	5,1	100,0
			24,9		
Bac 3	26,9	48,3	18,0	6,9	100,0
			23,6		
Maîtrise et doctorat	23,7	52,7	15,4	8,2	100,0
			24,8		
TOTAL	24,3	50,8	18,8	6,0	100,0

n = 77,635

Tableau 88: Pourcentage d'étudiants (plutôt et très) insatisfaits de leur situation financière, selon le champ disciplinaire et le niveau d'études (étudiants à temps plein)

Discipline	Niveau				
	Bac 1	Bac 2	Bac 3	Maîtrise et doctorat	Total
Santé-Médecine	41,0	10,7	12,8	0,0	17,8
Paramédical	11,5	14,3	0,0	0,0	9,5
Sciences pures	34,9	20,5	18,6	15,1	24,3
Sciences appliquées	15,5	26,4	15,4	11,6	18,2
Sciences humaines	29,6	28,2	33,2	27,7	29,9
Education	22,9	33,7	22,0	19,0	25,8
Administration	21,0	21,3	27,8	35,6	23,5
Arts et Lettres	23,8	31,0	28,8	34,1	27,7
TOTAL	24,7	25,9	24,9	23,6	25,0

n = 77,196

Par ailleurs, il y a quelques différences entre les étudiants inscrits à temps plein, en fonction des divers secteurs disciplinaires: alors que dans les secteurs médical et paramédical, le pourcentage d'étudiants insatisfaits est relativement faible (dans les secteurs médical, 17,8% et paramédical, 9,5%), ce pourcentage est un peu plus élevé en Sciences humaines (29,9%), en Arts et Lettres (27,7%) et en Sciences pures (24,3%). Et dans l'ensemble des disciplines, le degré d'insatisfaction tend à décroître avec l'élévation du niveau d'études, sauf en Arts et Lettres et en Administration, où le pourcentage d'étudiants insatisfaits est plus élevé aux cycles supérieurs qu'au premier cycle.

De même, on observe peu de variations dans le degré de satisfaction selon les universités, sauf à l'Université de Montréal, où une proportion moindre d'étudiants inscrits à temps plein se déclare insatisfaite (19,2%). Les proportions les plus élevées d'insatisfaits se retrouvent à l'Université du Québec, principalement à l'UQAM (35,3%). Le fort degré d'insatisfaction relevé dans cette université peut étonner, si l'on considère que celle-ci regroupe la plus faible proportion d'étudiants "pauvres". Mais il faut aussi prendre en considération le fait que la proportion d'étudiants mariés ou "en union libre" (28,1% en comparaison de 16,5% pour l'ensemble) et la proportion d'étudiants qui ont leur propre maison (11,9% en comparaison de 7,2%) ou habitent un appartement (48,7% en comparaison de 38,2%) sont relativement élevées(1).

Enfin, tout comme le revenu, le degré de satisfaction n'est pas directement fonction du statut socio-économique (profession du père). Evidemment, les étudiants issus des classes supérieures (cadres supérieurs de grandes entreprises et PME) sont moins souvent insatisfaits de leur situation (13,9%); mais il n'y a guère de différences entre les étudiants issus des classes moyennes (20%) et ceux qui proviennent des classes populaires (22,3%). La catégorie des "petits propriétaires-artisans-agriculteurs" compte le plus d'insatisfaits (24,4%) et elle regroupe aussi la proportion la plus élevée d'étudiants jouissant de revenus supérieurs.

Dettes

Dans l'ensemble de la population étudiante universitaire, une majorité (64,1%) paraît ne contracter aucune dette à cause d'études (prêts du gouvernement, prêts personnels). Toutefois, comme pour les revenus, il y a une différence importante entre les étudiants inscrits à temps complet et les étudiants inscrits

---

(1) voir les tableaux en annexe

à temps partiel, quant à l'endettement. Alors que chez les étudiants à temps partiel, la proportion ayant contracté une dette est inférieure à 15% cette proportion atteint, parmi les autres étudiants, près de 45%.

L'endettement caractérise davantage les étudiants à temps complet et, en particulier, ceux qui poursuivent des études aux cycles supérieurs (52,2%). De plus, chez ces derniers, le niveau d'endettement est le plus élevé: alors que 2,0% des étudiants du premier cycle ont contracté des dettes de plus de 5 000,00 $, on ne retrouve dans ce cas que 10% des étudiants des cycles supérieurs.

Tableau 89: Endettement et niveau d'études
(étudiants à temps plein)

Niveau	Dettes				
	Aucune	Moins de 1 999$	Plus de 2 000$	Plus de 5 000$	Total
Bac 1	61,3	22,7	16,0	(0,7)	100,0
Bac 2	57,7	24,6	17,8	(1,2)	100,0
Bac 3	51,9	17,2	30,9	(5,1)	100,0
Maîtrise et doctorat	47,8	14,4	37,8	(10,1)	100,0
TOTAL	56,8	21,2	22,0	(2,7)	100,0

n = 77,429

Etroitement lié au prolongement des études, l'endettement est aussi déterminé par l'inscription dans des disciplines où l'obtention d'un emploi rémunéré durant l'année universitaire ou durant l'été est plus difficile. Au niveau du baccalauréat, Santé et Médecine est le secteur où l'endettement est le plus élevé. Il est à noter qu'en Administration, le pourcentage d'étudiants contractant des dettes pour étudier est plus faible (33,7%) et parmi les sujets en cause une proportion moindre que dans les autres secteurs contracte des dettes supérieures à 2 000,00 $. La situation diffère aux cycles supérieurs. L'endettement le plus élevé se situe en Sciences humaines et en Arts et Lettres, deux secteurs où les proportions de boursiers sont plus faibles.

De façon générale, les variations en fonction des secteurs disciplinaires sont attribuables à l'accès plus ou moins grand qu'ont les étudiants inscrits à temps complet à diverses sources de revenus. En effet, si les étudiants ont un emploi rémunéré pendant l'année universitaire ou durant l'été, ils ont tendance à moins s'endetter, et s'ils doivent contracter des dettes, ces dettes sont moindres. Toutefois, il ne semble pas que l'obtention d'un revenu plus élevé puisse entraîner une diminution de l'endettement: le groupe d'étudiants dont le revenu est le plus faible est celui qui compte la plus forte proportion d'étudiants n'ayant aucune dette (62,9%), et lorsqu'il y a endettement, le niveau des dettes est plus bas que dans les autres strates.

Tableau 90: Pourcentage d'étudiants ayant contracté des dettes supérieures à 2 000,00 $, selon le champ disciplinaire et le niveau d'études (étudiants à temps plein)

Discipline	Niveau			
	Bac 1	Bac 2	Bac 3	Maîtrise et doctorat
Santé-Médecine	23,8	32,7	24,6	0,0
Paramédical	22,5	14,3	0,0	0,0
Sciences pures	13,5	11,6	27,8	25,5
Sciences appliquées	13,7	10,7	25,9	32,0
Sciences humaines	19,8	19,3	31,7	49,8
Education	17,6	31,0	35,9	26,0
Administration	10,3	16,0	28,2	20,6
Arts et Lettres	17,4	4,1	40,0	39,5
TOTAL	16,1	17,8	30,7	37,8

n = 77,133

Les étudiants ayant un revenu annuel variant de 3 000,00 $ à 5 000,00 $ paraissent plus fortement endettés; cette catégorie regroupe le plus grand nombre d'étudiants (32,8%).

Tableau 91: Revenu annuel global et endettement (étudiants à temps plein)

Revenu annuel	Dettes			
	Aucune	Moins de 2 000$	2 000$ et plus	Total
Moins de 2 000$	62,9	18,5	18,6	100,0(24,5)
2 000$ à 3 000$	54,3	25,1	20,6	100,0(29,1)
3 000$ à 5 000$	48,5	20,9	30,6	100,0(32,8)
5 000$ et plus	59,3	17,0	23,7	100,0(18,1)
TOTAL	55,5	20,7	24,8	100,0
				n = 82,984

Les différences quant à l'endettement correspondent vraisemblablement à des différences entre les styles de vie: au sein de la population étudiante, on peut en effet distinguer, d'une part, ceux qui, relativement nombreux, n'ont pas des revenus très élevés, mais qui réussissent à ne pas contracter de dettes, soit en faisant divers "sacrifices", soit en demeurant chez leurs parents et, d'autre part, ceux qui se donnent un style de vie "adulte" (ils sont mariés, ont des enfants, vivent en appartement, entretiennent une automobile, etc.) mais qui doivent soit emprunter, soit travailler au cours de l'année. L'on remarque en effet des différences dans la façon de se loger en fonction du revenu annuel: chez les étudiants ayant un revenu annuel inférieur à 3 000,00 $, il est plus fréquent de demeurer avec ses parents que chez les autres étudiants. Quant aux étudiants disposant d'un revenu supérieur à 3 000,00 $, ils vivent plus souvent en appartement (seuls ou avec d'autres) et parfois même dans leur propre maison.

Indice d'une différence dans le style de vie des étudiants, l'endettement dévoile aussi la situation financière précaire d'un certain nombre d'étudiants. D'ailleurs, pour les étudiants inscrits à temps complet, le degré de satisfaction à l'égard de la situation financière est fonction du degré d'endettement: à mesure que l'endettement augmente, la satisfaction baisse.

Le degré de satisfaction varie aussi, faut-il le souligner, en fonction du niveau de vie (revenu annuel global): l'insatisfaction est en effet un peu plus vive (17,4%) parmi les étudiants dont le revenu est moindre que chez les étudiants dont le revenu annuel global est supérieur à 5 000,00 $. Le pourcentage des étudiants inscrits à temps complet et insatisfaits de leur situation financière passe, chez ceux dont le revenu annuel n'atteint pas 2 000,00 $ à près de 30%.

Tableau 92: Endettement et degré de satisfaction à l'égard de la situation financière (étudiants à temps plein)

Dettes	Degré de satisfaction		
	Satisfait	Insatisfait	Total
Aucune	85,4	14,6	100,0
Moins de 2 000$	68,3	31,7	100,0
2 000$ et plus	57,7	42,3	100,0
TOTAL	75,3	24,7	100,0

n = 82,739

Tableau 93: Revenu annuel global et degré de satisfaction à l'égard de la situation financière (étudiants à temps plein)

Revenu annuel	Degré de satisfaction		
	Satisfait	Insatisfait	Total
Moins de 2 000$	71,3	29,5	100,0
2 000$ à 5 000$	74,3	25,7	100,0
5 000$ et plus	82,6	17,4	100,0
TOTAL	75,2	24,8	100,0

n = 83,334

L'endettement peut-être considéré comme une forme d'investissement en vue d'une profession et d'une situation économique future. Ceci s'applique aux étudiants du secteur Santé et Médecine qui ne peuvent guère, en raison de contraintes pédagogiques, détenir un emploi régulier. Il en est de même pour les étudiants des cycles supérieurs, pour qui la poursuite des études implique non seulement un "manque-à-gagner", mais aussi un endettement plus considérable. En plus, le degré d'endettement peut aussi être lié à des contraintes précises pesant sur certaines catégories d'étudiants. Par exemple, des variations importantes entre les universités se manifestent quant à l'endettement: les universités anglophones (McGill et Concordia) comptent beaucoup plus d'étudiants inscrits à temps plein et n'ayant pas de dettes (respectivement 74,4% et 75,1%). Et, parmi les établissements francophones, ce sont les universités situées à l'exté-

rieur de Montréal qui regroupent le plus grand nombre d'étudiants endettés: à l'Université Laval, à l'Université de Sherbrooke et dans les constituantes non-montréalaises de l'Université du Québec, le pourcentage des étudiants endettés et inscrits à plein temps est respectivement de 63,5%, de 61,4% et de 64,5%, comparativement à 41,9% pour l'UQAM et à 38,4% pour l'Université de Montréal(1). On peut imputer ces écarts, d'une part, à la présence dans ces universités "de province" d'une proportion plus élevée d'étudiants devant s'éloigner de leur milieu familial pour poursuivre des études et, d'autre part, à la difficulté accrue de trouver un emploi rémunéré dans ces villes durant l'année scolaire et l'été. Enfin, même faible, on note une relation entre l'endettement et l'origine sociale: les fils de cadres supérieurs contractent moins souvent (13,1%) de dettes supérieures à 2 000,00 $ que les fils d"ouvriers-cols bleus" (23,1%). Pour un certain nombre d'étudiants issus des classes populaires, l'accès à l'université et la poursuite d'études supérieures ne semblent possibles qu'à la condition, soit de contracter des dettes, soit de trouver un emploi durant l'année scolaire, en s'endettant ou non. Mais, dans l'ensemble, les étudiants cherchent à éviter l'endettement, soit en travaillant durant l'année scolaire ou pendant l'été, soit en restreignant leurs dépenses, par exemple, en habitant chez leurs parents.

---

(1) Voir tableau en annexe.

4) Revendications

On peut penser qu'il existe des relations étroites entre la situation économique (et le degré de satisfaction) et la tendance à formuler des revendications permettant d'améliorer les conditions d'existence de l'étudiant: les revendications risquent d'être d'autant plus nombreuses et radicales que la situation économique est objectivement et subjectivement mauvaise, et inversement. Aussi, n'est-il guère étonnant, compte tenu du nombre d'étudiants bénéficiant de revenus relativement élevés et qui se déclarent satisfaits de leurs conditions de vie, de ne trouver sur les campus universitaires qu'une minorité d'étudiants jugeant "nécessaires", actuellement, diverses transformations (gratuité scolaire, augmentation des prêts et des bourses, etc.). Toutefois, ces revendications, sauf l'instauration d'un présalaire, ne sont pas carrément rejetées: rares sont les étudiants les considérant comme "superflues". En fait, on juge le plus souvent "utiles" les solutions présentées. Si l'on additionne toutes ces réponses favorables ("utiles", "nécessaires") aux diverses mesures visant des améliorations (sauf celle qui concerne le présalaire), on peut conclure que ces mesures sont appuyées par la majorité des étudiants (entre 75% et 95% d'entre eux).

Tableau 94: Attitudes des étudiants à l'égard de diverses revendications

	Attitude			
	Nécessaire	Utile	Superflu	Total (N)
Revendications				
Gratuité des frais de scolarité	26,6	49,8	23,7	100,0 (112,467)
Augmentation des prêts	32,9	54,6	12,5	100,0 (109,838)
Augmentation des bourses	38,1	53,2	8,7	100,0 (109,369)
Présalaire	9,9	23,1	65,0	100,0 (109,318)

Entre étudiants à temps complet et à temps partiel, il n'y a guère de différence, si ce n'est qu'une proportion légèrement supérieure des étudiants à temps complet revendique une augmentation des bourses (39,8%). Par ailleurs, les étudiants à temps partiel rejettent plus souvent (72,6%) l'idée d'un présalaire mais, en même temps, ils sont proportionnellement plus nombreux à la considérer comme "nécessaire" (21,4%).

Parce que la situation financière des étudiants à temps complet est plus précaire et que ceux-ci risquent donc de se montrer plus revendicatifs, nous centrerons notre analyse des attitudes à l'égard des mesures proposées sur les réponses données par ces étudiants.

La gratuité des frais de scolarité

Nonobstant l'instauration d'un présalaire, la gratuité des frais de scolarité, qui a été l'enjeu de luttes dans plusieurs universités, est la mesure jugée "superflue" par la plus forte proportion d'étudiants (23,0%). Elle n'en est pas moins considérée comme "utile" par près de la moitié des étudiants et cela, quel que soit le régime d'études (complet ou partiel). Cependant, cette opinion change quelque peu selon le niveau d'études: cette mesure apparaît en effet plus urgente aux étudiants du premier cycle - principalement ceux de première (31,8%) et deuxième année (28,3%) qu'à ceux des cycles supérieurs (22,1%).

Tableau 95: Niveau d'études et attitude à l'égard de la gratuité scolaire (étudiants à temps plein)

Niveau	Attitude			
	Nécessaire	Utile	Superflu	Total
Bac 1	31,8	47,3	20,9	100,0
Bac 2	28,3	48,3	23,4	100,0
Bac 3	23,5	51,9	24,6	100,0
Maîtrise et Doctorat	22,1	55,0	23,0	100,0
TOTAL	27,9	49,3	22,7	100,0
				n = 76,305

Le rejet de cette mesure par les étudiants des secteurs Santé et Médecine, Sciences appliquées et Administration confirme l'hypothèse d'une forte opposition à cette solution de la part des étudiants inscrits dans les secteurs "professionnels". Dans ces secteurs, les proportions d'étudiants très favorables à une telle mesure ne franchit jamais 20%. Les Sciences humaines (40,0%), les Arts et Lettres (37,9%) et les Sciences de l'Education (35,4%) sont les secteurs disciplinaires les plus favorables à la gratuité scolaire.

Entre les étudiants des diverses universités, il existe aussi quelques différences: la proportion des étudiants inscrits à temps plein qui considèrent cette solution comme superflue est,en effet,beaucoup plus élevée dans les universités anglophones (près de 30%) que dans les universités francophones. Et dans les universités francophones, tous ne donnent pas la même importance à la gratuité scolaire: les établissements où l'on retrouve les proportions les plus élevées d'étudiants très favorables sont l'Université de Sherbrooke (35,8%) et l'Université du Québec (34,4%)[1]. A l'Université de Montréal et à l'Université Laval, la proportion de ces étudiants très favorables à la gratuité scolaire est de 28,9% et de 26,9%. Mais dans ces deux universités comme dans les autres universités francophones, il y a toujours une majorité importante d'étudiants qui appuient cette revendication (c'est-à-dire qu'ils la jugent nécessaire ou utile).

Enfin, les étudiants et les étudiantes ne partagent pas la même attitude face à la gratuité scolaire. Celles-ci paraissent plus favorables à cette mesure; 31,3%, en comparaison à 23,7% chez les garçons, jugent cette mesure "nécessaire".

---

(1) La proportion d'étudiants très favorables à la gratuité scolaire est, il faut le préciser, plus forte à l'UQAM (35,5%) que dans les autres constituantes de l'U.Q.

Les différences dans leur situation économique respective expliquent peut-être cette divergence. D'ailleurs, chez les étudiants à temps complet inscrits au baccalauréat, il semble y avoir une relation entre la satisfaction à l'égard de la situation financière et les revendications relatives à la gratuité scolaire. Plus le degré de satisfaction diminue, plus la revendication d'une telle solution devient fréquente.

Tableau 96. Degré de satisfaction à l'égard de la situation financière et attitude à l'égard de la gratuité scolaire (étudiants à temps plein, premier cycle)

Satisfaction		Gratuité scolaire considérée comme: Nécessaire	Utile	Superflue	Total
Très satisfait	23,2	21,7	47,9	30,4	100,0
Plutôt satisfait		24,0	52,7	23,3	100,0
Plutôt insatisfait	44,2	39,7	45,2	15,1	100,0
Très insatisfait		59,6	27,9	12,5	100,0
TOTAL		28,3	48,8	22,8	100,0

n = 69,466

Augmentation des prêts

Pour l'ensemble des étudiants, l'augmentation des prêts apparaît comme la seconde revendication et vient à la suite de l'augmentation des bourses. Cette solution, jugée utile par près de 55% des étudiants, n'est carrément rejetée que par 12,5%. Mais, contrairement à l'attitude à l'égard de la gratuité scolaire, il n'y a guère, en fonction du niveau d'études, de différences entre les étudiants. Par ailleurs, les secteurs disciplinaires qui regroupent la proportion la plus élevée

des étudiants qui appuient fortement cette revendication, sont Santé et Médecine et Sciences humaines, c'est-à-dire deux secteurs disciplinaires qui,habituellement,se distinguent nettement.

On remarque toujours quelques différences d'opinions d'une université à l'autre: les étudiants de l'Université de Sherbrooke et aussi ceux de l'Université de Montréal sont proportionnellement les plus nombreux à considérer l'augmentation des prêts comme une solution "nécessaire" (42,4% et 38,2%); les étudiants réfractaires à l'augmentation des prêts proviennent, dans une proportion un peu plus élevée,de l'Université du Québec, principalement de l'UQAM(1). Enfin, les femmes et aussi les étudiants les plus insatisfaits de leur condition financière exigent le plus vivement cette solution.

L'augmentation des bourses

Parmi les solutions présentées depuis quelques années pour améliorer les conditions de vie des étudiants, l'augmentation des bourses paraît recevoir le plus fréquemment et le plus facilement l'appui de ces derniers. Effectivement, cette mesure constitue, auprès de la population universitaire étudiée, la solution la plus "populaire": près de 40% la considèrent "nécessaire" et moins de 10% la jugent "superflue".

Tout comme pour les autres solutions proposées, les étudiants à temps complet en Sciences humaines (suivis de près par ceux qui sont inscrits en Arts et Lettres et en Sciences de l'éducation) sont les plus revendicatifs: pour la moitié des étudiants de ce secteur disciplinaire, l'augmentation des bourses est une solution plus qu'utile, elle est nécessaire. Les plus réticents sont les étudiants

(1) Dans l'ensemble du réseau de l'U.Q., seulement 29% des étudiants inscrits à temps plein sont favorables à l'augmentation des prêts; à l'UQAM, ce pourcentage tombe à 27,0%.

des secteurs professionnels, en particulier ceux des Sciences appliquées et des Sciences de l'administration. Enfin, ce sont les étudiants des cycles supérieurs, et non pas du premier cycle, qui appuient le plus vivement cette revendication. Habituellement plus insatisfaits de leur situation financière, ces étudiants bénéficiant en plus grand nombre de bourses d'études ,voient peut-être, dans une augmentation des bourses, le meilleur moyen d'améliorer leurs conditions d'existence. Tout comme pour les autres revendications, l'adoption d'une attitude très revendicative est liée au degré d'insatisfaction. En effet, près de 55% des étudiants insatisfaits de leur situation financière accordent un appui total aux mesures visant l'augmentation des bourses; parmi les étudiants satisfaits de leur sort, cette solution ne paraît "nécessaire" qu'à 33,9% des étudiants. Ainsi, les étudiants ont d'autant plus tendance à revendiquer vivement une augmentation des bourses qu'ils sont dans une situation financière difficile (ou qu'ils la perçoivent comme telle) et qu'ils n'ont d'autre moyen d'accroître leurs revenus (sans risquer de nuire à la poursuite de leurs études).

L'instauration du présalaire

Parce qu'il s'agit d'une solution mal définie, dont toutes les implications pour l'étudiant ne sont pas explicitées, il n'est pas surprenant que la plupart des étudiants se soient montrés réticents à l'idée d'instaurer un présalaire. "Y aura-t-il ensuite un service civil obligatoire?" "Serait-il possible de travailler tout en bénéficiant du présalaire?" "Quel montant sera alloué et en fonction de quels critères (statut civil, lieu de résidence, etc.)?" Autant de questions auxquelles l'étudiant interviewé n'avait pas de réponses et qui l'amenaient

à répondre négativement, quel que soit son niveau d'études ou son sexe. Deux facteurs seulement amènent des étudiants à approuver une telle solution: d'une part, et c'est facilement compréhensible, le degré d'insatisfaction (16,1% des étudiants insatisfaits, en comparaison de 8,5% des étudiants satisfaits considèrent comme "nécessaire" l'instauration d'un présalaire) et, d'autre part, ce qui est plus étonnant, le régime d'études. En effet, les étudiants inscrits à temps partiel sont proportionnellement plus nombreux à considérer cette solution comme nécessaire, mais, en même temps, ils sont, en comparaison des étudiants à temps plein, plus nombreux à la considérer comme "superflue".

X

X X

L'analyse des opinions exprimées par les étudiants permet de dégager quelques principes d'explication de leurs attitudes à l'égard des diverses solutions proposées. L'attitude revendicative apparaît liée non seulement à la situation financière (et au degré de satisfaction), mais aussi au type de rapport que l'étudiant entretient avec l'université (et aussi la société). Par exemple, il est évident que la reconnaissance du caractère "nécessaire" des solutions proposées dépend étroitement du degré d'insatisfaction à l'égard de la situation financière. Ainsi, les étudiantes appuient plus fortement l'ensemble des revendications, probablement à cause de conditions économiques plus précaires. Par contre, si les étudiants des secteurs "professionnels" et aussi ceux des universités anglophones rejettent, dans des proportions plus élevées, les solutions proposées, cette attitude ne s'explique pas par la seule situation financière de ces groupes d'étudiants. Tout aussi déterminart est, probablement, le rapport qu'entretiennent ces étudiants avec l'université,

leurs études et la société, et ce rapport les amène à refuser une plus grande intervention de l'Etat dans la vie étudiante (dont le corollaire possible serait l'augmentation de la responsabilité des étudiants ou futurs diplômés à l'égard de la société). Quant aux étudiants du secteur des Sciences humaines, ils ont d'autant plus de chances d'être très favorables aux diverses solutions - ils sont proportionnellement les plus nombreux à considérer comme "nécessaire" l'instauration d'un présalaire (15,6%) - qu'à la fois leur situation financière objective et leur attitude vis-à-vis l'université et la société les amènent à adopter une attitude plus revendicative à l'égard de l'Etat.

Tableau 97: Pourcentage des étudiants qui considèrent comme "nécessaires" les solutions proposées (étudiants à temps plein)

a)... selon le niveau d'études

	Gratuité scolaire	Augmentation de prêts	Augmentation de bourses	Présalaire
Bac 1	31,8	32,1	40,5	10,2
Bac 2	28,3	33,9	39,3	10,6
Bac 3	23,5	32,1	37,1	10,5
Maîtrise et Doctorat	22,1	29,9	45,6	10,1
n =	(76,305)	(75.090)	(74,989)	(74,356)

b)... selon le sexe

Homme	23,7	30,6	36,8	10,5
Femme	31,3	35,7	43,6	11,0
n =	(81,385)	(80,272)	(80,146)	(79,583)

c)... selon la discipline

Santé-Médecine	13,3	40,5	38,3	12,7
Paramédical	4,5	13,9	29,4	10,0
Sciences pures	22,2	27,3	35,4	11,2
Sciences appli.	14,5	26,9	28,7	6,8
Sciences humai.	40,0	40,8	50,1	15,6
Education	34,7	34,1	43,8	11,9
Administration	17,6	27,4	30,6	6,5
Arts	35,4	30,1	44,3	6,3
n =				

d)... selon l'université (étudiants à temps plein, 1er cycle)

Montréal	28,2	38,2	42,2	11,5
Laval	26,9	30,7	43,2	11,5
Sherbrooke	35,8	42,4	43,6	12,6
U. du Québec	34,4	29,0	45,2	15,7
McGill	14,3	29,7	28,3	5,0
Concordia	24,4	31,1	33,7	5,9
n =	(81,781)	(80,668)	(80,541)	(79,909)

e)... le degré de satisfaction (étudiants du premier cycle)

Satisfait	23,2	29,3	33,9	8,5
Insatisfait	44,2	41,3	54,5	16,1
n =	(69,466)	(68,394)	(68,331)	(67,790)

5) Conclusion

1. Les étudiants à temps partiel

Les étudiants inscrits à temps partiel, que l'on retrouve dans les secteurs des Sciences de l'éducation (33,2%) et de l'Administration (28,4%), se distinguent nettement des autres étudiants inscrits à temps plein:

- ils exercent,pour la plupart,un travail rémunéré à temps plein au cours de l'année scolaire: il s'agit le plus souvent d'emplois de semi-professionnels ou d'enseignants (54,8%);
- leurs revenus annuels sont, en comparaison de ceux des autres étudiants, beaucoup plus élevés: pour plus de 45%, ces revenus annuels se situent entre 10 000 $ et 20 000 $ et pour 24% d'entre eux, il est supérieur à 20 000 $. Non seulement leur niveau de vie, mais aussi leur style de vie sont différents: ils sont plus souvent mariés, ont des enfants, vivent en appartement ou même ont leur propre maison. Toutefois, ceux-ci contractent des dettes pour poursuivre leurs études: environ 15% ont contracté de telles dettes;
- ceux-ci apparaissent, pour la plupart, largement satisfaits de leur situation financière et formulent peu de revendications.

2. Les étudiants à temps plein

Les étudiants inscrits à temps plein correspondent mieux à l'image que l'on se fait naturellement de l'étudiant: la plupart d'entre eux (66,8%), principalement lorsqu'ils sont inscrits au premier cycle, consacrent tout leur temps, durant l'année scolaire, à leurs études. Toutefois, une proportion non négligeable occupe aussi un emploi, mais il s'agit le plus souvent d'un emploi

à temps partiel (27,1%). Seulement 6% de tous les étudiants inscrits à temps plein réussissent à occuper un emploi à temps plein tout en poursuivant des études. Ces emplois qu'occupent à temps plein ou partiel des étudiants universitaires, ne sont que rarement en correspondance avec les études poursuivies: il s'agit le plus souvent d'emplois non-qualifiés de "cols bleus" dans le secteur des services" (63,0%). Seuls les étudiants des cycles supérieurs, principalement en Sciences pures, réussissent en plus grand nombre à obtenir un emploi directement lié à leurs études, par exemple dans le domaine de la recherche.

Le mode d'insertion sur le marché du travail et aussi les sources de revenus des étudiants à temps plein ne sont nullement homogènes:

- 33,2% ont un travail durant l'année, mais le plus souvent à temps partiel. Pour la moitié de ces étudiants (c'est donc pour 15% de l'ensemble des étudiants inscrits à temps plein), le revenu tiré d'un tel emploi est inférieur à 2 000 $;
- la plupart (75%) des étudiants qui n'ont pas un travail régulier durant l'année scolaire se trouvent un emploi au cours de la période des vacances d'été. Mais, le plus souvent (pour 62% de ces étudiants), ce travail saisonnier fournit un salaire inférieur à 2 000 $;
- 21,8% ont une bourse. Pour les étudiants inscrits au premier cycle, le montant de cette bourse est le plus souvent (85%) inférieur à 2 000 $;
- 44 % reçoivent de l'aide de la part de leur famille. Cette proportion est plus élevée parmi les étudiants inscrits au premier cycle. Mais la moitié de ces étudiants (c'est-à-dire 23% de l'ensemble des étudiants)

- reçoivent de leurs parents une aide qui est inférieure à 1 000 $.

Le revenu annuel dont bénéficient les étudiants est, pour plus de la moitié (51,6%), inférieur à 3 000 $. Les étudiants "plus pauvres" se retrouvent dans une proportion un peu plus élevée dans les secteurs suivants: Santé et Médecine, secteurs paramédical et Education. Et à cet égard, les étudiantes sont quelque peu défavorisées en comparaison de leurs confrères. Mais il n'y a guère de différences significatives en fonction de l'origine sociale.

Pour près de la moitié des étudiants, la fréquentation de l'université et la poursuite d'études supérieures (principalement aux 2e et 3e cycles) entraînent un endettement. Cette situation affecte tout particulièrement les étudiants des secteurs Santé et Médecine et Sciences appliquées. Ces dettes sont souvent supérieures à 2 000 $ (20,7%).

Le niveau de satisfaction à l'égard de la situation financière est relativement élevé: 75% des étudiants se déclarent satisfaits. Par ailleurs, les diverses solutions proposées pour améliorer la situation financière de l'étudiant ne sont pas très fortement appuyées (ou considérées comme nécessaires), mais la plupart des étudiants appuient d'une manière ou d'une autre (en les considérant comme "nécessaires" ou "utiles") ces solutions, sauf celle qui a trait au présalaire; cette solution est rejetée par 65% des étudiants. Si les étudiants ne manifestent pas un enthousiasme très grand face à ces diverses solutions, c'est probablement parce que celles-ci risquent d'accroître, soit leurs dettes financières (l'obtention d'une bourse est, pour les étudiants du baccalauréat, alliée à l'acceptation d'un prêt), soit leurs dettes à l'égard de la société (par l'intermédiaire du présalaire).

Sur la base de ces diverses données, il est possible de mettre en évidence deux types d'attitudes à l'égard des études (et du travail) au sein de la population étudiante inscrite à temps plein:

- d'une part, une attitude "scolaire" vis-à-vis les études: des étudiants, principalement ceux de Santé et Médecine et des Sciences appliquées, se consacrent entièrement à leurs études. Exclus plus longtemps du marché du travail, ces étudiants ne bénéficient que d'un faible revenu et parviennent à "joindre les deux bouts" soit en restreignant leurs dépenses (par exemple, en demeurant chez leurs parents), soit en contractant des dettes. Les études constituent une sorte d'investissement. Cette attitude à l'égard des études se retrouve proportionnellement plus souvent parmi les étudiants anglophones (de McGill) qui semblent ainsi se conformer plus facilement à la définition du "vrai" étudiant;

- d'autre part, une attitude "adulte" vis-à-vis les études, c'est-à-dire similaire à celle des étudiants inscrits à temps partiel: pour un certain nombre d'étudiants, la poursuite d'études implique ou exige l'intégration au marché du travail (l'obtention d'emplois non-qualifiés) et aussi l'endettement. Mais, parmi ces étudiants, l'on peut distinguer deux sous-groupes: ceux pour qui l'obtention d'un emploi est la condition même de la poursuite des études (il s'agit d'un "travail-contrainte" et ceux pour qui l'obtention d'un tel emploi permet le maintien d'un niveau ou, plus précisément, d'un style de vie[1].

(1) Il s'agit là de l'attitude que décrit Louis Levy-Garboua ("Les demandes de l'étudiant ou les contradictions de l'université de Masse", Revue Française de Sociologie, XVII, 1976, pp. 53-80)

Chapitre IV

ATTITUDE DES ÉTUDIANTS FACE À L'UNIVERSITÉ ET À LEURS ÉTUDES

1) Conception de l'université et du savoir scientifique

2) Evaluation de l'enseignement universitaire

3) Evaluation de l'université au point de vue social, administratif et matériel

4) Activités culturelles et loisirs à l'université

1- Conception de l'université et du savoir scientifique

Afin de cerner la conception que les étudiants se font à la fois de l'université et des études universitaires, nous avons formulé et présenté diverses propositions relatives à différentes facettes de l'université: attention accordée à l'éducation des adultes (recyclage, études à temps partiel), ouverture à la société (critique de l'université "tour d'ivoire", dette sociale des étudiants) et centralité culturelle des savoirs que produit et transmet l'université (nécessité de la science).

A la plupart des propositions, sauf celles qui concernent l'université "tour d'ivoire" et la dette des étudiants à l'égard de la société, ceux-ci ont répondu majoritairement (entre 80% et 90%) par l'affirmative. Il apparaît donc que pour l'ensemble des étudiants universitaires, la conception de l'université et du savoir universitaire est la suivante:

- Pour près de 80% des étudiants, la science est devenue un élément central du modèle culturel des sociétés industrielles avancées: le développement de ces dernières est étroitement dépendant du progrès de la science. Il y a donc, chez les étudiants, un point de vue "rationnaliste" (une croyance en la science comme seul et véritable savoir) qui est prédominant et qui les amène probablement à accorder une place importante au système universitaire dans la société.

- En raison même des développements rapides des sciences et, aussi, des transformations fréquentes de l'organisation et du fonctionnement des entreprises, il y a, pense-t-on dans divers milieux, obsolescence rapide des savoirs universitaires. Selon cette conception, les études universitaires ne sont jamais terminées: il y a nécessité, pour les diplômés universitaires, non seulement de se "tenir à jour" mais aussi

de se recycler. Les étudiants universitaires actuels semblent partager largement ce point de vue: près de 95% reconnaissent que "la vie universitaire n'est jamais terminée, qu'il faudra toujours se recycler plus tard". De plus, quoique dans une proportion moindre (85%), ils acceptent l'idée que "tous les programmes d'études universitaires soient accessibles à temps partiel". Tout porte donc à croire que l'ancienne conception ou définition de la fonction de l'université tend à s'effriter: l'université n'est plus seulement le lieu où des jeunes acquièrent, pendant une courte période intensive (à temps plein) d'études, les connaissances dont ils se serviront toute leur vie; celle-ci est aussi un lieu où des adultes, c'est-à-dire des gens qui sont déjà intégrés à temps plein au marché du travail, peuvent venir à temps partiel acquérir de nouvelles connaissances et "se recycler".

- Mais cette attention que prête l'université à l'éducation permanente n'implique pas nécessairement une modification importante de la fonction de l'université: en effet, l'acceptation d'une telle ouverture ne correspond pas automatiquement à une remise en question des responsabilités de l'étudiant à l'égard de la société et à une critique de l'université. Toutefois, sur ces deux derniers points (dette de l'étudiant à l'égard de la société et conception selon laquelle l'université serait une tour d'ivoire coupée des problèmes concrets des gens), il y a une plus grande divergence au sein de la population étudiante: près de 40% des étudiants jugent qu'ils ont "une dette à l'égard de la société", et critiquent l'indifférence de l'université par rapport aux "problèmes concrets des gens".

En raison de l'acceptation des diverses propositions par la majorité des étudiants, les variations des opinions en fonction de différentes variables (âge, université, etc...) sont, le plus souvent, faibles ou peu significatives. Toutefois, quelques variations méritent d'être portées à l'attention; elle concernent:

- Le régime d'études (temps plein/temps partiel);

Parce qu'ils étudient eux-mêmes à temps partiel et que, souvent, ils sont engagés dans un processus de recyclage, les étudiants inscrits à temps partiel apparaissent un peu plus convaincus qu'il est nécessaire de se recycler et qu'il devrait être possible de s'inscrire à temps partiel à tous les programmes (90,8%: étudiants à temps partiel, 81,9%: étudiants à temps plein). Mais l'investissement (au sens général du terme) que font ces étudiants en termes de temps, d'argent ou d'autres sacrifices, les amène, par ailleurs, à reconnaître la légitimité à la fois du savoir scientifique et de l'université: un peu moins critiques à l'égard de l'université (en tant que "tour d'ivoire"), les étudiants inscrits à temps partiel reconnaissent, dans une proportion un peu plus élevée, la nécessité de la science (82,4% en comparaison de 77,7%).

Tableau 98: Pourcentage des étudiants favorables à diverses propositions concernant l'université et le savoir, selon le régime d'études, (étudiants à plein temps)

Régime d'études	Propositions: Nécessité du recyclage	Accès à l'université à temps partiel	Dette sociale	Université "tour d'ivoire"	Nécessité de la science
Temps plein	93,9	81,9	37,7	41,2	77,7
Temps partiel	95,6	90,8	37,0	33,5	82,4
TOTAL	93,8	84,4	37,5	39,1	79,0
n =	108,119	95,267	41,675	43,403	88,857

- Le niveau d'études:

Peut-être en raison même de la prolongation de leurs études universitaires, les étudiants inscrits à temps plein aux cycles supérieurs apparaissent plus critiques à l'égard de l'université et du savoir scientifique: ils reprochent en effet plus souvent à l'université d'être une "tour d'ivoire" et se montrent moins convaincus de l'importance de la science. De plus, ces étudiants inscrits aux cycles supérieurs reconnaissent, dans une proportion plus élevée (44,2%) qu'ils "ont une dette à l'égard de la société". Par contre, et cela même s'ils sont conscients de la nécessité du recyclage, ceux-ci apparaissent moins favorables à l'accès, pour tous les étudiants à temps partiel, à tous les programmes universitaires.

Tableau 99: Pourcentage d'étudiants favorables à diverses propositions concernant l'université et le savoir, selon le niveau d'études (étudiants à temps plein)

Niveau	Nécessité du recyclage	Accès à temps partiel	Dette sociale	Université "tour d'ivoire"	Nécessité de la science
Bac. 1	91,7	82,2	35,6	33,7	76,1
Bac. 2	92,6	84,5	35,1	43,9	77,7
Bac. 3	94,3	86,7	36,4	46,7	80,4
Maîtrise et Doctorat	96,4	71,7	44,2	47,9	75,2
TOTAL	93,0	83,2	36,3	41,1	77,6
n =	77,444	76,004	74,883	75,132	75,581

- Le secteur disciplinaire:

Inscrits à des diplômes professionnels, les étudiants des secteurs Santé et Médecine et Sciences appliquées se distinguent évidemment quelque peu de leurs confrères des autres disciplines: ils rejettent,en effet,plus souvent l'hypothèse de l'accès à temps partiel à tous les programmes universitaires. De plus, ces mêmes étudiants, et principalement ceux du secteur Sciences appliquées, apparaissent plus fortement conscients de la nécessité de la science. Sur ce dernier point, ils adoptent une attitude similaire à celle des étudiants en Sciences pures (84,2%) et en Administration,et se différencient des étudiants des autres secteurs disciplinaires moins scientifiques (au sens de "hard sciences") tels les secteurs des Arts (75,1%), des Sciences humaines (72,8%) et de l'Education (78,7%). Les étudiants de ces derniers secteurs apparaissent,par ailleurs,un peu plus critiques à l'égard du savoir universitaire - c'est,en particulier,le cas des étudiants en Sciences humaines,dont près de 50% qualifient l'université de "tour d'ivoire" - mais ils n'ont pas pour autant tendance à reconnaître plus souvent "qu'à la fin de leurs études, les étudiants ont une dette envers la société". Sur ce point, les étudiants des secteurs professionnels (Santé et Médecine et Sciences appliquées) apparaissent plus disposés à reconnaître qu'ils ont une dette à l'égard de la société (46,5% et 45,9%).

Si l'on ne prend en considération que l'étudiant à temps plein, les mêmes tendances s'observent, mais elles sont un peu plus accentuées.

Tableau 100: Pourcentage d'étudiants favorables à diverses propositions concernant l'université et le savoir, selon le champ disciplinaire

Discipline	Propositions				
	Nécessité du recyclage	Accès à temps partiel	Dette sociale	Université "tour d'ivoire"	Nécessité de la science
Santé-Médecine	98,3	59,1	46,5	42,9	78,0
Paramédical	97,5	79,0	42,3	28,1	79,9
Sciences pures	95,5	76,5	34,9	40,7	84,2
Sciences appliq.	93,7	79,8	45,9	40,2	83,2
Sciences humain.	92,9	87,6	36,3	48,4	72,8
Education	96,1	88,3	35,1	35,3	78,4
Administration	93,3	86,1	36,2	31,8	86,0
Arts et Lettres	87,8	90,9	33,6	37,8	73,1
TOTAL	93,8	84,5	37,5	39,1	79,2

- L'université

Qu'ils étudient dans une université ancienne ou nouvelle, dans une université anglophone ou francophone, etc., les étudiants n'adoptent pas un point de vue radicalement différent sur l'université et son rôle social. Il n'y a,en fait,que les étudiants de l'Université Laval qui se distinguent et apparaissent quelque peu atypiques: ceux-ci sont plus critiques à l'égard de l'université (en tant que "tour d'ivoire") (51,0%) et se reconnaissent, en plus grand nombre, une dette à l'égard de la société (44,9%). Les étudiants d'un autre établissement ancien,ceux de l'Université de Montréal, formulent aussi des critiques à l'égard de l'université (47,8%).

Pour leur part, les étudiants de l'Université McGill se différencient de l'ensemble de la population étudiante universitaire dars leur attitude à l'égard de l'accès à tous les programmes pour les étudiants à temps partiel: les étudiants de McGill apparaissent un peu plus réticents à l'endroit d'une telle idée qui risque de modifier considérablement la conception qu'ils ont de leurs études. De plus, ils sont les plus critiques à l'égard de la science. Cette attitude critique à l'égard de la science est aussi présente à l'Université du Québec, particulièrement chez les étudiants de l'UQAM(1).

Tableau 101: Pourcentage d'étudiants favorables à diverses propositions concernant l'université et le savoir, selon l'université fréquentée. (Etudiants à temps plein)

Université	Nécessité du recyclage	Accès à temps partiel	Dette sociale	Université "tour d'ivoire"	Nécessité de la science
Montréal	94,5	79,6	37,4	47,5	76,2
Laval	95,0	82,8	44,9	51,0	82,1
Sherbrooke	95,2	85,1	27,0	41,9	74,8
U. du Québec	93,5	83,7	40,6	33,4	77,3
McGill	91,6	74,9	35,1	34,8	74,7
Concordia	87,7	88,2	31,3	32,8	79,3
TOTAL	93,1	84,3	37,7	41,2	77,7
n =	83,073	81,486	80,295	80,375	81,030

(1) La proportion des étudiants qui considèrent que la science est nécessaire au développement d'une société est de 71,0% à l'UQAM en comparaison de 82,0% dans les autres constituantes.

2- Evaluation de l'enseignement universitaire

Depuis le début des années 70, l'objet des revendications étudiantes semble s'être déplacé. Les étudiants semblent attacher moins d'importance au mode de gestion du système universitaire (participation aux instances de décision) pour privilégier divers aspects de la pratique pédagogique (contenu du cours, mode d'évaluation, encadrement, etc.). Est-ce là un indice d'une diminution de la qualité de l'enseignement universitaire? Pour certains, il y a un lien direct entre la diminution de la qualité de cet enseignement et la contestation étudiante dans divers départements. Et, afin de répondre à cette sensibilisation plus grande au problème de la qualité de l'enseignement, les universités ont souvent réorganisé et augmenté les budgets des services de pédagogie.

Or, paradoxalement, il ne semble pas que les étudiants universitaires soient très insatisfaits de l'enseignement qu'ils reçoivent: il s'agit, selon une majorité (environ 75%), d'un enseignement de qualité, qui est stimulant sur le plan intellectuel, et très exigeant sur le plan scolaire. La seule et principale faiblesse de l'enseignement universitaire ne concerne pas tant la qualité intrinsèque de cet enseignement que la disponibilité de ceux qui le donnent: plus de 30% considèrent, en effet, que "les professeurs donnent l'impression qu'ils n'ont pas de temps à consacrer aux étudiants, et que ceux-ci les dérangent".

- Le régime d'études: temps plein/temps partiel

Dans l'ensemble, les étudiants inscrits à temps partiel apparaissent un peu plus satisfaits de l'enseignement universitaire qu'ils reçoivent: en effet,

dans une proportion plus élevée, ils considèrent que cet enseignement est de qualité (81,9% en comparaison de 74,2%), que l'université est un milieu stimulant (77,4% en comparaison de 71,5%) et que leurs professeurs sont disponibles (70,0% en comparaison de 62,1%). Serait-ce que les étudiants inscrits à temps partiel sont moins exigeants à l'égard du système universitaire? L'on peut penser que leur mode d insertion au milieu universitaire et leur attitude vis-à-vis les études les prédisposent à reconnaître la légitimité de l'université et de ses professeurs. Quant à la disponibilité des professeurs, elle leur pose moins de problèmes, puisque les étudiants inscrits à temps partiel ne sont souvent, eux-mêmes, présents sur le campus que durant les périodes de cours.

Tableau 102: Pourcentage d'étudiants favorables à diverses propositions concernant l'évaluation de l'enseignement, selon le régime d'études.

Régime d'études	Propositions			
	Université: milieu stimulant	Disponibilité (1) des professeurs	Qualité de l'enseignement	Exigences scolaires élevées(1)
Temps plein	71,5	62,1	74,2	77,2
Temps partiel	77,4	70,0	81,9	80,6
TOTAL	73,0	64,2	76,4	78,2
n =	111,985	112,747	113,675	114,026

(1) Les propositions étant formulées de façon négative, nous avons retenu, pour ce tableau et les suivants, le pourcentage des étudiants qui se sont déclarés en désaccord.

- Niveau d'études (étudiants à temps complet)

En général, les étudiants inscrits à temps complet apparaissent satisfaits de la qualité de l'enseignement universitaire. Mais ce comportement se manifeste tout particulièrement au niveau de la première année - "tout nouveau, tout beau", peut-on penser - pour ensuite faire place à une attitude plus critique: ainsi c'est au niveau de la troisième année du baccalauréat que l'on retrouve des proportions relativement plus élevées d'étudiants qui critiquent le milieu universitaire, la qualité de l'enseignement et la disponibilité des professeurs. Cet esprit critique, qui peut traduire une certaine forme de désenchantement, se retrouve aussi parmi les étudiants des cycles supérieurs, mais à un degré moindre, en comparaison des étudiants inscrits en troisième année du 1er cycle: souvent moins nombreux, ces étudiants ont des relations plus fréquentes avec leurs professeurs et reçoivent, tout au moins dans le cadre de la rédaction de la thèse ou du mémoire, une plus grande aide sur le plan intellectuel. Cependant, pour ces étudiants, le milieu universitaire ne semble pas être un milieu intellectuel beaucoup plus stimulant que pour les autres étudiants.

Tableau 103: Pourcentage d'étudiants favorables à diverses propositions concernant l'évaluation de l'enseignement, selon le niveau d'études (étudiants à temps plein)

	Propositions			
Niveau	Université, milieu stimulant	Disponibilité des professeurs	Qualité de l'enseignement	Exigences scolaires élevées
Bac 1	77,4	60,4	78,7	83,0
Bac 2	69,7	63,0	73,3	75,4
Bac 3	66,1	59,9	69,8	70,4
Maît. et Doct.	68,5	69,1	71,0	76,1
TOTAL	71,6	61,7	74,3	77,1
n =	76,320	76,254	76,402	76,861

- Secteurs disciplinaires

Inscrits à des diplômes professionnels, les étudiants à temps plein en Santé et Médecine et en Sciences appliquées sont proportionnellement plus nombreux à critiquer la qualité de l'enseignement. Et si l'on tient compte aussi des étudiants en Sciences pures il apparaît que les étudiants des disciplines scientifiques sont généralement plus insatisfaits que leurs confrères (et consoeurs) inscrits dans d'autres secteurs: engagés dans des études apparemment plus exigeantes, ces étudiants se plaignent en effet plus souvent non seulement de la qualité de l'enseignement, mais aussi du manque de disponibilité des professeurs. En comparaison, les étudiants des secteurs des Sciences humaines, des Arts et de l'Education sont beaucoup plus satisfaits de l'enseignement ou de l'université en tant que milieu intellectuel.

Tableau 104: Pourcentage d'étudiants favorables à diverses propositions concernant l'évaluation de l'enseignement, selon le champ disciplinaire (étudiants à temps plein

	Propositions			
Discipline	Université, milieu stimulant	Disponibilité des professeurs	Qualité de l'enseignement	Exigences scolaires élevées
Santé-Médecine	73,4	61,2	66,9	88,9
Paramédical	95,2	66,7	82,2	86,6
Sciences pures	72,0	51,3	71,2	83,5
Sciences appliquées	68,1	52,0	69,5	80,7
Sciences humaines	67,8	64,5	73,7	72,6
Education	70,0	59,3	77,5	72,0
Administration	76,5	60,3	76,5	79,4
Arts	72,9	72,3	79,4	73,6
TOTAL	71,5	62,1	74,2	77,2
n *	81,441	81,441	81,663	82,195

- L'université:

Contrairement à l'image généralement répandue des diverses universités, il ne semble pas que la qualité de l'enseignement, telle que perçue par les étudiants, soit fonction de l'ancienneté ou du "prestige" de l'université: tout aussi stimulantes sur le plan intellectuel et exigeantes sur le plan scolaire que les autres établissements, les "jeunes" universités francophones - l'Université de Sherbrooke et l'Université du Québec - sont, en ce qui concerne la qualité de l'enseignement et la disponibilité des professeurs, l'objet d'une évaluation relativement plus favorable de la part des étudiants. Pour leur part, les universités dites "traditionnelles" sont plus souvent critiquées: à l'Université de Montréal et à l'Université Laval, les critiques concernent la faible disponibilité des professeurs et le caractère peu stimulant du milieu intellectuel; à l'Université McGill, les critiques touchent la faible disponibilité des professeurs et la qualité de leur enseignement, qui est fréquemment remise en question. Enfin, à l'intérieur du réseau même de l'Université du Québec, les étudiants des diverses constituantes diffèrent quelque peu dans leur évaluation de l'enseignement universitaire: les étudiants de l'UQAM apparaissent, en effet, un peu plus sévères dans leur critique, principalement en ce qui concerne le "caractère stimulant" (65,3% en comparaison de 75,5% dans les autres constituantes) la qualité de l'enseignement (80,2% en comparaison de 89,7%) ainsi que les exigences scolaires (66,4% en comparaison de 85,2%).

Tableau 105: Pourcentage d'étudiants favorables à diverses propositions concernant l'évaluation de l'enseignement, selon l'université (étudiants à temps plein)

Université	Propositions			
	Université, milieu stimulant	Disponibilité des professeurs	Qualité de l'enseignement	Exigences scolaires élevées
Montréal	66,1	70,0	70,6	74,7
Laval	67,5	57,7	76,3	77,7
Sherbrooke	69,1	64,9	81,7	84,8
U. du Québec	70,7	71,3	85,8	76,8
McGill	81,9	63,6	63,6	83,3
Concordia	76,4	73,6	68,0	69,3
TOTAL	71,4	62,1	74,2	78,2
n =	81,876	81,736	81,958	82,490

3- Evaluation de l'université au point de vue social, administratif et matériel

Si la critique de la qualité de l'enseignement (et à un degré moindre, de l'encadrement) ne semble pas le fait de la majorité des étudiants, on peut se demander comment est perçu l'objet de la contestation qui a mobilisé les étudiants à la fin des années 60, à savoir le mode de gestion des universités et la participation aux décisions. Or, en général, les étudiants apparaissent relativement satisfaits du cadre administratif actuel: d'une part, ils reconnaissent que pour régler des problèmes administratifs, les départements et facultés leur fournissent facilement l'aide nécessaire (75,5%); d'autre part, ils n'ont pas l'impression que leurs droits sont bafoués à l'intérieur de l'université (75,3%), les étudiants

ayant largement "la possibilité de se faire entendre et de faire valoir leurs droits". Nous n'avons certes pas d'informations concernant l'attitude des étudiants à l'égard de la haute administration et des divers services ou instances administratives (régistraire, etc.), mais il semble bien que l'insatisfaction ne concerne pas tant l'aspect administratif de l'université - avec lequel ils n'ont le plus souvent que de rares et sporadiques relations - que ses aspects sociaux (relations interpersonnelles) et matériel (locaux). En effet, sur ces deux points qui affectent directement la vie quotidienne sur les campus, près de la moitié des étudiants manifestent leur mécontentement, en particulier en ce qui concerne la possibilité de relations et de communications interpersonnelles. Tout porte donc à croire qu'aux grandes revendications de la fin des années 60 (le pouvoir étudiant) se seraient substituées des revendications plus modestes concernant la vie quotidienne des étudiants, principalement en ce qui concerne les relations entre étudiants et professeurs (disponibilité) et entre les étudiants eux-mêmes (communications interpersonnelles).

- Le statut (temps plein/partiel)

En général, les étudiants inscrits à temps partiel apparaissent plus satisfaits que les étudiants à plein temps des relations entre l'administration de l'université et les étudiants (81,8%, en comparaison de 73,2%) ainsi que des équipements et des locaux. Par contre, ils sont relativement plus mécontents de l'université en ce qui concerne les relations interpersonnelles: peu présents sur les campus et, souvent, à des périodes de faibles activités sociales (les fins d'après-midi), les étudiants inscrits à temps partiel ont

objectivement moins de chances de s'insérer dans la vie étudiante universitaire et se trouvent ou se sentent habituellement plus isolés (peu d'activités communes avec d'autres étudiants, peu de travail en équipe, etc.).

Tableau 106: Pourcentage d'étudiants qui sont favorables à diverses propositions concernant l'évaluation des conditions sociales, administratives et matérielles, selon le régime d'études.

Régime d'études	Propositions			
	Communication(1) interpersonnelle	Possibilité de (1) de faire valoir ses droits	Soutien administratif	Equipements et locaux
Temps plein	54,0	73,2	75,3	53,5
Temps partiel	47,0	81,0	75,8	59,9
TOTAL	52,3	75,0	75,5	55,2
n =	112,090	109,009	96,266	111,551

(1) Les questions étant constituées de phrases négatives, nous avons retenu les réponses défavorables à ces propositions.

- Le niveau d'études (étudiants temps plein)

Beaucoup plus nombreux et souvent contraints à une pédagogie "de masse", les étudiants inscrits à temps plein se trouvent dans une situation objective plus frustrante ou aliénante: ils sont aussi ceux qui critiquent relativement plus souvent l'université en ce qui a trait aux relations interpersonnelles (46,2%), aux locaux et aux équipements (47,5%). Par ailleurs, les étudiants du premier cycle apparaissent un peu plus satisfaits de leurs relations avec l'administration que les étudiants des cycles supérieurs.

- Le secteur disciplinaire

L'opposition que l'on a observée à quelques reprises entre les disciplines dites "scientifiques" (Santé et Médecine, Sciences appliquées, Sciences pures) et les autres disciplines dites "humaines" (ou "sans laboratoires") se retrouve encore dans l'évaluation que les étudiants font de l'université: les étudiants des disciplines "non scientifiques" apparaissent, en effet, plus mécontents, critiquant plus souvent, à la fois le manque de relations interpersonnelles, l'absence de locaux et d'équipements et la faiblesse du soutien administratif. Par ailleurs, en ce qui concerne la possibilité de faire valoir leurs droits, ils ne se différencient guère des étudiants des disciplines scientifiques: iis donnent même l'impression de pouvoir mieux "se faire entendre" que les autres étudiants, en particulier ceux de Santé et Médecine et des Sciences pures.

Tableau 107: Pourcentage d'étudiants favorables à diverses propositions concernant l'évaluation des conditions sociales, administratives et matérielles, selon le champ disciplinaire (étudiants à temps plein)

Discipline	Propositions			
	Communication interpersonnelle	Possibilité de faire valoir ses droits	Soutien administratif	Equipements et locaux
Santé-Médecine	51,0	66,5	84,2	59,2
Paramédical	64,1	86,6	72,8	73,3
Sciences pures	61,9	58,0	84,4	63,2
Sciences appliquées	56,8	79,6	75,1	55,2
Sciences humaines	48,1	69,7	71,3	51,7
Education	51,1	80,0	70,9	50,8
Administration	57,6	74,2	80,1	51,2
Arts	54,5	79,2	68,6	46,1
TOTAL	54,0	73,2	75,3	53,5
n =	81,874	79,417	69,646	83,281

- L'université

Sur le plan de l'organisation matérielle et administrative, les universités québécoises se différencient considérablement les unes des autres: l'Université du Québec à Montréal et aussi l'Université Concordia n'ont pas de véritable campus et sont localisées dans des lieux beaucoup moins adéquats que les autres universités. Aussi, ne faut-il pas s'étonner que leurs étudiants, près de 60%, manifestent plus souvent leur mécontentement à l'égard des locaux et des équipements.

Mais dans l'ensemble, ces universités ne sont pas plus critiquées que les autres: au contraire, sur le plan administratif (possibilité de faire valoir ses droits, soutien administratif), l'Université du Québec - principalement ses constituantes non-montréalaises[1] - est celle qui, proportionnellement, suscite le moins de critiques. A cet égard, l'autre université francophone de Montréal apparaît plus fragile: plus de 30% des étudiants considèrent qu'ils n'ont pas la possibilité de "faire valoir leurs droits" et que l'aide administrative des départements et facultés est faible. D'ailleurs, l'Université de Montréal est, sur tous les plans, l'objet d'une critique plus fréquente: par exemple, pour près de 55% de ses étudiants, la possibilité d'établir des relations interpersonnelles est faible. L'université qui semble la plus satisfaisante sur les plans social, administratif et matériel, est la "grande" université anglophone de Montréal, l'Université McGill.

---

(1) En comparaison des constituantes non-montréalaises de l'U.Q., l'UQAM est en effet l'objet de critiques plus nombreuses en ce qui concerne la possibilité d'établir des relations interpersonnelles (51,4% en comparaison de 62,3%), la possibilité de faire valoir ses droits (67,4% en comparaison de 84,5%) et de la qualité des équipements et des locaux (33,3% en comparaison de 43,6%).

Tableau 108: Pourcentage d'étudiants favorables à diverses propositions concernant l'évaluation des conditions sociales, administratives et matérielles, selon l'université (étudiants à temps plein).

Université	Propositions			
	Communication interpersonnelle	Possibilité de faire valoir ses droits	Soutien administratif	Equipements et locaux
Montréal	45,8	69,1	70,5	54,5
Laval	47,0	72,7	79,4	55,5
Sherbrooke	60,1	74,6	71,1	54,8
U. du Québec	57,3	76,9	82,4	38,9
McGill	60,1	75,7	73,6	78,2
Concordia	64,3	71,9	69,9	40,7
TOTAL	54,0	73,2	75,3	53,5
n =	82,179	79,712	69,941	82,501

Conclusion

Dans son ensemble, la population étudiante universitaire québécoise adhère à une même conception de l'université et du savoir et manifeste un même niveau (relativement élevé) de satisfaction à l'égard de l'enseignement et aussi de l'université. Serait-ce là un effet de l'homogénéisation culturelle que produit la fréquentation prolongée d'établissements scolaires (collégiaux et universitaires)? Il est, à cet égard, intéressant de noter que les attitudes vis-à-vis l'université ne varient guère en fonction des caractéristiques sociales des étudiants:

- le sexe: devant la plupart des questions, les étudiantes adoptent une attitude qui n'est guère différente de celle de leurs confrères. Les seules différences, et elles sont minimes, sont les suivantes: croyance plus forte en la science (80,3% en comparaison de 77,9%), critique moins forte de l'université "tour d'ivoire" (37,6% en comparaison de 40,6%), reconnaissance un peu plus forte de l'université en tant que milieu stimulant (76,4% en comparaison de 70,3%) et exigeant (84% en comparaison de 73,5%) et satisfaction moins grande sur le plan des relations interpersonnelles (51,2% en comparaison de 53,8%).

- l'origine sociale: tout comme pour le sexe, il n'y a guère de variations très fortes en fonction de l'origine sociale des étudiantes (occupation du père). Et lorsqu'il y a certaines différences dans les attitudes, elles sont difficiles à interpréter: par exemple, les étudiants dont le père est "professionnel" sont proportionnellement plus nombreux à reconnaître que le "recyclage est inévitable", mais, en même temps, ils refusent en plus grand nombre l'accès à l'université à temps partiel; ils sont aussi proportionnellement les plus nombreux à considérer l'université comme un milieu intellectuel stimulant, mais, en même temps, ils critiquent beaucoup plus souvent la qualité de l'enseignement. Par ailleurs, au sein même des classes populaires, il y a des différences d'attitudes qui, parfois, sont plus grandes que les différences observées entre les classes: par exemple, les fils de cols blancs sont moins satisfaits de la qualité des relations interpersonnelles que les fils de cols

bleus et adoptent ainsi une attitude similaire à celles des fils de cadres moyens, alors que les fils de cols blancs tendent à ressembler aux fils de cadres supérieurs.

Dans une certaine mesure, les étudiants universitaires adoptent des attitudes différentes à l'égard de l'université, non pas en fonction de leur trajectoire antérieure, mais bien en fonction de leur mode d'insertion (temps plein/partiel) et de leur lieu d'insertion (université et champs disciplinaires). Le fait d'être inscrit dans un secteur dit "scientifique" (avec laboratoire) ou "non scientifique" (sans laboratoire) entraîne, par exemple, un certain nombre d'attitudes particulières: engagés dans des études plus exigeantes et aussi plus convaincus de la nécessité de la science, les étudiants des secteurs scientifiques se plaignent un peu plus souvent de la qualité de l'enseignement et du manque de disponibilité des professeurs, mais, en même temps, ils apparaissent relativement plus satisfaits du soutien administratif, des locaux et équipements, et des relations interpersonnelles. Cette attitude générale s'explique peut-être par le fait que l'accès au marché du travail scientifique est plus directement déterminé par la qualité même de la formation universitaire (compétence).

Il faut cependant éviter d'accentuer les différences: l'ensemble des étudiants manifestent un niveau élevé de satisfaction. Le seul aspect qui soulève une critique plus forte est la qualité des relations interpersonnelles. Serait-ce là l'indice d'une préoccupation qui est propre aux étudiants et qui concerne la condition (ou la qualité de vie) étudiante? Caractérisée par de faibles contraintes (famille, etc.), la période des études serait, selon cette hypothèse,

une période où l'on peut mener diverses expériences, où l'on a le temps d'avoir des loisirs (cinéma, sports, lectures, etc.), où il est facile de rencontrer d'autres personnes, etc. Une telle image (et aussi des attentes) existe, mais pour une partie importante des étudiants, elle est largement illusoire: longues heures d'études, exigences scolaires élevées, caractère impersonnel du milieu universitaire, peu de loisirs sur les campus, etc.

4- Activités culturelles et loisirs

En raison même de leur mode d'insertion dans l'université et de l'ensemble des obligations ou contraintes liées au fait d'avoir un emploi, il est prévisible que les étudiants à temps partiel n'utilisent guère les campus universitaires pour leurs loisirs ou pour des activités non proprement scolaires. Ceux-ci participent, en effet, beaucoup moins souvent que leurs confrères inscrits à temps plein à des activités organisées sur les campus telles que les sports (88,9% n'y participent jamais en comparaison de 53,6%), les soirées de danse et de spectacles (87,1% en comparaison de 47,7%) et les activités culturelles (74,5% en comparaison de 38,9%).

Il n'y a que ces dernières activités (conférences, films, etc.) qui attirent une proportion plus élevée d'étudiants inscrits à temps partiel. Il en est de même pour les étudiants inscrits à temps plein: les activités dites culturelles (conférences, films, etc.) ne sont pas totalement indépendantes des activités proprement scolaires et fournissent souvent ou apparaissent susceptibles de fournir aux étudiants un complément de formation. Même en ce qui a trait aux

activités dites de loisirs, l'université apparaît d'abord - ou tout au moins elle est utilisée dans ce sens - comme un lien de transmission de savoir (et plus généralement, de culture). Il faut cependant spécifier que les étudiants qui participent souvent à ces activités culturelles demeurent rares: moins de 5% parmi les étudiants à temps partiel et moins de 15% parmi les étudiants à temps plein. Il s'agit, en fait, d'activités auxquelles assi tent les étudiants de façon irrégulière durant l'année, c'est-à-dire "quelques fois" au cours de chacun des trimestres.

Quant aux activités sportives, une partie importante des étudiants paraît, certes, les négliger. Mais lorsque des étudiants s'y adonnent, ils le font de façon très régulière: 16% de l'ensemble des étudiants (et 20% des étudiants inscrits à temps plein) répondent qu'ils pratiquent souvent des sports à l'université.

Tableau 109: Pourcentage d'étudiants qui ne participent jamais aux diverses activités de loisirs organisées sur les campus universitaires, selon le régime d'études

	Activités		
Régime d'études	Culture	Sports	Danse et spectacles
Temps plein	38,9	53,6	47,7
Temps partiel	74,5	88,9	87,1
TOTAL	48,5	63,0	58,3
n =	114,032	113,872	114,045

Chez les étudiants inscrits à temps plein, les sports sont pratiqués un peu plus souvent par des étudiants du premier cycle. En effet, parmi les étudiants

des cycles supérieurs, une proportion un peu plus élevée (plus de 60%) ne pratique jamais de sports sur les campus. L'attitude des étudiants en cause est la même en ce qui concerne les activités de danse et de spectacles présentées sur les campus: la proportion des étudiants ne participant jamais à ces activités est beaucoup plus élevée chez ces derniers (près de 70%) que chez les étudiants du baccalauréat. Apparemment, ces étudiants ne participent fréquemment qu'aux activités culturelles: pour plus de 65%, il s'agit,en effet,d'activités auxquelles ils sont présents,soit fréquemment (15%), soit de façon plus ou moins régulière (50%) durant un trimestre. A la poursuite d'études aux cycles supérieurs, semble donc correspondre un plus grand intérêt pour des loisirs intellectuels. Pour leur part, les étudiants du premier cycle ont des attitudes quelque peu différentes vis-à-vis l'université et la culture: en dehors des salles de cours, l'université perd quelque peu sa signification proprement culturelle pour devenir un lieu de rencontres (danse) et de loisirs (sports et spectacles).

Tableau 110: Pourcentage d'étudiants qui ne participent jamais aux activités de loisirs organisées sur le campus universitaire, selon le niveau d'études, (étudiants à temps plein)

	Activité		
Niveau	Culture	Sports	Danse et spectacles
Bac. 1	38,7	55,6	39,7
Bac. 2	38,9	51,2	46,0
Bac. 3	39,7	54,3	51,5
Maîtrise et Doctorat	33,6	60,0	66,9
TOTAL	38,6	54,4	46,7
n =	77,865	77,779	77,951

En fonction du secteur disciplinaire dans lequel sont inscrits les étudiants, il existe aussi quelques variations: le clivage principal oppose les étudiants en Arts et Lettres et les étudiants des secteurs professionnels (Santé et Médecine et Sciences appliquées). Les premiers apparaissent très intéressés par les activités culturelles: alors que moins de 35% des étudiants en Arts n'y participent jamais, ce pourcentage dépasse 50% pour les étudiants en Sciences de la santé. Les étudiants en Sciences de la santé et en Sciences appliquées se caractérisent, pour leur part, par une forte utilisation du Service des sports: dans ces secteurs, près de 25% des étudiants pratiquent régulièrement des sports. En Arts et Lettres, le pourcentage d'étudiants sportifs est inférieur à 10%. Enfin, en ce qui concerne des activités telles la danse et les spectacles, il n'y a guère de différences entre les étudiants des divers secteurs disciplinaires, si ce n'est que les étudiants en Arts et Lettres y participent un peu moins souvent.

Plus intéressantes que les différences entre les secteurs disciplinaires, sont en fait les différences entre les divers campus universitaires. Ces variations s'expliquent partiellement par les différences dans le nombre et la qualité des services qu'offre chacun des campus. Ainsi, à l'Université Concordia et à l'Université du Québec (principalement à l'UQAM), une très forte proportion d'étudiants inscrits à temps plein ne pratiquent aucun sport sur le campus. Par contre, cette proportion est beaucoup moins élevée à l'Université Laval et à l'Université de Montréal, alors que toutes deux ont réorganisé, au cours des dernières années, l'ensemble de leurs équipements sportifs. Les pourcentages d'étudiants qui ne pratiquent jamais de sports dans ces deux universités sont respectivement de 39,3% et 44,9%. Ces universités comptent aussi les pourcentages les

plus élevés d'étudiants pratiquant souvent des sports: respectivement 29,1% et 26,3%.

La qualité des services offerts n'est pas le seul facteur entraînant une augmentation de l'utilisation: tout aussi déterminante est la localisation de l'université. Ainsi, lorsque l'université est située à l'extérieur du grand centre urbain montréalais,et qu'elle devient alors un pôle important d'activités sociales, culturelles et sportives, la proportion d'étudiants qui viennent y passer leurs loisirs tend à s'élever. L'Université de Sherbrooke et l'Université Laval sont beaucoup fréquentées par les étudiants en dehors des périodes de cours: ils y viennent plus souvent,certes,pour les sports (sauf à Sherbrooke' mais aussi pour des conférences, des spectacles et des soirées de danse. Pour leur part, les constituantes de l'Université du Québec à l'extérieur de Montréal sont aussi plus fréquentées par les étudiants, mais principalement pour les spectacles et les soirées de danse. La signification sociale ou culturelle des universités localisées en province a,d'ailleurs,d'autant plus de chances d'être grande que les étudiants demeurent,dans une proportion plus grande,sur le campus ou à proximité de celui-ci: plus de 40% des étudiants à temps plein de l'Université Laval, de Sherbrooke et des constituantes non-montréalaises de l'UQ,résident en effet à moins de quinze minutes du campus, alors qu'ailleurs, cette proportion est inférieure à 20% (et à 5% pour l'UQAM) C'est donc dire qu'en plus d'être un lieu de transmission de connaissances, l'université apparaît comme un lieu de vie sociale et culturelle dont l'importance est d'autant plus grande qu'il n'est pas aussi concurrencé par de nombreuses autres institutions.

Tableau 111: Pourcentage d'étudiants qui ne participent jamais aux diverses activités de loisirs organisées sur les campus, selon l'université (étudiants à temps plein du premier cycle).

Université	Activités		
	Culture	Sports	Danse et spectacles
Montréal	43,0	44,3	55,9
Laval	30,3	40,0	45,5
Sherbrooke	25,9	57,1	35,4
Québec	38,9	64,9	43,3
McGill	40,6	54,0	50,7
Concordia	50,3	72,0	46,1
TOTAL	38,9	53,6	47,7
n =	83,417	83,330	83,503

CONCLUSION

CROISSANCE ET DEMOCRATISATION

Depuis une dizaine d'années, il y a eu une augmentation très importante du nombre des étudiants et un développement considérable de programmes de cours. On a connu une période d'efflorescence extraordinaire, qui n'est pas, faut-il le préciser, un phénomène proprement québécois: une telle explosion s'est aussi produite dans la plupart des pays industrialisés occidentaux. La question est maintenant de savoir quel fut l'effet de cette explosion sur le recrutement, sur l'ouverture du système universitaire. Mais il est à remarquer, qu'en partie, ce développement très rapide du système universitaire québécois s'explique par l'intégration de divers établissements d'enseignement (écoles normales, école des Beaux-Arts, etc.) au système universitaire lui-même. Divers établissements, situés principalement dans les régions périphériques de la métropole, ont aussi acquis le statut universitaire. Il y a eu aussi une absorption de tout un ensemble de programmes qui existaient à l'extérieur de l'université. La création de l'Université du Québec et l'implantation de constituantes dans diverses régions furent, également, un événement important et eurent un impact majeur dans chacune des régions.

A la suite de la mise sur pied de CEGEP et, aussi, de la multiplication de programmes, l'accès à l'université s'est, certes, élargi. Il faut se rappeler qu'antérieurement, la condition d'accès à l'université, sauf dans certaines facultés ou écoles (commerce, polytechnique, etc.) était les études dans un collège classique. Le système d'enseignement secondaire public ne constituait guère une voie d'accès à l'université, et lorsqu'il conduisait à l'université, il orientait vers des facultés ou disciplines beaucoup moins prestigieuses, plus basses dans la hiérarchie universitaire et sociale. Le déblocage s'est d'abord fait

aux autres niveaux: en premier lieu les études secondaires devinrent plus accessibles, et ensuite, les études collégiales. La scolarisation des jeunes Québécois s'est, en effet, élevée de façon considérable au cours des années 60. Cependant, aussi important soit-il, ce phénomène ne doit pas faire oublier qu'il y a toujours eu une forte sélection à ces différents niveaux d'enseignement. Mais cette sélection ne semble pas s'opérer à l'entrée même à l'université: les taux de passage du collégial à l'universitaire sont, en effet, très élevés. Ce qui signifie que le sort des jeunes se joue à un niveau antérieur. Si l'on a encore, à l'université, une proportion plus élevée d'étudiants de milieux aisés que dans l'ensemble de la population active, la raison ne peut en être imputée au seul mode de sélection mis sur pied par les universités.

L'on sait maintenant que la sélection s'opère au niveau élémentaire et qu'elle se poursuit au niveau secondaire. Le niveau secondaire est un moment particulièrement important, parce qu'il y a, alors, des divisions importantes entre les réseaux-: en 3e secondaire, des étudiants prennent des orientations qui déterminent leur destin scolaire et, par exemple, les destinent dès ce moment vers le secteur des Sciences ou vers celui de la Santé. Les étudiants sont alors contraints à certains choix de cours; ils sont aussi contraints à une certaine réussite scolaire pour se maintenir dans la voie enrichie. Et là ou il y a une déperdition importante des effectifs et où la sélection apparaît clairement, c'est entre les études secondaires et les études collégiales. Les étudiants qui finissent leur cours secondaire dans les voies enrichies et qui se dirigent vers le CEGEP peuvent entrer dans le secteur général et s'orienter vers les "concentrations en Sciences" et les "concentrations en Santé".

Par ailleurs, alors que l'on pensait qu'avec la réorganisation du système d'enseignement, le réseau des établissements privés allait devenir marginalisé, celui-ci, après une période d'hésitation, s'est au contraire développé et a concurrencé le réseau des établissements publics. Il n'y a, cependant, pas seulement des fils de riches qui fréquentent les établissements privés: certains parents de milieux populaires acceptent de faire des sacrifices sur le plan financier, pour assurer la promotion sociale de leurs enfants. Mais il est évident que ces établissements sont largement utilisés par les classes plus favorisées ou supérieures, afin de s'assurer le maintien de positions sociales déjà acquises. Il faut dire que comparativement à la situation antérieure (c'est-à-dire celle que l'on connaissait au temps des collèges classiques), les étudiants de ces milieux plus favorisés sont maintenant placés à l'intérieur des collèges publics, dans une situation concurrentielle qui risque de leur être moins avantageuse: ces établissements leur offrent en effet moins de garanties quant aux chances de réussite scolaire et quant à la qualité de la formation intellectuelle et morale. De plus, il y a un écart beaucoup plus grand entre les diverses valeurs que partagent les classes sociales aisées (valeurs morales et aussi religieuses, respect de l'autorité, politesse, distinction dans le maintien et le parler, etc.) et celles du milieu scolaire: le faible encadrement des étudiants, la diversité de la population étudiante et le faible isolement de l'établissement par rapport aux influences externes ("courants d'idées", "mode", etc.) font apparaître le CEGEP comme un lieu "dangereux" et font ressentir de l'insécurité à certaines catégories de parents, principalement celles des classes supérieures, qui ont conservé la nostalgie des collèges - cocons où ils ont été souvent formés. Non seulement le CEGEP ne leur semble pas en mesure de transmettre une bonne formation intellectuelle (et des structures de pensée), mais aussi, il met leurs enfants en présence de

diverses contaminations qui risquent de détruire les efforts antérieurs de "bonne" éducation. On peut même se demander si les diverses critiques dont les CEGEP sont actuellement l'objet - par exemple en ce qui concerne l'absence d'une véritable formation générale - n'ont finalement pour objectif non avoué (et difficilement avouable) de rendre ces établissements d'enseignement plus sélectifs.

Il faut cependant éviter de conclure que le système collégial public est totalement "ouvert" ou "démocratique" dans son recrutement: les données recueillies dans le cadre de la recherche ASOPE mettent en évidence divers mécanismes de sélection (général/professionnel, etc.). De plus, le secteur collégial public est loin d'être monolithique; au contraire, il s'est lui-même fortement différencié et stratifié, certains établissements - par exemple le Cegep Bois-de-Boulogne, fréquemment dénommé le "collège public le plus privé" - étant devenu plus prestigieux que d'autres. Il ne suffit pas,pour rendre compte du caractère plus ou moins démocratique de la façon dont se recrutent les étudiants dans un système d'enseignement, d'analyser les caractéristiques sociales de l'ensemble de sa clientèle: il faut aussi prendre en considération ses diverses parties constituantes (ex. concentrations ou secteurs disciplinaires, etc.) qui remplissent des fonctions sociales souvent très différentes. Il en est de même du réseau universitaire, qui ne s'est pas seulement développé,mais qui s'est aussi différencié et stratifié: entre les établissements universitaires et à l'intérieur de ceux-ci, entre les facultés, modules ou disciplines, s'est en effet établie une hiérarchie. Ainsi, les universités qui apparaissent plus "traditionnelles" et qui sont souvent plus anciennes - pensons à l'Université McGill et à l'Université de Montréal - imposent une image de "sérieux", de "qualité de l'enseignement et de la recherche" et reçoivent des étudiants qui se recrutent d'une façon

"sélective", c'est-à-dire dont une plus grande proportion est issue des classes moyennes et supérieures. Par ailleurs, il apparaît que des secteurs disciplinaires, tels ceux de Santé et Médecine et de Sciences pures se distinguent aussi, sur le plan du recrutement social, des autres secteurs disciplinaires. On le comprend bien, en ce qui concerne le secteur des Sciences de la santé, mais non pas pour les Sciences pures: il y a eu un changement d'attitude à l'égard des sciences parmi les jeunes issus des classes moyennes et supérieures québécoises de langue française. Il s'agit maintenant d'un secteur qui, sur le plan universitaire, est hautement valorisé, même si les débouchés, dans le domaine de la recherche, demeurent peu nombreux. D'autres secteurs disciplinaires ont un recrutement plus "populaire": par exemple, les Sciences de l'éducation.

Tout porte à croire qu'à cette différenciation du système universitaire correspond aussi une diversification des fonctions que remplissent les diverses parties (universités et disciplines) de ce système. L'"ancienne" fonction, qui consistait en la formation d'une classe dominante ou de ce qu'on appelait l'"élite" est toujours importante, mais à celle-ci, s'en est ajoutée une autre qui est de répondre à la demande de formation d'une large main-d'oeuvre hautement qualifiée (en sciences, en administration, en sciences sociales, etc.) indispensable à l'exploitation des ressources naturelles, au développement de la technologie et à la gestion rationnelle des ressources humaines. Pour remplir cette deuxième fonction, l'université a dû recevoir un beaucoup plus grand nombre d'étudiants - l'on parle d'une "université de masse" - et aussi être moins sélective: l'université québécoise est ainsi apparue au cours des années 60 comme une importante voie de promotion sociale. Même si elles peuvent être accomplies par des

institutions différentes, ces deux fonctions n'en demeurent pas moins contradictoires, et risquent, dans une conjoncture économique plus difficile, de créer diverses tensions, dont le départ actuel entre formation générale et formation spécialisée est une expression.

ETUDES, TRAVAIL ET VIE QUOTIDIENNE

Depuis quelques années, l'image généralement répandue de l'université et,aussi,de l'étudiant universitaire est souvent négative. On parle de futurs "chômeurs instruits", on signale des taux élevés d'absentéisme au cours, on décrit l'étudiant comme "peu motivé" et "peu intéressé à l'étude", etc. Qu'en est-il vraiment? Le première évidence est que la population étudiante universitaire n'est plus homogène comme elle l'était il y a quinze ans: elle est éclatée. L'une des caractéristiques nouvelles de l'université est la présence très importante d'étudiants inscrits à temps partiel, d'étudiants dits "adultes" qui sont déjà sur le marché du travail: ceux-ci constituent maintenant la moitié des effectifs des universités. A ce phénomène correspond la multiplication des discours sur l'"éducation permanente", sur l'"éducation récurrente": il y a, au niveau du discours, un effort pour prendre en considération cette nouvelle réalité et en fournir des explications (par exemple, en faisant appel au développement économique des sociétés industrialisées comme la nôtre, qui obligerait les adultes à retourner aux études).

Une autre caractéristique de l'université, c'est la présence,parmi les étudiants inscrits à temps plein,d'une proportion non négligeable d'étudiants qui ont habituellement , perdant l'année universitaire, un emploi à temps partiel.

Aussi, que l'on prenne en considération la présence à l'université d'étudiants adultes qui sont inscrits à temps partiel ou celle d'étudiants inscrits à temps plein qui travaillent, il apparaît que, même si plusieurs étudiants reprochent à l'université d'être demeurée une "tour d'ivoire", l'université d'aujourd'hui est loin d'être fermée sur elle-même: au contraire, par sa population étudiante, celle-ci est ouverte au monde du travail, elle est présente dans divers secteurs d'activités de la société québécoise. Cette nouvelle réalité a commencé à provoquer des modifications dans l'organisation et le mode de fonctionnement des universités, mais ces modifications demeurent encore largement insuffisantes: l'on a donné aux adultes l'accès à l'université, mais sans leur offrir les mêmes services qu'aux étudiants inscrits à temps plein. Par ailleurs, même là où furent mises ensemble les deux catégories d'étudiants (à temps plein et à temps partiel) et où furent modifiés les horaires (concentration des cours entre 16h et 20h, sont apparus de nombreux problèmes: il n'est pas facile de répondre simultanément et de la même façon à des demandes aussi diverses provenant d'étudiants dont les motivations et aussi les attitudes vis-à-vis les études sont très différentes.

La formule "travail-études" ou "études-travail" (à temps partiel) peut apparaître, à plusieurs égards, enrichissante: elle évite à l'étudiant d'être complètement "coupé du monde". Mais, en même temps, il faut reconnaître que pour la plupart des étudiants inscrits à temps plein et, en particulier, ceux du premier cycle, il ne s'agit pas le plus souvent d'un travail très qualifié: au contraire, l'emploi qu'ils détiennent - par exemple le soir ou les fins de semaine - est habituellement un emploi non spécialisé dans le secteur des services ("barman" ou "waiter", commis-vendeur dans une chaîne d'alimentation, etc.). Les étudiants constituent alors une sorte de "cheap labor" que certains secteurs d'activités

sont très heureux de pouvoir utiliser (emplois occasionnels ou non réguliers qui n'entraînent pas la permanence ou la syndicalisation, faible rémunération, etc.).

Evidemment,on a ébauché diverses images de l'étudiant universitaire: faible présence aux cours, faible intérêt pour la matière enseignée, faible motivation pour le travail intellectuel (études personnelles, lectures, etc.). Selon ces images répandues même sur le campus, l'étudiant aurait "décroché"... La réalité est quelque peu différente: par exemple, les étudiants s'absentent beaucoup moins souvent des cours qu'on tend à le penser. De plus, dans une grande majorité des cas, ceux-ci déclarent s'intéresser aux matières qui leur sont enseignées à l'université. Et,enfin, ils consacrent passablement de temps à leurs cours et à leurs études, soit,en moyenne, quarante heures par semaine.

Toutefois, l'ensemble de la population étudiante universitaire n'a pas adopté les mêmes pratiques ni les mêmes attitudes à l'égard des études: en fonction même de leur origine sociale et de leur avenir professionnel (occupation ou position sociale future), les étudiants ont recours à des stratégies différentes. Il y a,effectivement,encore des étudiants qui apparaissent plus "traditionnels", consacrant tout leur temps aux études et différant ainsi l'obtention de gratifications (selon le slogan "s'instruire pour s'enrichir"): tel est le cas des étudiants en Santé et Médecine et en Sciences,qui ont des programmes scolaires très lourds (cours, laboratoires, examens, etc.) et qui ne peuvent pas, au risque d'échecs scolaires, occuper un emploi rémunéré. Apparemment, un peu plus assurés d'obtenir un emploi à la fin de leurs études, les étudiants acceptent ainsi de travailler plus fort, de faire plus de sacrifices; bref,ils se donnent un style de vie plus studieux,

plus ascétique. Par ailleurs, il y a un autre groupe d'étudiants qui détiennent habituellement un emploi à temps partiel: leur stratégie est toute différente: elle consiste à minimiser les risques et à rendre les investissements le moins onéreux possible. Souvent moins assurés d'obtenir rapidement,à la fin de leurs études,un emploi bien rémunéré, ces étudiants, qui se retrouvent souvent dans les secteurs des Sciences humaines ou de l'Education, cherchent ainsi à ne pas trop se pénaliser sur le plan économique (dettes) et en ce qui concerne le style de vie (appartement, achat de voitures, voyages, etc.) durant la période même des études. Mais il faut distinguer parmi ces étudiants qui cherchent à élever leurs revenus grâce à un emploi, ceux pour qui cette stratégie en est une de "survie": pour ces étudiants, souvent issus des milieux populaires, il s'agit de la seule façon de poursuivre des études tout en "joignant les deux bouts".

Si l'on prend en considération les demandes de prêts-bourses qui sont effectuées auprès du gouvernement provincial, il apparaît que de telles démarches ne sont pas le propre de la majorité des étudiants universitaires: les statistiques du ministère de l'Education pour l'année 1977-1978 révèlent, en effet, que parmi les 78341 étudiants inscrits à temps plein, il y en a 35126 qui présentent une demande de prêt et de bourse, c'est-à-dire 44,8% Au premier cycle, ce pourcentage est plus faible: il est de 41,3%. Quant à l'aide annuelle allouée, elle est, pour les étudiants des cycles supérieurs, de 2 310$, et pour ceux du premier cycle, de 1 799$. Les prêts-bourses ne constituent donc qu'une des diverses sources de revenus. Il y a aussi le travail durant l'année scolaire ou durant l'été, l'aide provenant de la famille, les emprunts, etc. L'étude que nous avons effectuée permet de mieux évaluer la situation financière des étudiants, en particulier de

ceux qui sont inscrits à temps partiel. On peut penser qu'en raison de la proportion relativement élevée d'étudiants qui ont, à temps plein ou à temps partiel, un emploi rémunéré que la situation financière des sujets en cause apparaîtra satisfaisante et qu'eux-mêmes la percevront comme telle. Toutefois, il n'est pas facile de déterminer le "seuil de pauvreté" pour un étudiant: est-ce un revenu annuel de 3 500$ à 4 000$ ou de 5 000$? Cette difficulté est d'autant plus grande que la situation objective des étudiants varie considérablement selon le statut civil ou le lieu d'habitation: demeurer à la maison chez ses parents et quitter sa région natale pour vivre en appartement dans la "grande ville" constituent deux réalités fort différentes. Il y a une fraction de la population étudiante - environ le quart - qui vit dans des conditions économiques difficiles. Par ailleurs, il ne semble pas que la situation d'une partie importante de cette population étudiante universitaire se soit modifiée considérablement depuis une dizaine d'années: d'une part, une proportion importante des étudiants inscrits à temps plein vivent toujours chez leurs parents; d'autre part, selon une enquête effectuée au début des années 60 par Jacques Brazeau et Jacques Dofny, le revenu annuel des étudiants était alors,en moyenne,d'environ 2 000$, c'est-à-dire un montant équivalent à celui qu'ajoute actuellement en prêts et bourses le ministère de l'Education. Mais, dans l'ensemble, le revenu annuel de l'étudiant est un peu plus élevé: entre 3 000$ et 5 000$. Toutefois, l'augmentation du coût de la vie (alimentation, transport, vêtement, logement, livres, etc.) a été très importante au cours de la dernière décennie. Tout porte à croire que la situation financière de plusieurs étudiants universitaires ne s'est guère améliorée depuis une quinzaine d'années, et que pour ceux-ci, la poursuite d'études universitaires implique de nombreux sacrifices sur le plan économique et en ce qui concerne le style de vie.

DE LA CONTESTATION GLOBALE AUX REVENDICATIONS IMMÉDIATES

A la fin des années 60, les étudiants universitaires sont apparus contestataires et ont adhéré à de "nouvelles" valeurs. Depuis, la vie est redevenue tranquille sur les campus. Les étudiants d'aujourd'hui sont-ils plus conformistes? Les quelques enquêtes effectuées auprès des populations étudiantes tendent, en effet, à démontrer que les étudiants sont plus conservateurs ou moins contestataires qu'on aurait pu le penser (ou l'espérer): par exemple, en ce qui concerne le modèle de carrière (travail régulier durant toute une vie), les conduites dites "alternatives" et aussi l'attitude générale à l'égard de la société: les étudiants apparaissent, en effet, relativement conformistes. Et il y a même, entre le moment où ils sont étudiants au cegep et celui où ils entrent à l'université, un renforcement du conservatisme: la critique à l'égard de la société s'atténue, devient moins sévère. Par ailleurs, lorsqu'on demande à ces étudiants comment ils envisagent leur vie future, ils se montrent "cernés" sur la famille, ils veulent se marier et avoir entre deux ou quatre enfants; les garçons acceptent que la (ou leur) femme travaille, mais ils aimeraient que lorsqu'elle aura des enfants, elle demeure à la maison. Mais, à cet égard, les filles se distinguent des garçons: celles-ci ont aussi un point de vue très différent sur le travail de la femme. De plus, il y a des différences très nettes en fonction du secteur d'études universitaires: alors que les étudiants du secteur des Sciences de la santé apparaissent plus conservateurs, ceux du secteur des Arts et Lettres (Sciences humaines) le sont beaucoup moins. Ces orientations culturelles sont peut-être déjà acquises avant l'entrée à l'université, mais elles peuvent être consolidées au cours des études universitaires: dans une étude effectuée auprès des étudiants en médecine de l'Université de Montréal, il est apparu que le milieu universitaire (ou de la faculté) opérait une socialisation, qu'il y avait un "curriculum caché": les étudiants qui, à l'entrée à l'université, avaient

manifesté une attitude d'ouverture à l'égard de diverses questions sociales (avortement, euthanasie, etc.), adoptaient, à la fin de leurs études, une attitude plus conservatrice et aussi plus conforme à celle de l'ensemble de la profession médicale. Dans les diverses disciplines qui sont professionnellement les mieux constituées, on peut penser qu'existent de tels "curriculum cachés", que s'opère une seconde socialisation (une accommodation non seulement à l'éthique professionnelle,mais aussi aux valeurs et à l'idéologie des membres de ces professions).

Sur l'ensemble des campus universitaires québécois, la vie est actuellement relativement calme, paisible: les étudiants manifestent peu d'insatisfaction et participent peu à des mouvements de contestation ou de critique de l'université. Même pendant la lutte au sujet des prêts-bourses, la mobilisation sur les campus fut faible: la "révolte" éclata dans les cegeps et ne troubla que très partiellement les étudiants universitaires. Serait-ce que ces derniers apprécient les divers services (enseignement, etc.) qu'offrent les universités? On peut le croire, sauf peut-être en ce qui concerne les locaux (pensons à l'exiguïté de la cafétéria, à l'absence de lieux de rencontre et de discussion, etc.) et aussi le caractère relativement impersonnel des relations sur les grands campus. Et,en regard de leur situation proprement économique, les étudiants n'ont pas appuyé fortement diverses réformes suggérées, ils n'ont pas repris à leur compte l'idée d'un "service civil obligatoire" ou d'un "salaire étudiant". Evidemment, ceux-ci ne refuseraient pas l'établissement de la gratuité scolaire ou l'augmentation des bourses, mais tout se passe comme s'ils hésitaient à endosser de telles revendications pour ne pas avoir trop de dettes envers la société: selon cette hypothèse, l'obtention de la gratuité scolaire ou d'un salaire étu-

diant risquerait de rendre l'étudiant dépendant de l'ensemble de la société, de lui imposer de plus grandes responsabilités sociales (conduisant, par exemple, à un service civil obligatoire ou au salariat pour certaines professions). L'étudiant universitaire n'a pas, actuellement, le sentiment d'avoir des dettes à l'égard de la société et ne veut manifestement pas en contracter, sauf, peut-être dans des secteurs tels ceux des Sciences humaines et sociales. Dans le milieu universitaire, est aussi largement diffusé une idéologie que l'on retrouve dans d'autres secteurs d'activités et qui consiste à individualiser la réussite scolaire et sociale: la réussite est individuelle, en ce sens qu'elle repose sur des efforts personnels (et sur des talents personnels). Il revient à l'étudiant de "se débrouiller" tout seul, s'il veut prétendre, par la suite, accéder à des postes bien rémunérés ou à des positions sociales prestigieuses. Et si, au cours de ses études, l'étudiant est "mal pris" sur le plan économique (comme, d'ailleurs, sur d'autres plans: affectif, etc.), on tend à lui en imputer personnellement la responsabilité. "Il n'a pas su se débrouiller", pense-t-on le plus souvent.

Cependant, il faut éviter de conclure à l'absence de conflits sur les divers campus universitaires. En fait, il y a eu un déplacement des luttes et des conflits: du plan général ou national à un plan local (les départements et aussi les classes). Historiquement, les revendications se formulaient en termes d'accès à l'université, de conditions économiques de vie: au début des années 60, les étudiants demandaient que l'université se démocratise, que le gouvernement institue un système de prêts et de bourses pour permettre aux jeunes de poursuivre des études supérieures. A la fin des années 60, est apparu un autre type de revendications - pensons à la crise étudiante des années 68-69: aux revendications

proprement économiques, s'est superposée une revendication relative à la participation au système de décisions de l'université. Les étudiants voulaient alors participer aux prises de décision, être associés à la gestion du système universitaire, à l'élaboration des politiques universitaires. Ensuite, le mouvement étudiant s'est rapidement désagrégé: on avait l'impression que "participer, c'était se faire fourrer", c'était accepter à la fois un lourd processus de discussions et de négociations et aussi tout un ensemble de compromis. Les luttes et aussi les négociations se sont alors déplacées au niveau des départements et des cours: elles concernent de plus en plus la pédagogie, l'orientation, le contenu et la qualité des cours, les exigences, le mode d'évaluation, etc. Les étudiants cherchent maintenant à imposer leur point de vue ou à négocier au niveau des divers départements, voire même au niveau de chacun des cours. Les autres revendications n'ont pas totalement disparu - d'où, l'effort actuel en vue de réorganiser le mouvement étudiant universitaire - mais elles n'apparaissent pas prédominantes.

Ce déplacement des revendications s'explique peut-être aussi par la modification de la composition de la population étudiante universitaire: l'arrivée d'un plus grand nombre d'étudiants adultes, inscrits à temps partiel et aussi l'intégration de plusieurs étudiants inscrits à temps plein au marché du travail ont un impact sur l'attitude de l'ensemble des étudiants vis-à-vis les études et l'université. Le milieu universitaire devient moins significatif: les enjeux importants sur le plan économique se situent à l'extérieur de l'université, sur les différents marchés du travail, et passent par d'autres luttes (luttes syndicales, luttes contre l'inflation, etc.). Ce mouvement est, de plus, renforcé par l'orientation politique qu'ont prise les étudiants plus politisés et plus militants: ceux-ci ont, en effet, quelque peu délaissé la lutte sur les campus pour

privilégier un engagement à l'extérieur de l'université, soit dans le mouvement nationaliste (participation aux campagnes électorales du Parti québécois et maintenant à la campagne du référendum), soit dans le mouvement communiste (marxiste-leniniste). Les militants sont présents sur les campus, mais pour y diffuser leur idées (tracts, journaux et livres) et y effectuer un recrutement de sympathisants et de membres. La conjoncture politique actuelle mobilise l'attention et les énergies sur des thèmes ou problèmes qui ne sont pas, à proprement parler, universitaires.

On peut donc parler d'une apparente tranquillité, d'un calme temporaire. Objectivement, la condition étudiante se caractérise par des contradictions qui peuvent donner lieu à des contestations, à des luttes. Pensons aux conditions matérielles des étudiants inscrits à temps plein au niveau du baccalauréat: pour plusieurs, ces conditions sont loin d'être excellentes. Il y a aussi chez les étudiants une volonté d'autonomie (par exemple, par rapport à leur famille), qui exige une indépendance économique; or, pour plusieurs, la poursuite d'études supérieures oblige à demeurer dans le milieu familial. Enfin, et c'est un aspect important, objectivement, les perspectives d'emploi, pour plusieurs étudiants, ne sont souvent pas très favorables: les étudiants en cause risquent de se retrouver pendant une période plus ou moins longue en chômage, et lorsqu'ils obtiendront un emploi régulier, il ne s'agira pas toujours d'un emploi qui correspond à leur formation, à leurs qualifications. En raison des transformations récentes du monde du travail, des diplômés universitaires qui ont acquis une expérience professionnelle peuvent, en effet, se retrouver beaucoup plus souvent employés dans de grandes entreprises, privées ou publiques, qui ont un mode d'organisation très

bureaucratique et qui ne peuvent respecter l'autonomie professionnelle (et d'organisation du travail) des jeunes diplômés ni canaliser leur esprit d'initiative et de création. Il y a là des situations de travail qui créent des frustrations, qui sont aliénantes. Comment les étudiants réagiront-ils? Contesteront-ils le système universitaire ou le système économique lui-même?

Pour l'instant, il semble difficile de prévoir la constitution, sur les campus universitaires, d'un large mouvement de contestation globale, c'est-à-dire un mouvement qui remettrait en question, de façon radicale, à la fois le système universitaire et la société. Il est, en fait, plus plausible que l'université soit traversée, à différents moments, par divers mouvements sociaux bien spécifiques. Pensons au mouvement contre-culturel qui a atteint, au cours des dernières années, le milieu universitaire et qui a bousculé certaines valeurs traditionnelles et remis en question la légitimité de certains savoirs. Des professeurs et des étudiants ont modifié leurs préoccupations et, parfois, leur style de vie (vie dans les communes, modification de l'alimentation, de la tenue vestimentaire et des loisirs, etc.). Les thèmes mêmes des conférences publiques ont changé: conférences sur les nouvelles thérapies, sur la parapsychologie, etc. Kahn et Jacques Languirand sont invités à l'Université de Montréal. De nouveaux programmes et de nouveaux cours ont été introduits. Par ailleurs, il est évident que le mouvement féministe qui se développe et qui est susceptible d'avoir une grande audience auprès des étudiants universitaires, véhiculera, au sein du système universitaire, de nombreuses revendications: accès à l'université et à l'ensemble des secteurs disciplinaires, accès à des carrières dans le domaine de la recherche et de l'enseignement, création de cours, mise en question du contenu de l'enseignement, etc. Il en est de même du mouvement écologiste qui a déjà pénétré le milieu universitaire: en plus de sensibiliser les étudiants

à leur condition de vie (cadre physique, alimentation, etc.), celui-ci remet aussi en question l'orientation de la formation dans certaines facultés (critiques du recours aux médicaments, valorisation de la technologie douce, etc.). Même si la plupart des étudiants semblent encore adhérer à une idéologie scientiste - la science comme condition du progrès - , la critique dont les sciences sont actuellement l'objet va sûrement les toucher. Déjà, ici et là, on entend parler de plus en plus de "déprofessionnalisation"... Tous ces mouvements sociaux - mouvement contre-culturel, mouvement écologiste, mouvement féministe, etc. - s'implantent solidement sur les différents campus: ils véhiculent des revendications qui risquent de créer ici et là des conflits et de provoquer des crises.

En plus, les diverses transformations qui touchent actuellement au Québec les professions se répercutent aussi directement au sein du système universitaire, au sein des différents secteurs disciplinaires. Il y a, d'une part, mise sur pied de nouvelles professions et, d'autre part, contestation du monopole qu'ont déjà acquis certaines professions. Pensons à un conflit récent au sujet de la vulgarisation scientifique, qui a opposé biologistes et agronomes. Dans le secteur de la santé, apparaissent aussi de nouveaux modèles professionnels: médecine communautaire, médecine non plus curative mais préventive, etc. L'antipsychiatrie remet en question les fondements de la psychiatrie classique. Il en est de même en droit: développement d'associations pour la défense des droits sociaux, création de cliniques juridiques, etc. En éducation, sont aussi apparus, depuis une dizaine d'années, des contre-modèles: l'éducation permanente, l'orthopédagogie, la pédagogie alternative. Ces contre-modèles ont permis à des pédagogues d'occuper de nouveaux lieux institutionnels à l'intérieur du secteur de l'enseignement. Même dans des professions jeunes, par exemple en criminologie, la politique professionnelle dominante est l'objet d'une contestation: remise en question du système des prisons lui-même, de l'incarcération comme moyen d'assurer la réhabilitation de "criminels",

etc. Dans diverses professions, se diffusent des contre-modèles professionnels qui, certes, permettent d'élargir le champ des pratiques professionnelles, mais qui remettent aussi en question les modèles traditionnels. Or, dans le processus d'institutionnalisation de ces contre-modèles, l'université demeure paradoxalement un chaînon important, parce que celle-ci confère aux contre-modèles une légitimité; ceux qui contestent les modèles dominants ou traditionnels cherchent à l'investir, ce qui provoque au sein de divers secteurs disciplinaires, au sein de départements, des remous, des tensions, voire même des conflits.

Au cours des années 60 et au début des années 70, le système universitaire a été en mesure de répondre à ces diverses demandes en institutionnalisant de nombreux contre-modèles. Les Services ou Facultés d'éducation permanente ont joué à cet égard un rôle important: ils ont mis sur pied de nombreux certificats ou programmes. De plus, la structure universitaire, qui repose sur un ensemble de départements, a été aussi suffisamment souple pour introduire dans les programmes des cours nombreux - pensons aux cours sur le marxisme en Sciences sociales - ou pour intégrer dans le corps enseignant de nouveaux éléments. Mais, dans la conjoncture économique actuelle, il est fort à craindre que le système universitaire ne puisse avoir cette souplesse: relativement moins bien pourvue en ressources financières et aussi beaucoup plus centralisée, l'université n'aura plus cette force d'adaptation ou d'innovation qui la caractérisait.

Les efforts actuels de rationalisation de la gestion universitaire et aussi de planification (au sein non seulement de chaque établissement mais aussi de l'ensemble du système universitaire) sont probablement nécessaires dans une période

de pénurie et de stabilisation des effectifs étudiants, mais, en même temps, ceux-ci provoquent la mise sur pied d'une bureaucratie plus lourde et favorisent la centralisation des décisions (progressivement vers le ministère de l'Education), ce qui contribue à rendre l'université plus fragile face au développement de contre-modèles professionnels qui se diffusent en plus grand nombre au sein des diverses unités départementales ou des facultés. Aussi, si les tendances qui caractérisent actuellement le système universitaire s'accentuent - ce qu'indique la volonté de réduire le nombre de programmes et de limiter l'accroissement du nombre de cours ou crédits offerts dans chaque département - il est fort vraisemblable que ces facultés ou départements seront,au cours des prochaines années, le lieu de nombreux et importants affrontements et conflits. De généralisée que pouvait être la "crise universitaire" à la fin des années 60, celle-ci risque de réapparaître maintenant localement sous diverses formes et dans des lieux différents.

ANNEXES

1 - Rapport d'échantillonnage et de collecte des données.

2 - Tableau du nombre d'entrevues effectuées par universités.

3 - Classification des occupations.

4 - Classification des champs ou secteurs d'études.

5 - Copie du questionnaire.

6 - Tableaux additionnels.

Annexe 1

Rapport d'échantillonnage et de collecte des données

Rapport d'échantillonnage et de collecte des données du Projet "Conditions de vie des étudiants québécois durant l'année universitaire 1978-79"

Par

Denise Granger

Responsable de recherche
Centre de sondage
Université de Montréal

Montréal, le 26 janvier 1979.

Introduction

Ce rapport présente les résultats de certaines étapes du sondage portant sur les "conditions de vie des étudiants universitaires québécois pour l'année 1978-79"; les travaux inhérents à chacune de ces étapes ont été exécutés par le Centre de sondage. Nous décrivons plus précisément dans ce rapport le modèle d'échantillonnage, les résultats de la collecte des données et la pondération.

I- Modèle d'échantillonnage

Ce sondage tend à circonscrire la situation des étudiants universitaires au Québec, leurs pratiques relatives aux études, les aspects économiques de leurs conditions de vie et leur milieu de vie, soit le milieu universitaire, et le style de vie des étudiants.

La population visée par cette étude comprend donc tous les étudiants universitaires inscrits à la session d'automne 78, dans l'ensemble des universités du Québec (Université de Montréal, McGill, Concordia, Hautes Etudes Commerciales Ecole Polytechnique, Sherbrooke, Bishop, Laval, Université du Québec) à l'exclusion des étudiants étrangers(1), des étudiants libres(2), de ceux qui sont inscrits à trois crédits ou moins, de ceux qui rédigent une thèse et des internes(3). Les étudiants étrangers ont été exclus de la population-cible parce que leur style de vie risque de différer considérablement de celui des étudiants universitaires québécois. Quant aux autres étudiants exclus, soit les étudiants libres,

---

(1) Les étudiants étrangers sont ceux qui n'ont pas le statut de citoyen canadien ou d'immigrant reçu.
(2) Les étudiants libres sont ceux qui ne sont pas inscrits en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat et qui sont généralement inscrits à trois crédits ou moins.
(3) Les internes sont des étudiants qui, inscrits à un diplôme universitaire, font un stage à l'extérieur de l'université.

ceux qui rédigent une thèse, ou qui sont inscrits à trois crédits ou moins et les internes, ils ne sont pas suffisamment intégrés au milieu universitaire pour être l'objet de cette étude.

Le modèle d'échantillonnage doit tenir compte des besoins futurs de l'analyse. On aimerait pouvoir comparer les conditions de vie des étudiants: 1) francophones et anglophones: 2) de ceux qui sont inscrits à temps plein et à temps partiel: 3) de ceux du premier cycle (sous-gradués) par rapport à ceux des deuxième et troisième cycles (gradués). On voudrait aussi comparer les conditions de vie des étudiants et des étudiantes.

A partir des statistiques préliminaires qu'on a obtenues de chaque université, on a pu faire une estimation de l'ensemble de la population étudiante universitaire québécoise pour l'année universitaire 1978-79. Ce tableau préliminaire assurait une répartition suffisamment équitable, tant des étudiants anglophones et francophones, que des étudiants inscrits à temps plein et à temps partiel ou des étudiants et des étudiantes, pour qu'un échantillon aléatoire simple permette des analyses statistiquement significatives à partir de l'un de ces trois critères. Par contre, les étudiants inscrits aux cycles supérieurs (2e et 3e cycles) sont nettement moins nombreux que les sous-gradués (1er cycle) ce qui a nécessité, pour les fins de l'analyse subséquente, une "sur-représentation" des cycles supérieurs (2e et 3e cycles) par rapport au premier cycle.

Le modèle d'échantillonnage retenu est donc un échantillon stratifié selon le cycle d'études. Dans chaque université, à partir des listes d'étudiants

---

(1) Ces statistiques préliminaires pour certaines universités étaient celles de l'année universitaire 1978-79, pour d'autres, on ne pouvait y distinguer les étudiants libres, les étudiants qui rédigent une thèse ou les étudiants étrangers. Dans tous les cas, on ne pouvait nous donner de statistiques sur la population des étudiants inscrits à trois crédits ou moins.

éligibles, nous avons sélectionné un étudiant sur vingt-quatre (1/24) aux cycles supérieurs (2e et 3e cycles), et un étudiant sur soixante (1/60) au premier cycle.

La stratification a eu pour effet de doubler la représentation du cycle supérieur et de diminuer légèrement celle du premier cycle. Ce déséquilibre de la représentativité de la population étudiante prise dans son ensemble sera corrigé par la pondération.

La population étudiante universitaire québécoise échantillonnée est donc de 2523, dont 2047 au premier cycle et 476 au cycle supérieur[1].

II- Collecte des données

Les appels téléphoniques, d'une durée moyenne de 17,5 minutes, se sont échelonnés sur deux périodes. Pour l'ensemble des universités, sauf l'UQAM, les appels ont débuté le 17 novembre 1978 pour se terminer le 12 décembre 1978. A cause d'un retard dans l'obtention des listes, la "période d'appels téléphoniques", pour l'UQAM, s'est étendue du 8 janvier au 12 janvier 1979.

Les appels téléphoniques se sont faits soit à Montréal, soit à Sherbrooke ou à Québec, selon la localisation de l'université par rapport à ces trois centres.

Quel est le taux de rendement et le taux de réponses de notre population étudiante? Sont-ils comparables d'un cycle à l'autre et d'une université à l'autre?

(1) Toutes les universités nous ont fourni la liste complète de leurs étudiants inscrits à l'automne 1978, sauf McGill et Concordia, qui nous ont fait un premier tirage aléatoire de 1/5 et de 1/15 respectivement.

Parlons d'abord du taux de rendement. Par taux de rendement, on entend le nombre de répondants par rapport l'échantillon.

$$\text{Taux de rendement} = \frac{\text{Répondants}}{\text{Echantillon} - [\text{répondants} + \text{refus} + \text{"pas de réponse à ce numéro"} + \text{mauvais numéro} + \text{"pas de service à ce numéro"} + \text{non éligibles (sujets n'étudiant pas, sujets rédigeant une thèse ou inscrits à 3 crédits ou moins)}]} \times 100$$

Globalement, le taux de rendement est de 64,2% (voir tableau I). On observe cependant différents taux de rendement selon le cycle d'études et selon l'université en cause. Le taux de rendement du premier cycle est supérieur à celui des 2e et 3e cycles (67,4% vs 50,6%). Quatre universités ont un taux de rendement inférieur à la moyenne. Il s'agit des Hautes Etudes Commerciales (56,8%) et de l'Université du Québec (56,0%) de Concordia (57,9%) et de Bishop (57,9%) Par contre McGill (79,5%) et Montréal (70,4%) ont des taux supérieurs à la moyenne. Les différences que l'on observe dans le taux de rendement des cycles d'études et des universités ne doivent cependant pas être interprétées comme un niveau supérieur de participation des étudiants d'un cycle par rapport à l'autre, ou d'une université par rapport à l'autre.

TABLEAU I

Taux de rendement[1] par université
et par cycle d'études

Universités	Cycle d'études		
	1er cycle	2e et 3e cycles	Total
Montréal	73,6%	60,7%	70,4%
Polytechnique	77,5%	45,0%	66,7%
H.E.C.	60,5%	43,8%	56,8%
U. du Québec	56,1%	53,1%	56,0%
Laval	79,6%	36,3%	67,6%
Sherbrooke	64,7%	55,2%	63,1%
McGill	81,2%	73,3%	79,5%
Concordia	61,3%	43,7%	57,9%
Bishop	61,5%	0,0% (1cas)	57,1%
TOTAL	67,4%	50,6%	64,2%

(1) Par taux de rendement, on entend le nombre de questionnaires complétés par rapport au nombre d'individus total sélectionnés

C'est à la fois la représentation du degré de participation des étudiants et de l'adéquation des listes obtenues par rapport à la population-cible visée. Il est fort possible que les différences ne soient dues qu'au fait que les listes de certaines universités comprennent plus d'étudiants non-éligibles n'étudiant pas, en rédigeant une thèse ou étant inscrits à 3 crédits ou moins) que d'autres. Ce taux nous permet donc d'évaluer le rendement à partir des listes obtenues.

Par contre, si nous calculons le taux de réponse à partir des personnes éligibles dans l'échantillon que nous avons obtenu, nous évaluerons plus adéquatement le taux de participation de notre population étudiante-cible au sondage. Le taux de réponse se calcule ainsi:

$$\text{Taux de réponse} = \frac{\text{Nombre de répondants}}{\text{Echantillon de population - cible} = [\text{nombre de répondants} + \text{refus de répondre} + \text{"pas de réponse à ce numéro"} + \text{mauvais numéro} + \text{"pas de service à ce numéro"}]} \times 100$$

Ce taux de réponse peut sous-estimer légèrement la participation de la population étudiante-cible au sondage en ce sens que l'on peut avoir omis d'exclure quelques individus non-éligibles parmi les étudiants non rejoints, soit parce que des appels sont demeurés sans réponse ou qu'on avait un mauvais numéro de téléphone ou qu'il n'y avait pas de service au numéro composé. Il est cependant beaucoup plus représentatif de la participation étudiante au sondage que le taux précédent. Le taux de réponse global est donc de 82,9% (voir tableau II).

Le premier cycle a un taux de réponse supérieur aux 2e et 3e cycles. Par contre, le décalage entre les deux cycles d'études, en ce qui concerne le taux de réponse, est moins marqué qu'en ce qui a trait au taux de rendement (11,5% vs 26,8%). L'Ecole Polytechnique, Laval et Concordia connaissent des écarts plus prononcés entre les taux de réponse des deux cycles d'études que les autres universités. L'Université Bishop et l'Ecole Polytechnique ont un taux de réponse inférieur à la moyenne, alors que McGill se caractérise par un taux supérieur à la moyenne.

TABLEAU II

Taux de réponse (1) par université et par cycle d'études

Université	Cycle d'étude		
	1er cycle	2e et 3e cycles	Total
Montréal	86,6	71,4	84,7
Polytechnique	83,8	52,9	74,1
H.E.C.	87,3	77,8	85,6
U. du Québec	79,5	65,4	78,6
Laval	89,2	67,2	85,1
Sherbrooke	82,6	72,7	80,9
McGill	90,5	88,0	90,0
Concordia	83,1	68,9	80,7
Bishop	61,5	0,0	57,1
TOTAL	84,8	73,3	82,9

(1) Par taux de réponse, on entend le nombre de questionnaires complétés par rapport au nombre d'individus échantillonnés, éligibles pour répondre au sondage.

Le taux de réponse s'avère donc plus élevé que le taux de rendement et les différences que l'on observe entre les deux taux en fonction des cycles et des universités prouvent l'inégalité du caractère représentatif des listes relativement à la population-cible. Tout d'abord, le décalage entre les taux de réponse des deux cycles est moins prononcé que celui des taux de rendement. Deuxièmement, le taux de réponse des Hautes Ecoles Commerciales, de l'Université du Québec et de Concordia est comparable au taux moyen de l'ensemble des universités, alors que le taux de rendement de ces trois universités était inférieur à la moyenne.

Dans l'ensemble, on peut donc conclure à une très forte participation de la population étudiante à ce sondage, tant des universités anglophones que francophones, et à une participation plus prononcée des étudiants du premier cycle.

III- Pondération

La pondération est une opération qui a pour effet de ramener la distribution des répondants à celle de la distribution normale de la population qu'ils représentent.

Etant donné qu'on a volontairement gonflé la représentation du cycle supérieur au détriment du premier cycle lors de l'échantillonnage, notre population de répondants est disproportionnée au point de départ. De plus, comme les taux de réponse varient d'une université à l'autre et d'un cycle à l'autre, on a ici aussi un second effet de distorsion par rapport à notre population-cible.

Il s'agit donc, ici, de corriger la représentativité des répondants, tant au niveau de la stratification que du taux de non-réponse. Ayant utilisé pour la

stratification les cycles d'études, et ayant également des données comparables au niveau de la population et des répondants. en ce qui concerne la représentation proportionnelle des universités, nous avons réajusté notre population de répondants en tenant compte à la fois du cycle d'études et de l'université où ils sont inscrits. Nous obtenons donc théoriquement 18 poids (2 pour les cycles X 9 pour les universités). Etant donné que nous n'avons pas sélectionné d'étudiants du cycle supérieur à Bishop, ceux-ci étant trop peu nombreux (10), nous n'avons donc que 17 poids au total. Lors de l'analyse, l'interprétation des tableaux doit se faire à partir des pourcentages pondérés qui représentent la population-cible.

Conclusion

Cette enquête représente donc 9 universités québécoises, dont 6 sont francophones et 3 anglophones. Nous avons sélectionné un échantillon stratifié selon le cycle d'études, ce qui a eu pour effet d'amplifier la représentativité du cycle d'études supérieur. Le taux de rendement et le taux de réponse sont très satisfaisants pour le premier cycle d'études, et satisfaisants pour le cycle d'études supérieur. Nous avons pondéré les résultats afin de rétablir la représentativité des répondants, amoindrie par la stratification et le taux de réponse inégal d'un cycle à l'autre et d'une université à l'autre.

Annexe 1

Tableau du nombre d'entrevues effectuées auprès des étudiants selon l'université, le régime et le cycle d'études

Tableau du nombre d'entrevues effectuées auprès des étudiants selon l'université, le régime d'études et le cycle d'études

Universités	Plein temps			Temps partiel			Grand total
	1er cycle	2e et 3e cycles	Total	1er cycle	2e et 3e cycles	Total	
Montréal	234	62	296	104	26	130	426
Sherbrooke	66	15	81	24	1	25	106
Laval	217	34	251	40	11	51	302
U. du Québec	191	11	202	129	6	135	337
McGill	170	36	206	13	7	20	226
Concordia	126	12	138	63	19	82	220
TOTAL	1 004	170	1 174	373	70	443	1 617

Annexe 3

Classification des occupations

Classification des occupations

Regroupement des occupations

1) Cadres supérieurs (codes 01 à 05)

   Sous-catégories: hauts administrateurs des secteurs public et privé, propriétaires et administrateurs des petites et moyennes entreprises

2) Cadres moyens (codes 10 à 15)

   Sous-catégories: cadres moyens des secteurs public et privé, agents administratifs, cadres moyens du commerce et des services

3) Professionnels (codes 30 à 36)

   Sous-catégories: professionnels travaillant dans un cabinet et personnes exerçant des professions libérales, des professions scientifiques et techniques ou d'autres professions ou semi-professions, techniciens, cols blancs, professeurs et instituteurs

4) Petits propriétaires (codes 20 à 25)

   Sous-catégories: petits propriétaires (moins de 10 employés), artisans, travailleurs indépendants, cultivateurs, fermiers, éleveurs

5) Cols blancs (codes 40 à 54)

   Sous-catégories: employés ou cols blancs, superviseurs de cols blancs dans l'industrie, le commerce, les finances, le gouvernement, personnel de service, surveillants, employés spécialisés, semi-spécialisés, non spécialisés

6) Cols bleus (codes 60 à 64)

   Sous-catégories: superviseurs de cols bleus, ouvriers spécialisés, semi-spécialisés, non spécialisés

7) Autres (codes 70 à 98)

   Sous-catégories: sans emploi, étudiant, rentier, ménagère, emplois universitaires, "ne sait pas", aucune réponse

CAHIER DE
CODIFICATION DES OCCUPATIONS

01 Haute administration du secteur public (gestion)

Gouvernements municipal, provincial, fédéral
Entreprises para-gouvernementales et sociétés de la Couronne
Armée et police: officiers supérieurs

Ex.: Membres du corps législatif (prov. et féd.)

Administration gouvernementale: sous-ministre, directeur général, directeur de région (services sociaux, santé, services techniques, commerciaux, génie, etc.)

Postes de direction centrale, syndicale

Administration du secteur de l'éducation (directeur de CEGEP, directeur de l'Education permanente, directeur d'un grand service dans une université, etc.)

Directeur financier

02 Haute administration du secteur privé

Grandes entreprises (industrie, grand commerce, finance) souvent à capital-actions(100 à 200 personnes au minimum)

Ex.: Cadres supérieurs: président-directeur général, vérificateur-comptable, banquier, administrateur, trésorier, directeur régional, directeur des opérations, gérant d'un grand magasin ou d'un hôtel, éditeur de journaux, analyste financier et directeur financier, directeur des relations de travail, du personnel, des ventes et de la publicité, des achats, directeur d'exploitation (transports et communications).

03 Autres (cadres supérieurs) mais non spécifiés

05 Propriété et administration (gestion) de petites et moyennes entreprises (PME)

Gros commerces et entreprises employant de 10 à 20 personnes, au moins.

Ex.: Propriétaire-directeur général, producteur et directeur de production (théâtre, cinéma), importateur, exportateur, manufacturier (sans précision), manufacturier de confection, gros entrepreneur du bâtiment, directeur de maison de courtage en immeubles et en valeurs, directeur (coordination) des opérations, directeur des ventes ou des achats, directeur de production.
Editeur.

10 Cadres moyens du secteur public

Cadres fonctionnaires, personnes exerçant l'autorité ou un travail d'administration, gestionnaires, cadres du commerce de niveau intermédiaire.

Ex.: Chef de service, de division, de bureau, chef de service d'une centrale syndicale, gérant de ville, chef de police d'une municipalité, inspecteur d'école, directeur d'école, comptable, agent de personnel, chef instructeur, directeur de la formation, officier dans l'armée, inspecteur de police, etc.

11 Cadres moyens du secteur privé

Position d'autorité ou travail d'administration, gestionnaires ou cadres du commerce de niveau intermédiaire.

Ex.: gérant de succursale, gérant de banque, de société de prêts, de grand garage, rédacteur en chef, comptable, agent de personnel, chef instructeur, chef de la formation, surintendant de production, surintendant de chantier, etc.

12 Autres cadres intermédiaires, mais non spécifiés

15 Agents administratifs (commerce et services)

Travail administratif semi autonome

Ex.: agent d'assurances, agent immobilier, agent de voyage, agent de publicité, acheteur (commerce de gros et de détail), représentant de commerce, etc.

20 Petits propriétaires, artisans et travailleurs indépendants (moins de 10 personnes)

Ex.: restaurateur, entrepreneur de pompes funèbres, garagiste, boucher, épicier, boulanger, électricien, plombier, etc. Cordonnier, tailleur, joaillier, etc.

25 Cultivateurs, fermiers, éleveurs

30 Professions libérales et pratique dans un cabinet (services)

Ex.: Avocat, notaire, juge et magistrat.
Ministre des cultes
Médecin, dentiste, vétérinaire, pharmacien, optométriste, ingénieur-conseil, chiropraticien, architecte, comptable agréé.

31 Professions scientifiques et techniques

Personnes exerçant des fonctions de conseil, ou embauchées par des organisations.

Ex.: Actuaire, analyste des systèmes, économiste, psychologue, démographe, sociologue, informaticien, chimiste, géologue, agronome, architecte, ingénieur (sans précision), météorologue, physicien, etc.
Professeur d'université et de cegep.

35 Autres professions, semi-professions et techniciens cols blancs

(Services, santé, loisirs, communications)

Ex.: Travailleur social, agent de bien-être...
Bibliothécaire, archiviste...
Technicien dentaire, infirmière diplômée, technicien de laboratoire, physiothérapeute, diététicien, etc.
Dessinateur industriel (arch. et génie), pilote d'avions, etc.
Dessinateur-modéliste et décorateur, photographe, musicien, écrivain, rédacteur, artiste, comédien, illustrateur, journaliste, traducteur, etc.
Policier.

36 Enseignement (niveaux primaire et secondaire)

Ex.: Instituteur, professeur d'école secondaire, professeur d'enseignement technique et spécialisé.

40 COLS BLANCS

(industrie, commerce, finance, gouvernement)

41 Superviseurs de cols blancs

Ex.: Surveillant (livres et comptabilité), opérateurs sur machines de bureau et employé chargé du traitement des données (keypunch, pool de dactylo, préparation de la paye, etc.), chef de secrétariat.

Surveillant de bibliothèque, de préposés à la réception, de petits employés de commerce (gérant de "branches" chez Steinberg), gérant des inventaires, etc.

Paiemaître, organisateur de syndicat.

42 Cols blancs

Ex.: Secrétaire et sténo

Dactylo, commis, réceptionniste, téléphoniste, employés de bureau en général, commis-comptable, douanier, greffier, évaluateur, télégraphiste.

Caissière, commis-vendeur, vendeur ambulant.

Facteur et employé des postes.

50 SERVICES

51 Surveillants dans les services

Ex.: Employé dans le domaine des "soins": ex.: surveillante dans un hôpital.

Inspecteur répartiteur (autobus), sous-officier dans l'armée, chef de gare.

52 Services spécialisés

Ex.: Boucher, boulanger, pâtissier, bijoutier, barbier, coiffeuse, croque-mort, embaumeur, cuisinier, fleuriste, modiste, soldat, pompier, tailleur, garde-chasse, garde-forestier.

53 Services semi-spécialisés

Ex.: Barman, conducteur de taxi, autobus, métro, livreur-chauffeur, chantre, livreur de lait ou de bière, sacristain.

54 Services non-spécialisés

Ex.: Aide garde-malade, balayeur, femme de ménage, concierge, homme d'entretien, chasseur d'hôtel, emballeur, expéditeur, buandier, étiqueteur, garçon de table, serveur.

60 COLS BLEUS (ouvriers salariés)

61 Superviseurs de cols bleus

Ex.: Contremaître, dispatcher, inspecteur, surveillant et contremaître dans l'industrie (sans précision). Inspecteur de voirie, essayeur dans l'industrie.

62 Ouvriers spécialisés

Ex.: Electricien, électronicien, réparateur, de radio-tv, mécanicien (autos, avions, industrie, machines de bureau et commerce), installateur et réparateur dans le domaine des communications par fil.
Relieur, soudeur, serrurier, accordeur de piano, horloger, imprimeur, briqueteur, chaudronnier, couturière, cardeur, chauffeur de locomotives, débosseur, ébéniste, forgeron, ferblantier, fileur, graveur, horloger, " ingénieur stationnaire" (fournaise), lettreur, menuisier, mécanicien, mouleur, machiniste, premier maître de goélette, maçon, orfèvre, plâtrier, peintre, plombier, pilote de navire, ajusteur de tuyaux (pipe-filter), tisserand, tricoteur, typographe.

63 Ouvriers semi-spécialisés

Ex.: Tanneur, teinturier, vitrier, fourreur, apiculteur, arpenteur, bûcheron, batteur à moulin à bois, conducteur de camion, de tracteur, de pelle mécanique, couvreur, chaloupier, démolisseur, draveur, jardinier, marin, navigateur, opérateur, opératrice, outilleur, pêcheur, presseur, polisseur, paysagiste, prospecteur, rembourreur, saleur de peau, scieur, ouvrier de la chaussure.

64 Ouvriers non-spécialisés
(secteur construction, manufacturier)

Ex.: Manoeuvre, journalier, aide-fermier, coupeur de tourbe, cantonnier, cheminot, débardeur, embouteilleur, fossoyeur.

70 Sans emploi, sans occupation

71 Chômeur

72 Etudiant

73 Rentier, invalide

74 Ménagère

75 Emploi universitaire, assistant de recherche ou d'enseignement, correcteur

97 Ne sait pas

98 Pas de réponse

Annexe 4

Classification par champs disciplinaires

Champs disciplinaires

Classification par grands groupes à partir du code Clarder utilisé par le ministère de l'Education du Québec.

		Equivalents dans la nomenclature Clarder
1 - Santé et Médecine	=	Sciences de la santé, groupe médical
2 - Paramédical	=	Sciences de la santé, groupe paramédical
3 - Sciences pures	=	Sciences pures
4 - Sciences appliquées	=	Sciences appliquées
5 - Sciences humaines	=	Sciences humaines
6 - Sciences de l'éducation	=	Education
7 - Administration	=	Administration
8 - Arts et Lettres	=	Groupes Arts et groupes Lettres
9 - Autres	=	Autres

Annexe 5

Copie du questionnaire

Projet # 247 Intégration à l'université et condition de vie des étudiants

1. Dans quel département, école, module ou certificat ou faculté êtes-vous inscrit? (21-22)

(_____)
département, école, module, certificat (23-26)

2. Êtes-vous inscrit(e) à temps plein ou à temps partiel?

à temps plein	1	
à temps partiel	2	(27)
	9	

3. A combien de crédits êtes-vous inscrit(e) pendant ce semestre?

4 à 6 crédits	1	
7 à 9 crédits	2	
10 à 12 crédits	3	
13 à 15 crédits	4	(28)
16 et plus	5	
ne sait pas	8	
	9	

4. A quel niveau d'études êtes-vous inscrit(e)?

- Baccalauréat: 1ère année	1	
2e année	2	
3e année	3	(29)
- Maîtrise :	4	
- Doctorat :	5	
- Autre (PRECISEZ): _____	6	
ne sait pas	8	
	9	

5. Quelles études aviez-vous complétées lors de votre première inscription à l'université?

- Diplôme d'études collégiales, D.E.C. dans un CEGEP public	1	
- Diplôme d'études collégiales dans un collège privé	2	
- B.A. cours classique, B.A. pour adultes ou brevet A	3	(30)
- Brevet ou diplôme d'enseignement (brevet B, C, diplôme supérieur)	4	
- Cours secondaire (11e, 12e ou Sec V.)	5	
- Institut ou école technique (école infirmière, agriculture ou de métier)	6	
- Autres études	7	
ne sait pas	8	
	9	

5. Le programme d'études auquel vous êtes inscrit(e) présentement constituait-il votre premier, deuxième ou troisième choix?

1er choix	1	
2e choix	2	
3e choix	3	(31)
ne s'applique pas (le problème ne se posait pas dans ces termes)	4	
ne sait pas	8	
	9	

7. Depuis votre entrée à l'université, avez-vous changé de département, module, programme?

non, jamais	1	
oui, 1 fois	2	
oui, 2 fois	3	(32)
oui, 3 fois ou plus	4	
ne sait pas	8	
	9	

8. Jusqu'à quel niveau comptez-vous poursuivre vos études universitaires?

quitter avant le Bac	1	
terminer le Bac	2	(33)
maîtrise	3	
doctorat	4	
ne sait pas	9	

9. Suite aux études que vous poursuivez actuellement, pensez-vous qu'il sera très difficile, plutôt difficile, plutôt facile ou très facile d'obtenir un emploi dans le domaine de votre spécialisation?

très difficile	1	
plutôt difficile	2	
plutôt facile	3	(34)
très facile	4	
j'ai déjà un tel emploi et je le conserverai	5	
ne sait pas ou n'y a jamais pensé	8	
	9	

NOTE : DIRE L'ENONCE SUIVANT

Abordons, maintenant, si vous le voulez bien, certains aspects reliés au travail pédagogique.

10. Combien d'heures de cours (cours théoriques, internats, séminaires, laboratoires, ateliers, stages) avez-vous par semaine en moyenne?

5 à 9 heures	1	
10 à 14 heures	2	
15 à 19 heures	3	(35)
20 à 24 heures	4	
25 à 29 heures	5	
30 à 34 heures	6	
35 à 39 heures	7	
40 heures et plus	8	
	9	

11. Depuis le début de l'année académique, quelle proportion des cours avez-vous manqués?

aucun	1	
quelques uns	2	
environ le quart	3	
environ la moitié	4	(36)
plus que la moitié	5	
ne sait pas	8	
	9	

12. Dans une semaine normale, combien d'heures en moyenne consacrez-vous à vos études personnelles (études, lectures, travaux individuels ou de groupes, etc.)?

moins de 5 heures	1	
5 à 9 heures	2	
10 à 14 heures	3	
15 à 19 heures	4	(37)
20 à 24 heures	5	
25 à 29 heures	6	
30 à 40 heures	7	
40 heures et plus	8	
	9	

13. Diriez-vous que les énoncés suivants décrivent bien ou pas votre situation à l'université?

	Bien	Pas	N.S.P.			
a) Vous aimez la plupart des matières que vous avez à étudier	1	2	8	9	___	(38)
b) Ce n'est pas tant vos études qui vous intéressent que la profession qu'elles vous permettront d'exercer	1	2	8	9	___	(39)
c) Vous, ce qui vous intéresse, c'est d'abord d'obtenir un diplôme	1	2	8	9	___	(40)
d) Ce qui vous intéresse à l'université, c'est que çà vous permet de vivre une vie d'étudiant	1	2	8	9	___	(41)
e) Vous ne savez pas trop où cela va vous mener	1	2	8	9	___	(42)

14. De quelle façon accomplissez-vous votre travail personnel en rapport avec vos cours?

toujours seul(e)	1	
occasionnellement avec d'autres	2	
régulièrement avec d'autres	3	(43)
toujours avec d'autres	4	
ne sait pas	8	
	9	

15. A quel endroit accomplissez-vous votre travail personnel en rapport avec vos cours?

presque toujours dans les locaux de l'université	1	
autant à l'université que chez vous	2	
presque toujours chez vous	3	(44)
ne sait pas	8	
	9	

4.

16. Pour chacun des énoncés suivants, pouvez-vous me dire si vous êtes en accord ou en désaccord avec ce qu'ils disent?

	D'accord	Désaccord	N.S.P.		
a) Aujourd'hui, la formation universitaire n'est jamais terminée; il faudra toujours se recycler plus tard.	1	2	8	9	___ (45)
b) Tous les programmes d'études universitaires devraient être accessibles à temps partiel	1	2	8	9	___ (46)
c) A la fin de leurs études, les étudiants ont une dette envers la société	1	2	8	9	___ (47)
d) L'université est une tour d'ivoire coupée des problèmes concrets des gens	1	2	8	9	___ (48)
e) De nos jours, sans la science, une société ne peut plus vraiment se développer	1	2	8	9	___ (49)

17. Les propositions suivantes énoncent des opinions sur certains aspects de la vie universitaires. Pouvez-vous me dire si vous êtes en accord ou en désaccord avec ces opinions?

	D'accord	Désaccord	N.S.P.		
a) L'université est un milieu stimulant où la vie intellectuelle est très active	1	2	8	9	___ (50)
b) Dans le cadre actuel de l'université, les étudiants peuvent difficilement se connaître et communiquer entre eux	1	2	8	9	___ (51)
c) Les professeurs donnent l'impression qu'ils n'ont pas de temps à nous consacrer et qu'on les dérange	1	2	8	9	___ (52)
d) A l'université, les étudiants n'ont aucunement la possibilité de se faire entendre et de faire valoir leurs droits.	1	2	8	9	___ (53)
e) En général, les professeurs dispensent un enseignement de qualité	1	2	8	9	___ (54)
f) Dans les cours, les exigences ne sont pas très élevées; on peut réussir sans trop travailler	1	2	8	9	___ (55)
g) Quand on a besoin d'aide pour régler des problèmes administratifs, on obtient facilement l'aide du secrétariat de notre département, module, Ecole ou Faculté.	1	2	8	9	___ (56)
h) En général, les locaux (salles de cours, locaux de travail, de réunion, laboratoires etc.) sont suffisamment nombreux et bien équipés	1	2	8	9	___ (57)

Abordons, maintenant, si vous le permettez, certains aspects touchant vos conditions de vie, vos principales sources de revenus ainsi que les obligations auxquelles vous devez faire face pour poursuivre vos études.

18. Avez-vous actuellement un emploi rémunéré?

oui	1	
non ——→ PASSER A 23	2 9	(58)

19. S'agit-il d'un emploi à temps plein ou à temps partiel?

à temps plein	1	
à temps partiel	2 9	(59)

20. Quel genre de travail faites-vous?

NOTE: Soyez aussi précis que possible

_____ ☐☐ (60-61)

_____

21. Combien d'heures en moyenne travaillez-vous par semaine?

moins de 5 heures	01	
entre 5 et 10 heures	02	
entre 10 et 15 heures	03	
entre 15 et 20 heures	04	(62-63)
entre 20 et 25 heures	05	
entre 25 et 30 heures	06	
entre 30 et 35 heures	07	
entre 35 et 40 heures	08	
plus de 40 heures	09	
ne sait pas	98	
	99	

22. A combien, environ, estimez-vous le revenu brut que vous tirerez de ce travail pendant l'année académique?

moins de $500	01	
entre $500 et $999	02	
entre $1000 et $1999	03	
entre $2000 et $2999	04	(64-65)
entre $3000 et $3999	05	
entre $4000 et $4999	06	
entre $5000 et $9999	07	
entre $10,000 et $14,999	08	
entre $15,000 et $19,999	09	
entre $20,000 et $24,999	10	
entre $25,000 et $29,999	11	
$30,000 et plus	12	
refuse de répondre	97	
ne sait pas	98	
ne s'applique pas	99	

6.

23. Environ combien avez-vous dû emprunter cette année pour poursuivre vos études?

aucun emprunt	1	
moins de $500.	2	
entre $500. et $1000.	3	
entre $1000. et $1500.	4	(66)
entre $1500. et $2000.	5	
plus de $2000.	6	
refuse de répondre	7	
ne sait pas	8	
	9	

24. Bénéficiez-vous d'une bourse gouvernementale ou autre pour l'année en cours?

oui	1	
non → PASSER A 26	2	(67)
	9	

25. A combien environ se chiffre le montant de cette bourse?

moins de $1000.	1	
entre $1000. et $2000.	2	
entre $2000. et $3000.	3	
entre $3000. et $4000.	4	(68)
entre $4000. et $5000.	5	
plus de $5000.	6	
refuse de répondre	7	
ne sait pas	8	
	9	

POUR CEUX QUI NE TRAVAILLENT PAS A TEMPS PLEIN

26. Avez-vous eu l'occasion de travailler pendant la période de vacances l'été dernier?

oui	1	
non	2	(69)
ne sait pas → PASSEZ A 28	8	
	9	

27. A combien estimez-vous les revenus que vous avez tirés de ce travail d'été?

moins de $500.	1	
entre $500. et $1000.	2	
entre $1000. et $1500.	3	
entre $1500. et $2000.	4	(70)
entre $2000. et $3000.	5	
plus de $3000.	6	
refuse de répondre	7	
ne sait pas	8	
	9	

7.

28. A combien estimez-vous la somme des prestations d'assurances chômage que vous avez touchées l'été dernier?

aucune prestation	1	
moins de $500	2	
entre $500 et $999	3	(71)
entre $1,000 et $1,499	4	
entre $1,500 et $1,999	5	
plus de $2,000	6	
refuse de répondre	7	
ne sait pas	8	
	9	

29. A combien environ évaluez-vous l'aide de votre famille pour l'année académique 1978-1979?

aucune aide	0	
moins de $500	1	
entre $500. et $1000.	2	
entre $1000. et $1500.	3	
entre $1500. et $2000.	4	
entre $2000. et $3000.	5	
plus de $3000.	6	(72)
refuse de répondre	7	
ne sait pas	8	
	9	

POUR TOUS

30. Si vous considérez l'ensemble de votre situation financière pour la présente année académique, diriez-vous que votre situation est ...

très satisfaisante?	1	
plutôt satisfaisante?	2	
plutôt insatisfaisante?	3	(73)
très insatisfaisante?	4	
ne sait pas	8	
	9	

31. Actuellement, à quel montant environ s'élève le total de vos dettes d'études (prêts du gouvernement, prêts personnels)?

aucune	1	
moins de $1000.	2	
$1000. à $1999.	3	(74)
$2000. à $2999.	4	
$3000. à $4999.	5	
plus de $5000.	6	
refuse de répondre	7	
ne sait pas	8	
	9	

32. Depuis le début de l'année académique, avez-vous participé souvent, quelques fois ou jamais aux activités suivantes organisées par votre université?

	Souvent	Quelques fois	Jamais	N.A.P.	NSP		
a) Activités culturelles (cinéma, théâtre, concert conférence, colloque)	1	2	3	8	9	__	(75)
b) Activites sportives	1	2	3	8	9	__	(76)
c) Activités récréatives (soirée dansante, discothèque)	1	2	3	8	9	__	(77)

8.

2 4 7 (1-3)

(4-10)

33. Croyez-vous que les mesures suivantes seraient nécessaires, utiles ou superflues pour améliorer la situation économique des étudiants?

	Nécessaire	Utile	Superflue	NSP	
a) gratuité des frais de scolarité	1	2	3	8-9	___ (11)
b) augmentation des prêts-étudiants	1	2	3	8-9	___ (12)
c) augmentation des bourses	1	2	3	8-9	___ (13)
d) instauration d'un salaire étudiant	1	2	3	8-9	___ (14)

34. Où habitez-vous actuellement?

chez vos parents (père-mère)	1
chez des parents (frère, soeur, oncle)	2
dans une résidence d'étudiants	3 (15)
en chambre	4
seul(e) en appartement	5
en appartement avec une ou plusieurs personnes	6
dans votre maison	7
autre (PRECISEZ):_____	8
	9

35. Quel temps mettez-vous pour vous rendre à l'endroit de vos cours?

moins de 15 minutes	1
15 minutes à ½ heure	2
½ heure à 1 heure	3 (16)
1 heure à 1½ heure	4
plus de 1½ heure	5
ne sait pas	8
	9

Pour terminer, j'aurais finalement quelques questions particulières à vous poser.

36. En quelle année êtes-vous né(e)?

Année de naissance:_____ (17-18)

37. Quel est votre état civil?

célibataire	1
marié(e)	2
union libre (vivre en couple)	3 (19)
veuf(ve)	4
séparé(e)	5
divorcé(e)	6
religieux(se)	7
ne sait pas	8
	9

PASSER A 39

38. A combien environ estimez-vous le revenu annuel (salaire, bourse, prêts etc) de votre conjoint avant impôts et déductions?

aucun	01	
moins de $2499.	02	☐☐
$2500. à $4999.	03	(20-21)
$5000. à $7499.	04	
$7500. à $9999.	05	
$10000. à $14999.	06	
$15000. à $19999.	07	
$20000. et plus	08	
refuse de répondre	97	
ne sait pas	98	
	99	

39 . Combien d'enfants avez-vous?

Nombre d'enfants: _____ ☐ (22)

40. Quelle est votre langue maternelle?

français	1	
anglais	2	
autre (PRECISEZ): _____	3	(23)
ne sait pas	8	
	9	

41. Quel genre de travail votre père fait-il actuellement ou faisait-il à son dernier emploi? (Donnez une description aussi précise que possible).

_____

_____ ☐☐ (24-25)

42. Combien d'années de scolarité votre père a-t-il complétées?

années de scolarité: _____ ☐☐ (26-27)

ne sait pas

43. Combien d'années de scolarité votre mère a-t-elle complétées?

Années de scolarité: _____ ☐☐ (28-29)

ne sait pas

44. Sexe du répondant: (NOTE: INDIQUER LE SEXE SANS LE DEMANDER)

masculin	1	
féminin	2	(30)
	9	

FIN DE L'ENTREVUE - REMERCIEZ LE REPONDANT !

Annexe 6

Tableaux additionnels

Revenu annuel global et lieu de résidence des étudiants à temps plein

Résidence	Revenu annuel global				
	Moins de 2 000 $	de 2 000$ à 3 000$	de 3 000$ à 5 000$	5 000$ et plus	Total
Maison des parents	29,5	28,6	25,1	16,1	100,0
Chambre	19,4	31,0	36,7	12,9	100,0
Appartement	19,1	20,4	42,1	18,2	100,0
Maison personnelle	33,8	6,4	19,1	40,5	100,0
TOTAL	24,9	24,0	32,8	23,1	100,0

n = 83,532

Lieu de résidence des étudiants inscrits à temps plein et université fréquentée

Université	Résidence				
	Maison des parents	Chambre	Appartement	Maison	Total
Montréal	49,2	9,1	32,2	9,5	100,0
Laval	36,8	22,5	42,2	4,3	100,0
Sherbrooke	12,9	24,4	55,8	6,8	100,0
UQAM	39,3	-	48,7	11,9	100,0
U. Québec	28,7	7,8	52,4	11,1	100,0
McGill	58,5	8,0	28,0	5,5	100,0
Concordia	65,9	4,8	26,3	3,0	100,0
TOTAL	44,6	9,7	38,2	7,2	100,0

n = 83,650

Endettement et université fréquentée pour les étudiants à temps plein

Universités	Dettes			
	Aucune	Moins de 2 000$	2.000 $ et plus	Total
Montréal	61,6	17,0	21,4	100,0
Laval	36,9	24,5	38,6	100,0
Sherbrooke	38,6	26,2	35,2	100,0
UQAM	58,6	18,5	23,0	100,0
U.Québec	35,5	34,3	30,1	100,0
McGill	74,4	12,9	12,8	100,0
Concordia	75,1	16,9	7,9	100,0
TOTAL	55,4	20,6	23,8	100,0
				n = 82,294

Satisfaction à l'égard de la situation financière et université fréquentée par les étudiants à temps plein

Universités	Satisfaction				Total
	Très satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt insatisfait	Très insatisfait	
Montréal	28,9	51,8	13,6	5,6	100,0
			19,2		
Laval	26,6	47,7	19,0	6,7	100,0
			25,7		
Sherbrooke	25,9	51,0	15,7	7,5	100,0
			23,2		
UQAM	11,7	53,1	29,1	6,2	100,0
			35,3		
U. Québec	16,0	55,3	21,7	7,0	100,0
			28,7		
McGill	24,5	52,0	17,3	6,2	100,0
			23,5		
Concordia	22,6	51,1	21,4	4,8	100,0
			26,2		
TOTAL	23,8	51,4	18,7	6,2	100,0
			24,9		

n = 83,334

Durée des déplacements et université fréquentée par les étudiants à temps plein

Université	Temps				
	Moins de 15 minutes	de 15 à 30 minutes	de 30 minutes à une heure	Plus d'une heure	Total
Montréal	19,3	23,0	36,4	21,4	100,0
Laval	37,7	43,4	16,5	2,4	100,0
Sherbrooke	49,7	30,6	15,6	4,1	100,0
UQAM	5,0	31,3	40,8	22,9	100,0
U. Québec	41,3	40,2	16,7	1,9	100,0
McGill	17,1	21,6	45,1	20,1	100.0
Concordia	20,7	31,4	35,5	12,3	100,0
TOTAL	26,2	31,2	30,3	12,3	100,0

n = 83,577

Achevé d'imprimer à
Québec en novembre 1980, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Ministère des Communications
du Québec

8081-704 - 37-10607